

**FORM 2A
UPDATED LISTING STATEMENT
TERRANUEVA CORPORATION**

DATED JANUARY 28, 2022

TABLE OF CONTENT

1.	DEFINITIONS	1
2.	CORPORATE STRUCTURE.....	6
2.1	Name, Address and Incorporation.....	6
2.2	Jurisdiction of Incorporation	6
2.3	Inter-corporate Relationships.....	6
2.4	Fundamental Changes	7
2.5	Incorporation Outside Canada.....	7
3.	GENERAL DEVELOPMENT OF THE BUSINESS.....	7
3.1	General Development of the Business	7
3.2	Significant Acquisition and Disposition	10
3.3	Trends, Commitments, Events or Uncertainties.....	10
4.	NARRATIVE DESCRIPTION OF THE BUSINESS.....	12
4.1	General.....	12
4.2	Companies with Mineral Projects	16
4.3	Companies with Oil and Gas Operations	16
5.	SELECTED CONSOLIDATED FINANCIAL INFORMATION	16
5.1	Selected Consolidated Financial Information	16
5.2	Dividends	16
5.3	Foreign Generally Accepted Accounting Principles (GAAP).....	16
6.	SELECTED CONSOLIDATED FINANCIAL INFORMATION AND MANAGEMENT'S DISCUSSION AND ANALYSIS	17
7.	MARKET FOR SECURITIES	17
8.	CAPITALIZATION	17
9.	STOCK OPTIONS TO PURCHASE SECURITIES	17
10.	DESCRIPTION OF THE SECURITIES.....	19
10.1	Description of the Securities	19
10.2 to 10.4	Debt Securities and Other Securities, Modification of Terms and Other Attributes	20
10.5	Modification of Terms of Securities	20
10.6	Miscellaneous Securities Provisions	20
10.7	Prior Sales	20
10.8	Stock Exchange Price.....	20
11.	ESCROWED SECURITIES AND POOLING AGREEMENTS	21
12.	PRINCIPAL SHAREHOLDERS	21
13.	DIRECTORS AND OFFICERS	22
14.	CAPITALIZATION	27
14.1	Issued Capital.....	27
14.2	Convertible Securities/Exchangeable Securities	30
14.3	Other Listed Securities	30
15.	EXECUTIVE COMPENSATION.....	31
16.	INDEBTEDNESS OF DIRECTORS AND EXECUTIVE OFFICER	31
16.1	Aggregate Indebtedness	31
16.2	Indebtedness under Securities Purchase and Other Programs.....	31

17.	RISK FACTORS	31
18.	PROMOTER CONSIDERATION.....	41
19.	LEGAL PROCEEDINGS	42
19.1	Regulatory Actions	42
20.	INTEREST OF MANAGEMENT AND OTHERS IN MATERIAL TRANSACTIONS.....	42
21.	AUDITORS, TRANSFER AGENTS AND REGISTRARS	42
21.1	Auditors	42
21.2	Transfer Agent and Registrar.....	42
22.	MATERIAL CONTRACTS	43
23.	INTEREST OF EXPERTS	43
24.	OTHER MATERIAL FACTS	43
25.	FINANCIAL STATEMENTS	43
25.1	Audited Financial Statements for the Issuer	43
25.2	Issuers Re-Qualifying for Listing following a Fundamental Change.....	43
	CERTIFICATE OF THE ISSUER	44
	TERRANUEVA CORPORATION.....	44
	APPENDIX A COMPENSATION OF EXECUTIVE OFFICERS AND DIRECTORS OF TERRANUEVA CORPORATION	1
	APPENDIX B AUDITED FINANCIAL STATEMENTS AND MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS OF TERRANUEVA CORPORATION	1

1. DEFINITIONS

The following is a glossary of certain definitions used in this Listing Statement. Terms and abbreviations used in this Listing Statement and appearing in the documents attached as schedules to the Listing Statement (including the financial statements) are defined separately if the terms and abbreviations defined below are not used therein, except where otherwise indicated. Any capitalized term used but not defined in this Listing Statement have the meanings ascribed thereon in the CSE's policies. Words below importing the singular, where the context requires, include the plural and vice versa, and words importing any gender include all genders. All dollar amounts herein are in Canadian dollars, unless otherwise stated.

“**2018 Unit**” means a unit issued to a subscriber to the Axe Financing at a price of \$0.50 per unit consisting of one (1) Common Share and one half (1/2) 2018 Warrant.

“**2018 Warrants**” means Common Share purchase warrants in the capital of the Company issued in 2018 at the Closing of the Axe Financing. Before the amendment, each whole 2018 Warrant entitled the holder thereof to acquire one additional Common Share at a price of \$0.65 per Common Share for a period of 18 months from the Closing of the Axe Financing.

The Corporation has extended the expiry of the 2018 Warrants to 5 p.m. on June 14, 2022, or for two additional years, and modify the exercise price of the 2018 Warrants to \$ 0.275, the whole, subject to the following conditions in accordance with the policies of the Canadian Stock Exchange: (i) if, following the amendment, the market price of the Common Shares exceeds the amended exercise price by the applicable private placement discount for any 10 consecutive trading days, the terms of the 2018 Warrants must also be amended to 30 days. The 30-day period will commence 7 days from the end of the 10-day period; and (ii) consent is obtained from all holders of the 2018 Warrants;

“**2021 Unit**” means a unit issued to a subscriber at a price of \$0.08 per unit consisting of one (1) Common Share and one (1) 2021 Warrant.

“**2021 Warrants**” means warrants issued on March 19, 2021 which entitles the holder thereof to acquire one additional Common Share at a price of \$0.15 per Common Share for a period of 60 months from March 19, 2021;

“**Affiliate**” has the meaning ascribed thereto in National Instrument 45-106 – Prospectus and Registration Exemptions;

“**Associate**” means, when used to indicate a relationship with a Person or Company:

- (a) an issuer of which the Person or company beneficially owns or controls, directly or indirectly, voting securities entitling him to more than ten percent (10%) of the voting rights attached to outstanding securities of the issuer;
- (b) any partner of the Person or company;
- (c) any trust or estate in which the Person or company has a substantial beneficial interest or in respect of which a Person or company serves as trustee or in a similar capacity;
- (d) in the case of a Person, a relative of that person, including:
 - (i) that Person's spouse or child; or
 - (ii) any relative of the Person or of his spouse who has the same residence as that person;

but

- (e) where the Exchange determines that two (2) Persons shall, or shall not, be deemed to be associates with respect to a Member firm, Member corporation or holding company of a Member corporation, then such determination shall be determinative of their relationships with respect to that Member firm, Member corporation or holding company.

“**Acquisition**” means the acquisition of Terranueva pursuant to the Share Purchase Agreement;

“**Articles**” means the Company’s articles dated October 17, 2007;

“**Affiliated entity**” has the meaning ascribed to it in Ontario Securities Commission Rule 45-501;

“**Annual Financial Statements of Terranueva**” means the audited financial statements for the 12 months ended September 30, 2021, 2020 and 2019 of Terranueva and the corresponding annual Management Discussion and Analysis, as indicated at Item 25.1 - Audited Financial Statements for the Issuer of this Listing Statement and attached in Appendix B to this Listing Statement;

“**Axe Financing**” means the private placement of 2018 Units by Axe completed on December 14, 2018 pursuant to which Axe has issued 4,620,000 2018 Units at a price of \$0.50 each for an aggregate gross proceed of approximately \$2.31 million, including the payment of any commission in connection with such private placement;

“**Terranueva MD&A**” means the management’s discussion and analysis for the years ended September 30, 2021, 2020 and 2019 which have been filed under Terranueva’s profile on SEDAR and are hereby incorporated by reference;

“**Board**” means the board of Directors of the Company;

“**Cannabis Act**”: means An Act respecting cannabis and to amend the *Controlled Drugs and Substances Act*, as last amended on October 17, 2020, the *Cannabis Regulations*, as last amended on October 17, 2020, the *Criminal Code* and other related Acts or Regulations;

“**Cannabis Laws**” mean collectively, the *Cannabis Act*, the *Cannabis Regulations*, the *Food and Drug Act*, the *Cannabis Exemption (Food and Drug Act) Regulations*, the *Medical Devices Regulations*, the *Natural Health Product Regulations*, the *Narcotic Control Act* and the *Narcotic Control Regulations* and all provisions of any laws, statutes, ordinances, rules, regulations, or governmental directives applicable to the production, testing, packaging, labeling, sending, delivering, transporting, selling, possessing, disposing and exporting of cannabis or any class of cannabis, as amended from time to time or individually, the relevant law, statute, ordinance, rule, regulation, governmental directive applicable to the production, testing, packaging, labeling, sending, delivering, transporting, selling, possessing, disposing and exporting of cannabis or any class of cannabis, as amended from time to time;

“**Cannabis Regulations**” mean Health Canada’s cannabis regulation, including but not limited to *Cannabis Regulations*, SOR/2018-144, as amended;

“**CBCA**” means the *Canadian Business Corporation Act*, R.S.C. 1985 C-44, as amended;

“**Charter**” means *Canadian Charter of Rights and Freedoms* (Canada), as amended;

“**Closing Date**”, “**Closing**” or “**Closing Time**” means the closing of the Acquisition on December 14, 2018;

“**Common Shares**” means the common shares without par value in the capital of the Company;

“**Company**” or “**Terranueva**” means Corporation Terranueva, formerly Axe Exploration Inc., incorporated on October 17, 2007 under the CBCA;

“**CRA**” means the Canada Revenue Agency;

“**CRA License**” means the license required under the *Excise Act*, 2001 to cultivate, grow and package cannabis products for both medical and non-medical purposes granted by the CRA;

“**CSE**” means the Canadian Securities Exchange, operated by CNSX Markets Inc.;

“**Director**” means the Director appointed under section 260 of the CBCA;

“**Facility**” means Terranueva proposed facility, located in the City of L’Assomption, Québec;

“**Governmental Authority**” means any multinational, federal, provincial, territorial, state, regional, municipal, local or other government or governmental body and any division, agent, official, agency, commission, board or authority of any government, governmental body, quasi-governmental or private body (including the CSE or any other stock exchange) exercising any statutory, regulatory, expropriation or taxing authority under the authority of any of the foregoing and any domestic, foreign or international judicial, quasi-judicial or administrative court, tribunal, commission, board, panel or arbitrator acting under the authority of any of the foregoing;

“**IFRS**” means the International Financial Reporting Standards as adopted by the International Accounting Standards Board, as amended from time to time;

“**License**” means any license granted by Health Canada for the production, testing, packaging, labeling, sending, delivering, transporting, selling, effecting research on, possessing, cultivating, processing, analytical testing, disposing and exporting of cannabis or any class of cannabis;

“**Licensed Producer**” means the status of being a licensed cultivator, processor, and seller, as the case may be, of cannabis for medical purposes under past and current Cannabis Laws;

“**Listed Issuer**” and “**Issuer**” both mean an issuer which has its securities qualified for listing on Exchange or which has applied to have its securities qualified for listing on the Exchange, as applicable;

“**Listing Statement**” means this CSE Form 2A updated Listing Statement dated effective January 28, 2022;

“**Member**” means a person or company who has executed the members’ agreement, as amended from time to time, among the CSE and each person or company who, from time to time, is accepted as and becomes a member of the CSE under the CSE requirements;

“**MI 61-101**” means Multilateral Instrument 61-101 – *Protection of Minority Security Holders in Special Transactions*;

“**NCR**” means the *Narcotic Control Regulations* (Canada);

“**Options**” means the outstanding and unexercised options to purchase Common Shares granted under the Stock Option Plan;

“**Person**” includes an individual, sole proprietorship, corporation, body corporate, incorporated or unincorporated association, syndicate or organization, partnership, limited partnership, limited liability company, unlimited liability company, Joint Venture, joint stock company, trust, natural person in his or

her capacity as trustee, executor, administrator or other legal representative, a government or Governmental Authority or other entity, whether or not having legal status;

“**Proceedings**” means any court, administrative, regulatory or similar proceeding (whether civil, quasi-criminal or criminal), arbitration or other dispute settlement procedure, investigation or inquiry before or by any Governmental Authority, or any claim, action, suit, demand, arbitration, charge, indictment, hearing, demand letter or other similar civil, quasi-criminal or criminal, administrative or investigative matter or proceeding, including by any third party whatsoever;

“**Regulation 45-106**” means the Regulation 45-106 respecting prospectus exemptions;

“**Regulatory Approvals**” means any consent, waiver, permit, exemption, review, order, decision or approval of, or any registration and filing with, any governmental entity, or the expiry, waiver or termination of any waiting period imposed by Law or a governmental entity, in each case in connection with the Share Purchase Agreement;

“**Related Entity**” means, in respect of a Listed Issuer (a) a person (i) that is an Affiliated entity of the Listed Issuer, (ii) of which the Listed Issuer is a control block holder; (b) a management company or distribution company of a mutual fund that is a Listed Issuer; or (c) a management company or other company that operates a trust or partnership that is a Listed Issuer;

“**Related Party**” has the meaning ascribed to it in MI 61-101;

“**Related Person**” means, in respect of a Listed Issuer:

- (a) a Related Entity of the Listed Issuer;
- (b) a partner, director or officer of the Listed Issuer or Related Entity;
- (c) a promoter of or person who performs Investor Relations Activities for the Listed Issuer or Related Entity;
- (d) any Person that beneficially owns, either directly or indirectly, or exercises voting control or direction over at least 10% of the total voting rights attached to all voting securities of the Listed Issuer or Related Entity; and
- (e) such other Person as may be designated from time to time by the Exchange.

“**Reporting Issuer**” has the meaning ascribed to it in the *Securities Act* (Québec) and in Alberta, British-Columbia and Ontario, as amended;

“**Securities Act**” means the Securities Act (Québec), as it may be amended or re-enacted from time to time;

“**Securities Authorities**” means the *Autorité des marchés financiers* (Québec) and any other applicable securities commission or securities regulatory authority of a province of Canada;

“**Securities Laws**” means the Securities Act and all other applicable Canadian provincial and territorial securities Laws;

“**SEDAR**” means the System for Electronic Document Analysis and Retrieval available on the Internet at <http://www.sedar.com>;

“**Share Purchase Agreement**” means the share purchase agreement dated November 22, 2018;

“**SQDC**” means Société québécoise du cannabis;

“**Stock Option Plan**” means the stock option plan of the Company dated November 23, 2018;

“**Subsidiary**” or “**Subsidiaries**” has the meaning specified in Section 1.1 of Regulation 45-106, as in effect on the date of the Share Purchase Agreement;

“**Terranueva**” means Corporation Terranueva/Terranueva Corporation;

“**Terranueva Pharma**” means the private company Terranueva Pharma Corporation / Corporation Terranueva Pharma;

“**Transaction**” means collectively the Acquisition and the Axe Financing, including the payment of any commission;

“**TSX-V**” means the TSX Venture Exchange;

“**Unit**” means the 2018 Units and the 2021 Units.

“**U.S.**” or “**United States**” means the United States of America, its territories and possessions, and any state of the United States and the District of Columbia;

“**Warrants**” means Common Share purchase warrants in the capital of the Company, namely the 2018 Warrants and the 2021 Warrants.

“**we**”, “**us**”, “**our**” “**the Corporation**” “**the Company**” or “**Terranueva**” means Terranueva Corporation;

Forward-Looking Statements

The information provided in this Listing Statement, including information incorporated by reference, may contain “forward-looking statements” about us. In addition, we may make or approve certain statements in future filings with Canadian securities regulatory authorities, in press releases, or in oral or written presentations that are not statements of historical fact and may also constitute forward-looking statements. All statements, other than statements of historical fact, made by us that address activities, events or developments that we expect or anticipate will or may occur in the future are forward-looking statements, including, but not limited to, statements preceded by, followed by or that include words such as “may”, “will”, “would”, “could”, “should”, “believes”, “estimates”, “projects”, “potential”, “expects”, “plans”, “intends”, “anticipates”, “targeted”, “continues”, “forecasts”, “designed”, “goal”, or the negative of those words or other similar or comparable words. Forward-looking statements may relate to future financial conditions, results of operations, plans, objectives, performance or business developments. These statements speak only as at the date they are made and are based on information currently available and on our then current expectations and assumptions concerning future events, which are subject to a number of known and unknown risks, uncertainties and other factors that may cause actual results, performance or achievements to be materially different from that which was expressed or implied by such forward-looking statements, including, but not limited to, risks and uncertainties related to:

- the regulatory, speculative and competitive nature of the cannabis industry;
- the availability of financing opportunities, risks associated with economic conditions, dependence on management and conflicts of interests; and
- other risks described in this Listing Statement and described from time to time in our documents filed with Canadian securities regulatory authorities.

Consequently, all forward-looking statements made in this Listing Statement and our other documents are qualified by such cautionary statements and there can be no assurance that the anticipated results or developments will be realized or, even if realized, that they will have the expected consequences or effects. The cautionary statements contained or referred to in this section should be considered in

connection with any subsequent written or oral forward- looking statements that we and/or persons acting on our behalf may issue. We undertake no obligation to update or revise any forward-looking statements, whether as a result of new information, future events or otherwise, other than as required under securities legislation. See Section 17 – *Risk Factors*.

Market and Industry Data

This Listing Statement includes market and industry data that has been obtained from third party sources, including industry publications. We believe that this industry data is accurate and that the estimates and assumptions are reasonable, but there is no assurance as to the accuracy or completeness of this data. Third party sources generally state that the information contained therein has been obtained from sources believed to be reliable, but there is no assurance as to the accuracy or completeness of included information. Although the data is believed to be reliable, we have not independently verified any of the data from third party sources referred to in this Listing Statement or ascertained the underlying economic assumptions relied upon by such sources.

2. CORPORATE STRUCTURE

2.1 Name, Address and Incorporation

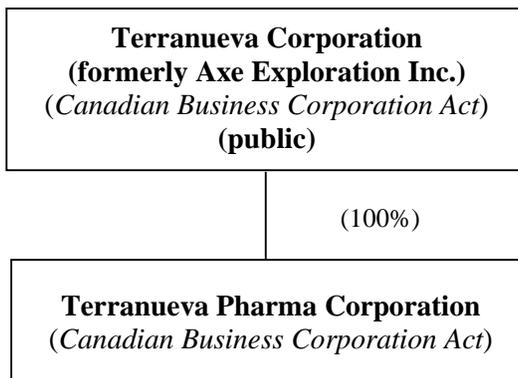
This Listing Statement has been prepared with respect to Terranueva Corporation. The Company’s head office and principal place of business is located at 803 L’Ange-Gardien Blvd, L’Assomption, Québec, Canada.

2.2 Jurisdiction of Incorporation

The Company was incorporated on October 17, 2007 under the CBCA as “Diamond Frank Exploration Inc./ Exploration Diamond Frank Inc., changed its name to Axe Exploration Inc. on April 2, 2013 and to Terranueva Corporation / Corporation Terranueva on November 23, 2018. Since December 17, 2018 Terranueva is listed on the CSE under the symbol TEQ.

2.3 Inter-corporate Relationships

The Company has the following corporate structure:



2.4 Fundamental Changes

Except for the Transaction, nothing.

2.5 Incorporation Outside Canada

This is not applicable to the Company and its Subsidiary.

3. **GENERAL DEVELOPMENT OF THE BUSINESS**

3.1 General Development of the Business

Terranueva is a Québec-based company operating in L'Assomption (Québec) that aspires in the long run to be a producer and distributor of cannabis products of the highest quality for recreational and medicinal purposes. To achieve this, Terranueva has chosen to cultivate its cannabis in an indoor environment, build to the highest quality standards to constantly control, among other things, temperature, brightness, humidity, carbon dioxide, water quality, nutrients and PH.

Terranueva Pharma, a wholly owned subsidiary of the Company, obtained cultivation, processing and medical sales licences issued by Health Canada under the regulations of the Cannabis Act on February 22, 2019 ("**Licence**"). The Licence allows Terranueva Pharma to grow, process and sell plants to wholesalers and distributors of cannabis in Canada and to individuals who have registered to obtain cannabis products for medical purposes.

In December 2021 the Company was granted an amendment to its licence to sell cannabis to individuals for recreational purposes. The Company intends to sell its own production of cannabis through the Société Québécoise du Cannabis ("**SQDC**") in the province of Québec and to sell through wholesalers in other jurisdictions in Canada. The production capacity of the current installation in L'Assomption is approximately 25 kilograms of cannabis per month. The Company intends to sell its finest quality products in the form of dried flower while using the rest of the production to produce haschish. Haschish may not be as profitable as dried flower on a per gram basis but the Company estimates that the sales potential is an attractive way to generate cash until the capacity expansion is completed.

As of September 2021, the Company has produced 14 crops which were kept in inventory awaiting the amendment allowing the sale to individuals.

The sales capacity of the Company will be increased first by buying cannabis from other producers as sales increase and later by an expansion of its own capacity. The Company has over 410,000 square feet of land adjacent to its existing facility to expand.

Highlights of the Company's Business Development

- **February 2019: Raising Capital and Health Canada License**

On February 5, 2019, the Company granted to its directors, officers, employees and consultants an aggregate of 2,225,000 stock options to acquire the same number of common shares of the capital stock of Terranueva at an exercise price \$0.50 per share for a period between 3 and 10 years, as the case may be.

On February 19, 2019, Terranueva announced the completion of a private placement for an aggregate amount of \$366,666 in common shares at a price of \$0.50 per share, representing an aggregate of 733 332 shares of the capital stock of Terranueva. This private placement came from the decision of all existing debenture holders who were entitled to convert their debts in accordance with their terms.

Following this, Terranueva Pharma Corporation, was awarded on February 22, 2019, in accordance with the new Cannabis Act, cultivation, transformation and sale (medical) licenses by Health Canada which authorized Terranueva to produce, process and sell seeds and plants to wholesalers/distributors supplying the provincial and territorial cannabis retailers and/or individuals who have registered to obtain cannabis products for medical purposes referred to as registered patients.

Terranueva proceeds to raise \$278,743.04 from its rights offering, which started on October 30, 2018, while holders have exercised Rights at \$0.64 each to acquire an aggregate of 435,536 common shares in the capital stock of Terranueva, of which none was subscribed by insiders of Terranueva. No stand-by commitment or additional subscription privilege had been agreed and no commission was payable.

- **April 2019: Expansion of Land and First Crop**

The Company pursues its development plan by securing contingent options to purchase over 280,000 square feet of land adjacent to its state-of-the-art plant located in L'Assomption, Quebec. With now more than 410,000 sq. ft. of land to expand its activities, Terranueva is able to optimize its future production and provide it with attractive operational synergies.

Terranueva plants its first crop.

- **May 2019: SQDC Agreement**

The Company signs a letter of intent dated May 22, 2019 with the SQDC under which Terranueva is to supply the SQDC with recreational cannabis for distribution and sale in the province of Quebec.

Under the terms of the agreement, Terranueva will supply up to 128 kg of products, representing more than 90% of the 2019 production, after it will have completed Québec's *Autorité des marchés publics* ("AMP") certification process. Six different products from two different strains were planned.

- **June & July 2019: Harvest of First Crop and AMP Clearance**

Terranueva plants its second crop and obtains the AMP's clearance. The Company completes the harvest of its first crop.

- **August to November 2019: Health Canada Audit**

Health Canada proceeds with its audit of the Company and the Company's operations, making sure that it is developing its business activities in conformity of the Cannabis Laws. Health Canada's audit report is finalized in October and it is concluded that Terranueva is in compliance although a number of elements listed by Health Canada need to be addressed. All the necessary corrections were made by Terranueva to respond to the elements raised by Health Canada's audit and these corrections were duly noted in the audit implemented.

- **December 2019: Revolving Credit and Organizational Changes**

In December 2019, the Company entered into a \$2,000,000 revolving credit facility secured by universal movable hypothecs. Under the terms of the revolving loan, the funds will be used to finance the cannabis processing operations of its subsidiary. The revolving credit granted is for a minimum term of one year expiring in March 2022, and bears interest at an annual rate of 11.95% when the revolving credit is used.

The Company has harvested several crops that meet positively Health Canada standards at its production centre since the summer of 2019, and its crops have received very satisfactory results following analyses by an independent laboratory. Terranueva was continuing its business plan and initiatives to market its cannabis products in order to secure short-term revenues.

To support the financial resources necessary to pursue its production of cannabis and business activities and expansion, Terranueva proceeded to lay-offs. The Company announced a new organizational structure and Dominique St-Louis joined the Company as Vice-President Finance and Chief Financial Officer.

- **September 2020: Licence Amendment and Economic Development Canada Loan**

The Company filed a licence amendment request with Health Canada to obtain the authorization to sell finished products in the retail cannabis market. Economic Development Canada (“EDC”) later granted the Company a loan of \$500,000 to the business to support its day-to day operations.

This assistance from EDC comes from the Regional Relief and Recovery Fund (“RRRF”), relating to the measures of Canada’s Economic Response Plan aimed at responding effectively to the COVID-19 pandemic. This loan from EDC allowed the Company to continue executing its strategic plan, particularly by supporting its research and development activities, by allowing it to continue producing harvests at its production facility.

- **November 2020: Evolution of the Company’s Strategic Plan and Organizational Changes**

The Company noted progress made in the exploitation of its genetics and significant advances in cultivation methods, reaching a THC level that is expected to fully meet the expectations of the cannabis market and facilitate the development of its products.

On November 2, 2020, the Company announced the arrival of Mr. Peter Polatos appointed as Interim President and Chief Executive Officer for the organization and director of the Company. As a result of these organizational changes and the evolution of its strategic plan, the Company announced the departure of Pierre Ayotte, Rafaël Percopo and Louis Doyle, respectively former President and Chief Executive Officer, Chief Quality Assurance Officer and Chief Compliance Officer of the Company. Mr. Percopo and Mr. Doyle remained directors on the Company’s Board of Directors.

- **March 2021: Private Placement**

On March 19, 2021, Terranueva closed a non-brokered private placement of 13,125,000 2021 Units for a gross proceeds of \$1,050,000. The proceeds of the issue was dedicated to fund the Company’s operation until its products reach the market. Each 2021 Unit, at a subscription price of \$0.08 per unit, consists of (i) one Common Share and (ii) one 2021 Warrant. Each whole such warrant entitles the holder thereof to purchase, for a period of 60 months from the closing date, one Common Share at a price of \$0.15 per share.

- **April 2021: New Economic Development Canada Loan and Organizational Changes**

In April 2021, EDC has granted the Corporation an additional \$500,000 loan to the business to support its day-to-day operations, bringing EDC’s support to the Corporation to \$1 million to date. This loan from EDC was injected into the Company’s working capital allowing it to continue executing its strategic plan, particularly by supporting its research and development activities and by allowing it to continue producing harvests in its production facility.

Later in April 2021, Terranueva welcomed Jean-Luc Landry as Executive Chairman of the Board of Directors and Chief Executive Officer, Gérard Landry as President and Chief Operating Officer and Director and Sylvain Tremblay as Director. The new management quickly concluded the surest way to get to the market was to buy the cuttings from an outside specialist, thereby allowing the Company to optimize its equipment to grow cannabis to maturity in the best possible environment. The former master grower was reinstated.

- **December 2021: Licence Amendment and Financing**

Terranueva's subsidiary, Terranueva Pharma Corporation, has been granted an amendment to its cannabis production and processing license now allowing it to sell dried cannabis to the public through authorized provincial distributors and retailers in Canada.

Terranueva has agreed to an on demand unsecured credit facilities of up to \$700,000, available in \$100,000 tranches, to fund current operations. The facility bears an interest rate of 12% and is refundable at any time without notice nor penalty. A director, officer and important shareholder of Terranueva offered all of the credit facility.

3.2 Significant Acquisition and Disposition

Transaction

On December 14, 2018, the Company acquired all Terranueva securities for consideration in shares of \$10,930,000 by the issuance of 21,860,000 Common Shares at a deemed price of \$0.50 per Common Share.

The Transaction constitutes an arm's length transaction within the meaning of applicable regulations. All parties to the Transaction are transacting at arm's length with respect to the assets and business of Terranueva, that is otherwise an insider of Terranueva.

Concurrently with the Acquisition, the Company closed the Axe Financing with several qualifying investors (the Acquisition and the Axe Financing collectively referred to as the "**Transaction**"). These stages of the Transaction followed a prior name change of the Corporation to "Terranueva Corporation".

3.3 Trends, Commitments, Events or Uncertainties

Except as disclosed herein, there are no trends, commitments, events or uncertainties known to management which could reasonably be expected to have a material effect on the Company's business, the Company's financial condition or results of operations. In addition, there are significant risks associated with the Company's business, as described in Item 17 – *Risk Factors*.

Canadian Regulatory Environment

Terranueva's activities related to medical and recreational cannabis are regulated by the applicable Cannabis Laws which will continue to evolve. While the retail model for distribution and sale of cannabis and cannabis products will be the result of provincial and territorial legislation and regulations, the aforementioned legislation outlines four minimum conditions that provinces and territories would need to meet, specifically: i) only cannabis obtained from a federally Licensed Producer can be sold; ii) selling to a minor subject to provincial specific regulation) is prohibited; iii) the province/territory would need to develop a system of distribution and retail sale; and iv) the retail model would need to be developed with an eye to public health and public safety concerns. The current licensing regime for medical access is governed by the Cannabis Act.

Legislation to legalize adult recreational use – Bill C-45, *An Act respecting cannabis and to amend the Controlled Drugs and Substances Act, the Criminal Code and other Acts* – received royal assent on June 21, 2018, making Canada the second nation to legalize recreational cannabis. The official date of legalization is October 17, 2018. Only Licensed Producers are authorized to sell cannabis into the adult recreational market. As at January 21, 2022, there were 813 Licensed Producers¹. Regulation of the sale of adult recreational cannabis in retail and online environments is the responsibility of the provinces and territories. Most jurisdictions will require Licensed Producers to sell all cannabis products to provincial and territorial control boards, which will sell to consumers online and through their own outlets or licensed private outlets.

The Cannabis Law governs the use of cannabis for medical purposes. Therefore, patients who require cannabis for medical purposes will continue to have access either by using their medical document to register as customers of a licensed seller or by cultivating cannabis plants themselves. Registered patients will be allowed to have a maximum of 150 grams of dried cannabis in their possession in a public place, while the Cannabis Act allows up to 30 grams for any adults aged 18 and older². Note, however, that provincial legislation applicable to each jurisdiction may impose, and in most cases have imposed, stricter criteria.

Holders of Licenses to sell for medical purposes will be required to provide reports to the Minister on a monthly basis which include, among other matters, information about the number of registered clients, transfers of clients to other license holders and some statistics such as the average daily quantity of dried cannabis mentioned on medical documents as well as information about health care practitioners who provide medical documents.

In the province of Québec, the sale of recreational cannabis is through stores owned by a designated institution, named SQDC, a state-controlled corporation.

See “*Risk Factors – Risks Relating to the Medical Cannabis Industry*”.

Licenses

Terranueva obtained its first Licences from Health Canada on February 22, 2019. These licences allow Terranueva to grow, process and sell seeds and plants to wholesalers and cannabis retailers and directly to individuals who have registered to obtain cannabis products for medical purposes. The licence is up to renewal in February 2022 and management sees no reason why it will not be renewed. On September 2021, Terranueva duly filed a licence amendment request with Health Canada to sell finished cannabis products for recreational purposes in Canada. In December, 2021, the Company obtained from Health Canada the amendment to its Licence to sell cannabis to individuals for recreational purposes.

¹ <https://www.canada.ca/en/health-canada/services/drugs-medication/cannabis/industry-licensees-applicants/licensed-cultivators-processors-sellers.html#wb-auto-6> .

² <https://www.canada.ca/en/health-canada/services/drugs-medication/cannabis/medical-use-cannabis.html>.

4. NARRATIVE DESCRIPTION OF THE BUSINESS

4.1 General

The following disclosure contains forward-looking statements, including with respect to the Company's business objectives and milestones. Such statements involve known and unknown risks, uncertainties and other factors outside of management's control, including the risk factors set forth elsewhere in this Listing Statement, that could cause results to differ materially from those described or anticipated in such forward- looking statements. See "*Risk Factors*".

(1) **Business**

Terranueva is a Québec-based company operating in L'Assomption (Québec) that aspires in the long run to be a producer and distributor of cannabis products of the highest quality for recreational and medicinal purposes. To achieve this, Terranueva has chosen to cultivate its cannabis in an indoor environment, build to the highest quality standards to constantly control, among other things, temperature, brightness, humidity, carbon dioxide, water quality, nutrients and PH.

The production Facility is in L'Assomption, Québec and the cultivation, processing and medical sales Licenses for the production of cannabis under Canada's Cannabis Laws has been issued to Terranueva Pharma by Health Canada on February 22, 2019. The Licence allows Terranueva Pharma to grow, process and sell plants to wholesalers and distributors of cannabis in Canada and to individuals who have registered to obtain cannabis products for medical purposes. In December 2021, the Company was granted an amendment to its licence to sell dried and fresh cannabis products for recreational purposes to individuals, authorized retailers in Canada and license holders.

The Company intends to sell its own production of cannabis through the SQDC in the province of Québec and to sell through wholesalers in other jurisdictions in Canada. The production capacity of the current installation in L'Assomption is approximately 25 kilograms of cannabis per month. The Company intends to sell its finest quality product in the form of dried flower while using the rest of the production to produce haschish.

(a) *Business Objectives*

The business objectives of the Company for the past years and for the next 36-month period are as follows.

In March 2019, Terranueva completed and put in operation the infrastructure with the equipment, develop the best practices of operations and ratify the quality controls and standards of its production. Towards the end of summer 2019, Health Canada audited Terranueva. The audit concluded that Terranueva operations were "compliant". As of September 2021, the Company has produced 14 crops which were kept in inventory awaiting the amendment allowing the sale to individuals.

With Health Canada's certification in hand, Terranueva has the objective of exploiting the full capacity available on its site at L'Assomption (Québec) and, in the future, proceed with its expansion. Terranueva intends to develop its distribution and sales channels though the SQDC and other designated authorities mandated to sale cannabis for recreative use throughout Canada.

The Company intends to sell its finest quality products in the form of dried flower while using the rest of the production to produce haschish.

The sales capacity of the Company will be increased first by buying cannabis from other producers as sales increase and later by an expansion of its own capacity.

(b) *Significant Events or Milestones*

Over the next 36-month period, the Company expects to complete the milestones set out in Item 4.1(a) – “*Business Objectives*” above.

In 2022, Terranueva intends to:

- continue to operate its facility plant in L’ Assumption;
- sell its products in the form of dried flower and haschish;
- reach stable profitability of its operations;
- reach agreements with other producers to buy their cannabis;
- maintain the Licenses under Canada’s Cannabis Laws to grow, process and sell plants for medical purposes as well as to sell dried and fresh cannabis products for recreational purposes; and
- pursue expansion of its business.

(c) *Available Funds and principal purposes*

Based on the information available as at the date hereof, the Company had approximately \$300,000 of available funds on December 31, 2021.

The Company’s ability to continue operations is dependent upon successfully raising the necessary financing. The Company has in place planning and budgeting processes to help determine the funds required to support normal operating requirements on an ongoing basis as well as its planned development and capital expenditures.

In December 2019, the Company entered into a \$2,000,000 revolving credit facility secured by universal movable hypothecs. Under the terms of the revolving loan, the funds will be used to finance the cannabis processing operations of its subsidiary. The revolving credit granted is for a minimum term of one year expiring in March 2022, and bears interest at an annual rate of 11.95% when the revolving credit is used.

In September 2020, the Corporation secured a \$500,000 loan from EDC to support its day-to-day operations.

In April 2021, EDC has granted the Corporation an additional \$500,000 loan to the business to support its day-to-day operations, bringing EDC’s support to the Corporation to \$1 million to date. This assistance from EDC came from the Regional Relief and Recovery Fund, relating to the measures of Canada’s Economic Response Plan aimed at responding effectively to the COVID-19 pandemic. This loan from EDC was injected into the Company’s working capital allowing it to continue executing its strategic plan, particularly by supporting its research and development activities and by allowing it to continue producing harvests in its production facility.

In March, 2021, Terranueva closed a private placement of 2021 Units for a gross proceeds of \$1,050,000. Later in that year, Terranueva has agreed to an on demand unsecured credit facilities of up to \$700,000, available in \$100,000 tranches, at an interest rate of 12% and refundable at any time without notice nor penalty. A director, officer and important shareholder of Terranueva offered all of the credit facility.

The following table sets out information respecting the Company’s intended uses of such cash over the next 12 months. The amounts shown in the table below are estimates only and are based on the information available to the Company as at the date of the Listing Statement.

Principal Uses of Proceeds	Amount (\$)
Working capital	254,388
Salaries & Benefit	376,812
Rent	270,000
Professional fees	225,000
Investors relations, Transfer Agent, continuous disclosure obligations filings, CSE, etc.	50,000
Travel, etc.	10,000
Office expenses	400,000
Safety	60,000
Operations	154,000
Total	1,800,200

Notwithstanding the foregoing, there may also be circumstances where, for sound business reasons, a reallocation of funds may be necessary for the Company to achieve its objectives. The Company may also require additional funds in order to fulfill all its expenditure requirements and to meet its objectives, in which case the Company expects to either issue additional shares or incur debt. There is no assurance that any additional funding required by the Company will be available if required.

(2) Principal Products or Services

Terranueva is a Canadian Licensed Producer with Licenses under Canada's Cannabis Laws to grow, process and sell plants for medical purposes as well as to sell dried and fresh cannabis products for recreational purposes. The Company intends to sell its finest quality products in the form of dried flower while using the rest of the production to produce haschish. Terranueva is cultivating two strain of cannabis and is ramping up to package, label and sale its production and other cannabis bought in bulk for sale to its customers.

Terranueva's Facility has been audited and is deemed compliant by Health Canada's standards. Terranueva has already begun to plant its various strains and ramp to cultivation and production for the eventual sale of medical and recreational cannabis. Terranueva will make available to the medical community a variety of strains specifically designed to treat and assist with several common ailments and conditions.

The quality of the products and services to be offered by Terranueva is paramount to its success. Terranueva will ensure that its products are free from harmful pesticides, fungi and bacteria, mold, heavy metals and other harmful substances. Terranueva intends to offer a recreational product to the standard of products intended for the medical market. To achieve this, Terranueva has chosen to cultivate its cannabis strains in an indoor environment, built to the highest specification standards to control, among other things, temperature, brightness, humidity, carbon dioxide, water quality, nutrients supplied to plants and PH. This approach will ensure a recreational or medical product reaches to the quality standards of the pharmaceutical sector. Terranueva also intends to ensure the homogeneity of its harvests and maximize the efficiency of its productivity by implementing automated process.

(3) Production and Sales

Please refer to Item 4.1(2) – *Principal Products or Services*.

(4) Competitive Conditions and Position

Please refer to Item 3.3 – *Trends, Commitments, Events or Uncertainties* and Item 4.1(2) - *Principal Products or Services*.

The current market of cultivators, processors, and sellers of cannabis for medical and recreational purposes is controlled by several large-scale Licensed Producers in Canada such as Canopy Growth, Cronos Group, Aurora and Aphria³. As of January 21, 2022, there were 813 Licensed Producers.⁴ It is possible that several new producers in the same industry segments of Terranueva will add or emerge in the near future. The SQDC has already granted purchase orders to producers for its recreational market. There is thus potential that the Corporation will face intense competition from other companies, some of which can be expected to have longer operating histories and more financial resources and production and marketing experience than Company.

By favoring a highly control and automated facility or suppliers to grow its cannabis Terranueva will raise the quality control and standards above others hence reducing certifications, production risks, and raising customer experience while at the same time optimizing production yield at the lowest possible cost.

Terranueva shows the discipline and rigor necessary to reassure all potential end users and Health Canada.

(5) Lending and Investment Policies and Restrictions

Not Applicable

(6) Bankruptcy and Receivership

The Company has not been the subject of any bankruptcy or any receivership or similar proceedings against the Company or any voluntary bankruptcy, receivership or similar proceedings by the Company, within the three most recently completed financial years or the current financial year.

(7) Material Restructuring

Please refer to Item 3.1 – *General Development of the Business* and Item 3.2 – *Significant Acquisition and Disposition* for additional details regarding the Acquisition.

(8) Social and Environmental Policies

Terranueva as acutely aware of the debate over the legalization of cannabis for both medical and recreational use. To this end, Terranueva is fully committed to support the health network and the population in their collective education and will through its web site and research and development trials add meaningful and serious value to the development of this new industry.

Cannabis production is a clean and green production process. Although it is an industry that is a high energy consumer it is perfectly suited for the renewable hydro electric energy available in the province of Québec.

It is management's intention to be accredited to or to the standard of ISO1400 Environmental Management standards within the upcoming years.

³ <https://www.investopedia.com/top-canadian-cannabis-companies-by-revenue-4587803>.

⁴ www.canada.ca/en/health-canada/services/drugs-medication/cannabis/industry-licensees-applicants/licensed-cultivators-processors-sellers.html#wb-auto-6

(9) Specialized Skills and Employees

As at the date of and over the period covered by the Audited Financial Statements of Terranueva Pharma, Terranueva Pharma has had as many as five (5) employees excluding subcontractors and consultants.

Terranueva Pharma will also hire additional employees such as an expert in automation, an industrial engineer, a programmer, a security expert and an expert in clinical research. Additional employees (production, sale, distribution, etc.) will subsequently be hired to deal with the growth of the company's level of activities. Among its current team, Terranueva already has engineers (mechanical, industrial, automation and smart factory specialist, etc.), a chemist with experience in quality assurance in pharmaceutical process, peoples with construction and building facilities experience, financial and public companies' expertise, and production, health and safety environment expertise.

(10) Asset Backed Securities

The Company does not have any asset backed securities.

4.2 Companies with Mineral Projects

Please refer to Item 3.1 – *General Development of the Business*.

4.3 Companies with Oil and Gas Operations

The Company does not have oil and gas operations.

5. SELECTED CONSOLIDATED FINANCIAL INFORMATION

5.1 Selected Consolidated Financial Information

Terranueva Corporation.

Please refer to Item 6. – *Management's Discussion and Analysis*.

Terranueva Pharma Corporation

Please refer to Item 6. – *Management's Discussion and Analysis*.

5.2 Dividends

Terranueva Corporation has not paid dividends since its inception and it is not contemplated that any dividend will be paid in the immediate or foreseeable future. The Board of Directors has not adopted any dividend policy. There are no restrictions in the Terranueva Corporation's Articles and by-laws which could prevent Terranueva Corporation from paying dividends.

5.3 Foreign Generally Accepted Accounting Principles (GAAP)

Section 5.3 is not applicable to Terranueva Corporation

6. SELECTED CONSOLIDATED FINANCIAL INFORMATION AND MANAGEMENT'S DISCUSSION AND ANALYSIS

Terranueva Corporation

With respect to Terranueva Corporation please refer to the annual Management Discussion and Analysis of the Company for the 12 months ended September 30, 2021, 2020 and 2019 which are attached at Appendix B of this Listing Statement. Those Management Discussion and Analysis reports must be read in conjunction with the information presented in this Listing Statement and in the audited annual financial statements of the Company for the financial years ended on September 30, 2021, 2020 and 2019 prepared in accordance with IFRS and attached at Appendix B of this Listing Statement.

7. MARKET FOR SECURITIES

Since December 17, 2018, Terranueva is listed on the CSE under the symbol TEQ.

8. CAPITALIZATION

The following table summarizes our capitalization as at the date of this Listing Statement:

Designation of Security	Number of Authorized	Number of Common Shares Issued and Outstanding⁽¹⁾
Common Shares	Unlimited	45,969,961

Note:

- (1) Excluding Common Shares reserved for issuance pursuant to outstanding Warrants, convertible debentures and Options. For further details about our issued securities, see Section 14 – *Capitalization*.

9. STOCK OPTIONS TO PURCHASE SECURITIES

The following table summarizes the outstanding incentive Options to purchase Common Shares in the Company's authorized capital as of January 28, 2022. As of January 28, 2022, the Company has 3,166,329 Common Shares reserved for issuance upon exercise of as much Options under its Stock Option Plan, of which 2,260,000 Options are currently issued and 906,329 Options remained available to grant.

Group	Number of Options (Securities Under Option)	Exercise Price	Date of Grant	Expiry Date	Market Value of the Common Shares per share on the Date of Grant	Market Value of the Common Shares per share⁽¹⁾
Current and past executive officers (7 Nbr.) and Directors who are not also executive officers (5 Nbr.) of the Corporation	1,315,000 Options (1,315,000 Common Shares)	\$0.50	February 5, 2019	February 4, 2029	\$0.50	\$0.08
	750,000 Options (750,000 Common Shares)	\$0.15	May 31, 2021	May 30, 2026	\$0.12	\$0.08
Current and past executive officers (Nil.) and Directors who are not also executive officers (Nil) of the subsidiaries of the Corporation	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil
Current and past other employees of the Corporation	45,000 Options (45,000 Common Shares)	\$0.50	February 5, 2019	February 4, 2029	\$0.50	\$0.08
Current and past other employees of the subsidiaries of the Corporation	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil
Consultants of the Corporation	150,000 Options (150,000 Common Shares)	\$0.50	February 5, 2019	February 4, 2022	\$0.50	\$0.08
Other person or company, including any underwriter	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil
TOTAL:	2,260,000 Options (2,260,000 Common Shares)					

Notes:

- (1) The market value of the Common Shares at the close of business on January 27, 2022 was \$0.08 per Common Share.

Terms of the Stock Option Plan

Options are subject to the Stock Option Plan of the Corporation. Under the Stock Option Plan, options to purchase shares are granted to directors, officers, employees and consultants of the Corporation in order to encourage them to contribute in achieving its goal of increasing shareholder value. The Board of Directors determines which person is entitled to participate in the Stock Option Plan, the number of options granted, the date which each option is granted and the exercise price of such options.

The Board of Directors make these decisions subject to the Stock Option Plan and, where applicable, the policies of the Exchange.

Under the Stock Option Plan, the number of shares reserved for issuance to an individual must not exceed 5% of the number of issued and outstanding shares of the Corporation share capital within a period of one year (on a non-diluted basis) less the aggregate number of shares already reserved for issuance to such person under any other stock option granted as an incentive or compensation.

The share purchase options are granted for a term determined by the board of directors at the time of the grant and in any event, such term couldn't exceed 10 years from the date of the grant.

10. DESCRIPTION OF THE SECURITIES

10.1 Description of the Securities

On January 28, 2022, 45,969,961 Common Shares are issued and outstanding as fully paid and non-assessable Common Shares of the Corporation.

Common Shares

Subject to the provisions of the Corporation's Articles, the Corporation is authorized to issue an unlimited number of common shares (the "**Common Shares**") without par value, voting and participating. The holders of Common Shares are entitled to dividends, if, as and when declared by the Board of Directors, and one vote per share at meetings of the shareholders of the Corporation and, upon liquidation, dissolution or winding up the Corporation, entitled to receive such assets of the Corporation as are distributable to the holders of Common Shares. All outstanding Common Shares are fully paid and non-assessable.

Options

See Item 9 of this Listing Statement. As of January 28, 2022, the Company has 3,166,329 Common Shares reserved for issuance upon exercise of as much Options under its Stock Option Plan, of which 2,260,000 Options are currently issued or reserved and 906,329 Options remained available to grant.

Warrants

As at the date of this Listing Statement, the Company has 2,310,000 2018 Warrants and 13,125,000 2021 Warrants outstanding for an aggregate of 15,435,000 Warrants. Each whole 2021 Warrants entitles the holder thereof to acquire one additional Common Share at a price of \$0.15 per Common Share for a period of 60 months from March 19, 2021. Before the amendment, each whole 2018 Warrant was exercisable into Common Shares at an exercise price \$0.65 per Common Share until eighteen (18) months following the Closing. The Corporation has extended the expiry of the 2018 Warrants to 5 p.m. on June 14, 2022, or for two additional years, and modify the exercise price of the 2018 Warrants to \$ 0.275, the whole, subject to the following conditions in accordance with the policies of the Canadian Stock Exchange: (i) if, following the amendment, the market price of the Common Shares exceeds the amended exercise price by the applicable private placement discount for any 10 consecutive trading days, the terms

of the 2018 Warrants must also be amended to 30 days. The 30-day period will commence 7 days from the end of the 10-day period; and (ii) consent is obtained from all holders of the 2018 Warrants.

Convertible Debentures

As at the date of this Listing Statement, the Company has an aggregate of \$333,333.32 in principal amount of convertible debenture maturing in March, 2023, convertible into 2,222,222 Common Shares at a conversion price of \$0.15 per share.

10.2 to 10.4 Debt Securities and Other Securities, Modification of Terms and Other Attributes

Not applicable.

10.5 Modification of Terms of Securities

The Corporation has extended the expiry of these 2018 Warrants to 5 p.m. on June 14, 2022, or for two additional years, and modify the exercise price of the 2018 Warrants to \$ 0.275, the whole, subject to the following conditions in accordance with the policies of the Canadian Stock Exchange: (i) if, following the amendment, the market price of the Common Shares exceeds the amended exercise price by the applicable private placement discount for any 10 consecutive trading days, the terms of the 2018 Warrants must also be amended to 30 days. The 30-day period will commence 7 days from the end of the 10-day period; and (ii) consent is obtained from all holders of the 2018 Warrants.

10.6 Miscellaneous Securities Provisions

Not applicable.

10.7 Prior Sales

For the 12-month period prior to the date of this Listing Statement, no Common Share has been issued with the exception of the following:

Date	Number of Common Shares	Issue Price Per Common Share	Aggregate Issue Price	Nature of Consideration Received
2021-03-22	13,125,000	\$0.08	\$1,050,000	Cash
Total	13,125,000		\$1,050,000	

10.8 Stock Exchange Price

Since December 17, 2018, Terranueva is listed on the CSE under the new symbol TEQ. From April 8, 2013 until November 27, 2018, the Common Shares has been listed on the TSX-V under the symbol AXQ. Previously, the Common Shares were listed on the TSX-V under the symbol DOD.

	HIGH	LOW	VOLUME
			Common
			Shares
	(\$)	(\$)	#
<u>Year ended September 30, 2022</u>			
January 1 st to 27, 2022	0.095	0.08	102,600
December 2021	0.105	0.075	287,451
November 2021	0.140	0.070	354,924
October 2021	0.075	0.040	443,668
<u>Year ended September 30, 2021</u>			
4 th quarter	0.110	0.065	192,991
3 rd quarter	0.150	0.100	755,974
2 nd quarter	0.180	0.050	958,610
1st quarter	0.150	0.050	1,106,966
<u>Year ended September 30, 2020</u>			
4 th quarter	0.20	0.085	1,332,887
3 rd quarter	0.26	0.18	298,651
2 nd quarter	0.415	0.10	825,188
1st quarter	0.45	0.20	1,190,311

11. ESCROWED SECURITIES AND POOLING AGREEMENTS

Upon completion of the Acquisition, 17,699,852 Common Shares were held by Related Persons and escrowed as required by the Exchange's policies and National Policy 46-201 – *Escrow for Initial Public Offerings*. 10% of those Common Shares were released on December 17, 2018, which is the date that the Common Shares commenced trading on the Exchange, and are followed by six subsequent releases of 15% every six months thereafter. As of the date hereof, there is no more outstanding Common Shares held in escrow by such Related Persons.

12. PRINCIPAL SHAREHOLDERS

To the knowledge of the directors and officers of each of the Corporation, no Person beneficially owns, directly or indirectly, or exercises control or direction over voting securities carrying more than 10% of the voting rights attached to any class of voting securities of the Corporation as of the date hereof, except as follows:

Name	Type of Ownership	Number of Common Shares upon completion of the Transaction	% of Common Shares
Francisco Perez Jr. ⁽¹⁾	Registered and Beneficial	11,027,429 ⁽²⁾	23.99%
GMTN Inc.	Registered	4,818,838	10.48% ⁽³⁾
Jean-Luc Landry ⁽⁴⁾	Registered and Beneficial	12,377,179	26.92% ⁽⁵⁾

Notes:

- (1) Francisco Perez Jr. holds, directly and indirectly through Fiducie Castillo, of which Mr. Perez is a Trustee and through GMNT Inc., of which Mr. Perez is a shareholder, 11,027,429 Common Shares and 500,000 Options representing an aggregate of 17.50% of the issued and outstanding Common Shares on a fully diluted basis, after giving effect to Common Shares reserved for issuance upon the exercise of the Options, convertible debentures and Warrants of the Corporation but excluding those reserved pursuant to a potential conversion into Common Shares.
- (2) Includes 7,464,818 Common Shares (16.24%) held through Fiducie Castillo, of which Francisco Perez Jr. is a Trustee and 715,116 Common Shares (1.56%) held by Francisco Perez Jr. indirectly through GMTN Inc., of which is Mr. Perez Jr. is a shareholder. Francisco Perez Jr. is Director of the Corporation.
- (3) Representing an aggregate of 7.31% of the issued and outstanding Common Shares on a fully diluted basis as described at note 1 hereinabove.
- (4) Jean-Luc Landry holds, directly and indirectly through AMAFLO (1999) Inc., of which Mr. Landry is a controlling shareholder, 12,377,179 Common Shares of which 11,981,000 Common Shares are held directly by Mr. Landry, and 100,000 Options representing an aggregate of 18.94% of the issued and outstanding Common Shares on a fully diluted basis as described at note 1 hereinabove. Jean-Luc Landry is Director, Executive Chairman and Chief Executive Officer of the Corporation.

13. DIRECTORS AND OFFICERS

Messrs. Sylvain Aird, Marc-André Aubé and Francisco Perez Jr. were elected as directors at the special meeting of shareholders of Axe on November 23, 2018.

Jean-Luc Landry, Peter Polatos and Dominique St-Louis hold their position with the Corporation since March 19, 2021, November 2, 2020 and December 15, 2019 respectively. Gérard Landry and Sylvain Tremblay hold their position with the Corporation since April 26, 2021.

Each director of the Corporation holds office until the close of the next annual general meeting of the Corporation, or until his or her successor is duly elected or appointed, unless his or her office is earlier vacated. The term of office of the Corporation's officers expires at the discretion of the Corporation's directors.

The following chart states, for each director or officer of the Corporation, their name, municipality of residence, age, current position with the Corporation as well as information regarding the Common Shares beneficially owned or controlled directly or indirectly, as of the date hereof.⁽⁴⁾

Name, Municipality of Residence and Age⁽¹⁾	Position with the Corporation	Number and Percentage of Common Shares Owned or Controlled
Sylvain Aird Montréal, Québec Age: 51	Director, Secretary	219,092 0.48%
Marc-André Aubé ⁽²⁾ Ville Mont-Royal, Québec Age: 49	Director	443,508 0.96%
Gérard Landry ⁽³⁾ Magog, Québec Age: 71	Director and President of Operations	625,000 1.36%
Jean-Luc Landry ⁽²⁾ Outremont, Québec Age : 74	Director, Chairman and Chief Executive Officer	12,377,179 26.92%
Francisco Perez Jr. Repentigny, Québec Age: 39	Director	11,027,429 23.99%
Peter Polatos ⁽²⁾ Montréal, Québec Age: 61	Director	375,000 0.82%
Dominique St-Louis St-Lambert, Québec Age: 59	Chief Financial Officer	250,000 0.54%
Sylvain Tremblay ⁽³⁾ Québec, Québec Age: 59	Director	1,488,537 3.24%

Notes:

- (1) The information as to principal occupation, business or employment and Common Shares beneficially owned or controlled is not within the knowledge of the management of the Company and has been furnished by the respective individuals.
- (2) Member of the Audit Committee of the Corporation.
- (3) Member of the Corporate Governance and Human Resources Committee of the Corporation.

As of the date of this Listing Statement, the Related Persons of the Corporation beneficially own, directly or indirectly, as a group 30,909,467 Common Shares of the Corporation representing approximately 67.24% of all outstanding voting securities of the Corporation on an undiluted basis.

Relevant Education and Experience

The following are summaries of the directors and officers of the Corporation, including their respective positions with the Corporation, relevant work experience, principal occupation over the past five (5) years and educational background:

Sylvain Aird (Director and Secretary of the Corporation)

Sylvain Aird is a lawyer who has been acting as legal counsel for nearly 25 years, including 14 years with Boralex Inc. (TSX: BLX), a public renewable energy corporation with operations in North America and Europe. From September 2012 to June 2017, Mr. Aird served as Vice President Europe, Chief Legal Officer and Secretary at Boralex Inc. He also served as Vice President Business Development from June 2017 to March 2018. Mr. Aird is also a Director of Geekco Technologies Corporation (TSX-V: GKO; OTC: GKOTF), a collaborative social media company aiming to promote local businesses thanks to the leverage of the community. During his career, Mr. Aird has acted in multiple complex transactions and financings in Canada and abroad. Since April 2018, Mr. Aird has been working in securities for the firm Séguin Racine, Avocats.

Marc-André Aubé (Director of the Corporation)

Marc-André Aubé holds since January 2017 the position of President and COO of Walter Surface Technologies, a leader in surface treatment technologies established in 7 countries in North America, South America and Europe. He oversees the company's strategic corporate direction with a focus on global expansion. Before joining Walter, Mr. Aubé was, from May 2007 to January 2017, President and Chief Operating Officer of GardaWorld Protective Services. He also has experience in various industry sectors including chemical products with Nalco Canada, oil and gas with Petro-Canada, and finance with the Caisse de dépôt et placement du Québec and Scotia Capital Inc. Mr. Aubé is a CFA and also holds an MBA from the HEC Montréal and an engineering degree from the Montréal Polytechnic School.

Gérard Landry (Director and President of Operations of the Corporation)

Mr. Landry, P.Eng. was vice-president, and then president and principal shareholder of the firm X-Per-X inc for 30 years, a company which has become internationally renowned specializing in surveillance, quality assurance and quality control of industrial products. He has been actively involved in management and business development for over thirty years, in a wide variety of fields, such as factory production supervision, metallurgy, non-destructive testing, welding inspection. Mr. Landry is currently vice-president of B2MA inc. and previously held the position of Director of sales and business development for the Quebec division of the multinational SGS, two businesses also specializing in manufacturing monitoring and equipment and infrastructure inspection. Mr. Landry is also a specialist in ultrasonic monitoring of railway tracks. In addition, he was regularly a consultant and speaker at seminars for renowned companies in non-destructive testing. Mr. Landry has also taught as a lecturer for many years at the École Polytechnique de Montréal in materials engineering and aerospace engineering. Mr. Landry holds a Bachelor's degree in Engineering Physics from École Polytechnique de Montréal and is a member of the Ordre des Ingénieurs du Québec.

Jean-Luc Landry (Director, Chairman and Chief Executive Officer of the Corporation)

Mr. Landry serves as director of Garda World Security Corporation since July 2002 and currently serves as the Lead Director. He holds a bachelor of science degree in Economics from Collège Ste-Marie and pursued graduate studies in Economics at the University of Ottawa. Mr. Landry is a Partner and Vice-Chairman of Nymbus, a discretionary portfolio management company, and of Northstone Power Corp. a power generation company in Alberta. Until recently, he was also President of Landry Investment Management Inc. and Chairman of the Board of Technoparc Montréal. Mr. Landry began his career as an economic analyst at Sun Life of Canada. He then participated in the founding of Canagex Placements Ltée. where he managed the asset allocation and bond portfolios as Vice President. In 1978, he became responsible for government financing at Lévesque Beaubien, a securities brokerage firm. In 1981, he joined the Bolton Tremblay team as Vice President and Portfolio Manager and became its President in 1987. Following the merger of Bolton Tremblay and Monrusco & Associates, Mr. Landry became President and Chief Executive Officer of Monrusco Bolton from 1999 to May 2000.

Francisco Perez Jr. (Director of the Corporation)

Francisco Junior Perez is the Chief Operations Officer and founder of Terranueva Pharma (COO) since May 2018. For the past five years, Mr. Perez has been acting as Transport and Logistics Supervisor at Perez International inc / 9157-4863 Quebec Inc. Mr. Perez has 15 years of experience as a Director of Specialized Operations in policy integration, new accreditation and new technologies in an ever-changing environment from an international perspective. His proactive expertise in preventive measures has allowed him to provide permanent solutions to recurring problems and improve the fluidity of the company's operations.

Peter Polatos (Director of the Corporation)

Mr. Polatos is President of IPC (Investments Polatos Corp), a firm specializing in alternative financing and corporate restructuring. He is also a founding member of the BTB Real Estate Investment Trust (BTB-Un.TO) and a member of the organization's Investment Committee where he previously served as Vice President, Acquisitions and Assistant Secretary until March 31, 2009. Until September 2005, he held the position of Assistant Vice President of Colliers International (Quebec) Inc., following four years (November 2001 to July 2005) as Vice President, Business Development at Technoparc Saint-Laurent and five years (March 1996 to September 2001) as a senior consultant at the National Bank of Canada. Peter Polatos has extensive experience in the business world and the real estate industry, both in reorganization and restructuring, and the management, acquisition and sale of buildings. He holds a Master of Business Administration (MBA) from Concordia University, which he obtained in March 1997.

Dominique St-Louis (Chief Financial Officer (CFO) of the Corporation)

For the past 20 years, Mr. St-Louis has held various management positions within Groupe SAJY Inc., a group of private companies active in the communications sector, including the position of Chief Executive Officer at &CO Creative Collaborators, one of the largest independent creative agencies in Quebec. In this role, Dominique supports several local and national brands in developing in a very fast-changing environment. In parallel, from 2012 to 2015, he served as Chief Financial Officer for Perisson Oil Corporation (CSE: POG).

Sylvain Tremblay (Director of the Corporation)

Mr. Tremblay has over 30 years of experience in the construction industry, as President of Groupe Immobilier SMB Inc., Construction SMB Dallaire Inc. and Immeubles Locasa Inc. Mr. Tremblay is an experienced developer, property owner and builder. During his career, he has been actively involved in the construction of several thousand housing units. Mr. Tremblay has been very involved in the construction industry, particularly through his dedication of over a decade to the Québec Association of Construction and Housing Professionals Inc. ("APCHQ") which has 18,000 contractor members. He was, at one point or another, a director, the regional president of Quebec City, a director of La garantie des bâtiments résidentiels neufs de L'APCHQ Inc. ("GMN"), director of La Garantie des immeubles résidentiels inc. (also doing business as "GIR"), president of the Governance and Ethics Committee and finally concluded this journey by holding the position of Provincial President of the APCHQ. His professional career led him to build homes in Germany and Japan between 1994 and 1997, where more than 50 homes were exported and built on foreign soil. These years of experience, have given him an assured understanding of the business world, contractors, financing structures and boards.

Gérard Landry and Francisco Perez Jr. are the directors or officers who has experience within the business field of the Corporation.

It is expected that Dominique St-Louis, Jean-Luc Landry and Gérard Landry will devote 33% of their time to the business of the Corporation and that Sylvain Aird, Marc-André Aubé, Francisco Perez Jr., Peter Polatos and Sylvain Tremblay will devote 5% of their time to the business of the Corporation.

Board Committees

As indicated in the table above, the Board of Directors of the Corporation has two committees, namely the Corporate Governance and Human Resources Committee, composed of Sylvain Tremblay and Gérard Landry, and the Audit Committee, composed of Marc-André Aubé, Jean-Luc Landry and Peter Polatos.

Based on the foregoing and their respective above bios at Section 13 - Directors and Officers, all members of the audit committee are financially literate and independent (except Jean-Luc Landry who is an officer of the Corporation). Indeed, all Audit Committee members have developed the ability to read and understand a set of financial statements that present a breadth and level of complexity of accounting issues that are generally comparable to the breadth and complexity of the issues that can reasonably be expected to be raised by the Corporation's financial statements and has knowledge thereof.

Marc-André Aubé is a CFA by training and holds an MBA from the HEC Montréal. He is the current President and COO of Walter Surface Technologies, a leader in surface treatment technologies established in 7 countries in North America, South America and Europe. Before joining Walter, Mr. Aubé was President & Chief Operating Officer Canada, Protective Services of Garda World Security Corporation. He also has experience in finance with the Caisse de dépôt et placement du Québec and Scotia Capital Inc.

Jean-Luc Landry serves as director of Garda World Security Corporation since July 2002 and currently serves as the Lead Director. He holds a bachelor of science degree in Economics from Collège Ste-Marie and pursued graduate studies in Economics at the University of Ottawa. Mr. Landry is a Partner and Vice-Chairman of Nymbus, a discretionary portfolio management company, and of Northstone Power Corp. a power generation company in Alberta. Until recently, he was also President of Landry Investment Management Inc. and Chairman of the Board of Technoparc Montréal. Mr. Landry began his career as an economic analyst at Sun Life of Canada. He then participated in the founding of Canagex Placements Ltée. where he managed the asset allocation and bond portfolios as Vice President. In 1978, he became responsible for government financing at Lévesque Beaubien, a securities brokerage firm. In 1981, he joined the Bolton Tremblay team as Vice President and Portfolio Manager and became its President in 1987. Following the merger of Bolton Tremblay and Montrusco & Associates, Mr. Landry became President and Chief Executive Officer of Montrusco Bolton from 1999 to May 2000.

Peter Polatos is President of IPC (Investments Polatos Corp), a firm specializing in alternative financing and corporate restructuring. He is also a founding member of the BTB Real Estate Investment Trust (BTB-Un.TO) and a member of the organization's Investment Committee where he previously served as Vice President, Acquisitions and Assistant Secretary until March 31, 2009. He served five years (March 1996 to September 2001) as a senior consultant at the National Bank of Canada. He holds a Master of Business Administration (MBA) from Concordia University, which he obtained in March 1997.

Cease Trade Orders or Bankruptcy

As of the date of this Listing Statement, with the exception of the individual disclosed hereunder, no director, officer, insider or promoter of the Corporation or a shareholder holding a sufficient number of securities of Corporation to affect materially the control of the Corporation is, or within 10 years before the date of this Listing Statement has been, a director, officer, insider or promoter of any other issuer that, while that person was acting in that capacity:

- a) was the subject of a cease trade or similar order, or an order that denied the other issuer access to any exemptions under applicable securities legislation for a period of more than 30 consecutive days;

- b) was subject to an event that resulted, after the director or executive officer ceased to be a director or executive officer, in the issuer being the subject of a cease trade or similar order or an order that denied the relevant issuer access to any exemption under securities legislation, for a period of more than 30 consecutive days;
- c) became bankrupt, made a proposal under any legislation relating to bankruptcy or insolvency or was subject to or instituted any proceedings, arrangement or compromise with creditors or had a receiver, receiver manager or trustee appointed to hold its assets; or
- d) within a year of that person ceasing to act in that capacity, became bankrupt, made a proposal under any legislation relating to bankruptcy or insolvency or was subject to or instituted any proceedings, arrangement or compromise with creditors or had a receiver, receiver manager or trustee appointed to hold its assets.

Penalties or Sanctions

As of the date of this Listing Statement, with the exception of the individual disclosed hereunder, no director, officer, insider or promoter of the Corporation or a shareholder holding a sufficient number of securities of the Corporation to affect materially the control of the Corporation has been subject to any penalties or sanctions imposed by a court relating to securities legislation or by any securities regulatory authority or has entered into a settlement agreement with a securities regulatory authority; or has been subject to any other penalties or sanctions imposed by a court or regulatory body or self-regulatory authority that would be likely to be considered important to a reasonable investor making an investment decision.

Personal Bankruptcies

As of the date of this Listing Statement, no nominee for election as a director of the Corporation or any proposed director, officer, insider or promoter of the Corporation or a shareholder holding a sufficient number of securities of the Corporation to affect materially the control of the Corporation is, or within the 10 years before the date of this Listing Statement, has been declared bankrupt, made a proposal under any legislation relating to bankruptcy or insolvency, or has been subject to or instituted any proceedings, arrangement or compromise with creditors, or had a receiver, receiver manager or trustee appointed to hold their assets.

Conflicts of Interest

To the knowledge of the directors and officers of the Corporation, except as disclosed under item “Interest of Management and Others in Material Transactions” of this Listing Statement, there is no existing or potential material conflict of interest between the Corporation or a subsidiary of the Corporation and a director, officer or promoter of the Corporation or a subsidiary of the Corporation. Conflicts of interest, if any, are subject to procedures and recourses pursuant to *Canadian Business Corporations Act* (the “CBCA”).

14. CAPITALIZATION

14.1 Issued Capital

The following tables provide information about the Company’s capitalization as of the date hereof.

Issued Capital	Number of Common Shares (non-diluted)⁽¹⁾	Number of Common Shares (fully-diluted)⁽²⁾	% of Issued (non-diluted)	% of Issued (fully diluted)
<u>Public Float</u>				
Total Outstanding (A)	45,969,961	65,887,183	100%	100%
Held by Related Persons or employees of the Issuer or Related Person of the Issuer, or by persons or companies who beneficially own or control, directly or indirectly, more than a 5% voting position in the Issuer (or who would beneficially own or control, directly or indirectly, more than a 5% voting position in the Issuer upon exercise or conversion of other securities held) (B) (“non-public securityholders”)	30,909,467	48,035,244	67.24%	72.91%
Total Public Float (A-B)	15,060,494	17,851,939	32.76%	27.09%
<u>Freely-Tradeable Float</u>				
Number of outstanding securities subject to resale restrictions, including restrictions imposed by pooling or other arrangements or in a shareholder agreement and securities held by control block holders (C)	-	-	-	-
Total Tradeable Float (A-C)	45,969,961	65,887,183	100%	100%

Notes:

- (1) Excluding Common Shares reserved for issuance pursuant to outstanding Warrants, convertible debentures and Options.
- (2) Including Common Shares reserved for issuance pursuant to 2,310,000 outstanding 2018 Warrants, 13,125,000 outstanding 2021 Warrants, \$333,333.32 of debentures convertible into 2,222,222 Common Shares at a conversion price of \$0.15 and 2,260,000 outstanding Options. As of the date hereof, the Company has 3,166,329 Common Shares reserved for issuance upon exercise of as much Options under its Stock Option Plan, of which 2,260,000 Options are currently issued and outstanding and 906,329 Options remained available to grant.

Public Securityholders (Registered)

For the purposes of this report, “public securityholders” are persons other than persons enumerated in section (B) of the previous chart.

Class of Security

Size of Holding of Common Shares	Number of Holders	Total number of Common Shares
1 – 99 securities	1	1
100 – 499 securities	-	-
500 – 999 securities	-	-
1,000 – 1,999 securities	-	-
2,000 – 2,999 securities	-	-
3,000 – 3,999 securities	-	-
4,000 – 4,999 securities	2	8,000
5,000 or more securities	38	4,340,597
Total	41	4,348,598

Public Securityholders (Beneficial)

Beneficial public security holders include (i) beneficial holders holding securities in their own name as registered shareholders; and (ii) beneficial holders holding securities through an intermediary where the Company has been given written confirmation of shareholdings. For the purposes of this section, it is sufficient if the intermediary provides a breakdown by number of beneficial holders for each line item below; names and holdings of specific beneficial holders do not have to be disclosed. If an intermediary or intermediaries will not provide details of beneficial holders, give the aggregate position of all such intermediaries in the last line.

Class of Security

Size of Holding of Common Shares	Number of Holders	Total number of Common Shares
1 – 99 securities	641	13,991
100 – 499 securities	193	45,482
500 – 999 securities	167	112,982
1,000 – 1,999 securities	165	221,195
2,000 – 2,999 securities	83	192,575
3,000 – 3,999 securities	71	238,492
4,000 – 4,999 securities	21	92,035
5,000 or more securities	334	9,786,047
Undetermined	1	9,097
Total	1,676	10,711,896

Non-Public Securityholders (Registered)

For the purposes of this report, “non-public securityholders” are persons enumerated in section (B) of the issued capital chart.

Class of Security

Size of Holding of Common Shares	Number of Holders	Total number of Common Shares
1 – 99 securities	-	-
100 – 499 securities	-	-
500 – 999 securities	-	-
1,000 – 1,999 securities	-	-
2,000 – 2,999 securities	-	-
3,000 – 3,999 securities	-	-
4,000 – 4,999 securities	-	-
5,000 or more securities	10	13,287,929
Total	10	12,640,975

14.2 Convertible Securities/Exchangeable Securities

The following table summarizes the outstanding securities convertible into Common Shares in our authorized capital as of the date of this Listing Statement:

Description of Security (include conversion / exercise terms, including conversion / exercise price)	Number of convertible / exchangeable securities outstanding	Number of listed securities issuable upon conversion / exercise
Stock Options issued with an exercise price of \$0.50 per Common Share expiring on February 4, 2029 or 2022	1,510,000 Stock Options	1,510,000 Common Shares ⁽¹⁾
Stock Options issued with an exercise price of \$0.15 per Common Share expiring on May 30, 2026	750,000 Stock Options	750,000 Common Shares ⁽¹⁾
2018 Warrants issued with an exercise price of \$0.275 per Common Share	2,310,000 2018 Warrants	2,310,000 Common Shares
2021 Warrants issued with an exercise price of \$0.15 per Common Share	13,125,000 2021 Warrants	13,125,000 Common Shares
\$333,333.32 of debentures convertible into 2,222,222 Common Shares at a conversion price of \$0.15	\$333,333.32 of convertible debentures	2,222,222 Common Shares
Total:	2,260,000 Stock Options ⁽²⁾ ; 15,435,000 Warrants \$333,333.32 of convertible debentures	19,917,222 ⁽¹⁾ Common Shares

Notes:

- (1) As of the date hereof, the Company has 3,166,329 Common Shares reserved for issuance upon exercise of as much Options under its Stock Option Plan, of which 2,260,000 Options are currently issued and 906,329 Options remained available to grant.

14.3 Other Listed Securities

The Company has no other listed securities reserved for issuance that are not included in Section 14.2 and the following:

- following a decision of the Board of Terranueva, a potential 2,900,000 Common Shares (50 cents per Common Share) may be issued pursuant to the exercise of a right to buyout the Facility at its fair market value.

15. EXECUTIVE COMPENSATION

A summary of the Company's and the Resulting Issuer's executive compensation is set forth in Appendix A to this Listing Statement.

16. INDEBTEDNESS OF DIRECTORS AND EXECUTIVE OFFICER

16.1 Aggregate Indebtedness

No existing or proposed director, executive officer or senior officer of the Corporation or any associate of any of them, is indebted to the Corporation or its subsidiary.

16.2 Indebtedness under Securities Purchase and Other Programs

Not applicable.

17. RISK FACTORS

The following are certain factors relating to the Corporation's business which prospective investors should carefully consider before deciding whether to purchase Common Shares in the Corporation's authorized capital. The following information is a summary only of certain risk factors and is qualified in its entirety by reference to, and must be read in conjunction with, the detailed information appearing elsewhere in this Listing Statement. These risks and uncertainties are not the only ones we are facing. Additional risk and uncertainties not presently known to us, or that we currently deem immaterial, may also impair our operations. If any such risks occur, the business, financial condition, liquidity and results of our operations could be materially adversely affected and may impact negatively the price of the Corporation's Common Shares.

Acquisition Risks

The use of proceeds and business strategy of Terranueva Corporation is to seek new opportunities in the cannabis space, including acquiring existing companies, businesses or properties in which to build new facilities. In pursuit of such opportunities, Terranueva Corporation may fail to select appropriate businesses or properties, to negotiate appropriate acquisition terms or to conduct sufficient due diligence to determine all related liabilities and regulatory requirements. In addition, Terranueva Corporation may encounter difficulties in transitioning the acquired business or properties into its existing business. Terranueva Corporation may fail to realize cost savings, synergies and benefits from any acquisition. Terranueva Corporation cannot provide assurance that it will complete any acquisition that it pursues on favorable terms, or that any such acquisitions will ultimately benefit the business.

Unfavourable Publicity or Consumer Perception

Terranueva Corporation believes the medical and recreational marijuana industry is highly dependent upon consumer perception regarding the safety, efficiency and quality of the medical and recreational marijuana produced. Consumer perception of the Terranueva Corporation's products can be significantly influenced by scientific research or findings, regulatory investigations, litigation, media attention and other publicity regarding the consumption of medical or recreational marijuana products. There can be no assurance that future scientific research, findings, regulatory proceedings, litigation, media attention or other research findings or publicity will be favorable to the medical or recreational marijuana market or any product, or consistent with earlier publicity. Future research reports, findings, regulatory proceedings, litigation, media attention or other publicity that are perceived as less favorable than, or that question, earlier research reports, findings or publicity could have a material adverse effect on the demand for Terranueva Corporation's products and the business, results of operations, financial condition and cash flows of Terranueva Corporation. The Corporation's dependence upon consumer perceptions means

that adverse scientific research reports, findings, regulatory proceedings, litigation, media attention or other publicity, whether or not accurate or with merit, could have a material adverse effect on Terranueva Corporation, the demand for products, and the business, results of operations, financial condition and cash flows of Terranueva Corporation. Further, adverse publicity reports or other media attention regarding the safety, efficacy and quality of medical or recreational marijuana in general, or Terranueva Corporation's products specifically, or associating the consumption of medical or recreational marijuana with illness or other negative effects or events, could have such a material adverse effect. Such adverse publicity reports or other media attention could arise even if the adverse effects associated with such products resulted from consumers' failure to consume such products legally, appropriately or as directed.

Factors Which May Prevent Achievement of Growth Targets

Terranueva Corporation is currently in the development stage. There is a risk that additional resources will be needed and milestones will not be achieved on time, on budget, or at all, as they can be adversely affected by a variety of factors, including some that are discussed elsewhere in these risk factors and the following as it relates to Terranueva Corporation and its licensed suppliers:

- delays in obtaining, or conditions imposed by, regulatory approvals;
- facility design errors;
- environmental pollution;
- non-performance by third party contractors;
- increases in materials or labour costs;
- construction performance falling below expected levels of output or efficiency;
- breakdown, aging or failure of equipment or processes;
- contractor or operator errors;
- labour disputes, disruptions or declines in productivity;
- inability to attract sufficient numbers of qualified workers;
- disruption in the supply of energy and utilities; and
- major incidents and/or catastrophic events such as fires, explosions, earthquakes or storms.

Volatile Market Price for Common Shares

The market price for Common Shares may be volatile and subject to wide fluctuations in response to numerous factors, many of which are beyond Terranueva Corporation's control, including the following: (i) actual or anticipated fluctuations in Terranueva Corporation's quarterly results of operations; (ii) recommendations by securities research analysts; (iii) changes in the economic performance or market valuations of companies in the industry in which Terranueva Corporation operates; (iv) addition or departure of Terranueva Corporation's executive officers and other key personnel; (v) release or expiration of transfer restrictions on outstanding Common Shares; (vi) sales or perceived sales of additional Common Shares; (vii) operating and financial performance that vary from the expectations of management, securities analysts and investors; (viii) regulatory changes affecting Terranueva Corporation's industry generally and its business and operations; (ix) announcements of developments and other material events by Terranueva Corporation or its competitors; (x) fluctuations to the costs of vital production materials and services; (xi) changes in global financial markets and global economies and general market conditions, such as interest rates and pharmaceutical product price volatility; (xii) significant acquisitions or business combinations, strategic partnerships, joint ventures or capital commitments by or involving Terranueva Corporation or its competitors; (xiii) operating and share price performance of other companies that investors deem comparable to Terranueva Corporation or from a lack of market comparable companies; (xiv) and news reports relating to trends, concerns, technological or competitive developments, regulatory changes and other related issues in Terranueva Corporation's industry or target markets.

Financial markets have recently experienced significant price and volume fluctuations that have particularly affected the market prices of equity securities of companies and that have often been unrelated to the operating performance, underlying asset values or prospects of such companies. Such volatility has been particularly evident with regards to the share prices of medical or recreational cannabis companies that are public issuers in Canada. Accordingly, the market price of Common Shares may decline even if Terranueva Corporation's operating results, underlying asset values or prospects have not changed. Additionally, these factors, as well as other related factors, may cause decreases in asset values that are lasting and not temporary, which may result in impairment losses. There can be no assurance that continuing fluctuations in share price and volume will not occur. If such increased levels of volatility and market turmoil continue, Terranueva Corporation's operations could be adversely impacted and the trading price of Common Shares may be materially adversely affected.

Holding Corporation Status

Terranueva Corporation is a Holding Company and essentially all of its operating assets are the capital stock of its subsidiary. As a result, investors in the Corporation are subject to the risks attributable to its subsidiary. As a Holding Company, Terranueva Corporation conducts substantially all of its business through its subsidiary, which generate substantially all of its revenues. Consequently, Terranueva Corporation's cash flows and ability to complete current or desirable future enhancement opportunities are dependent on the earnings of its subsidiary and the distribution of those earnings to Terranueva Corporation. The ability of these entities to pay dividends and other distributions will depend on their operating results and will be subject to applicable laws and regulations which require that solvency and capital standards be maintained by such companies and contractual restrictions contained in the instruments governing their debt. In the event of a bankruptcy, liquidation or reorganization of any of Terranueva Corporation's subsidiaries, holders of indebtedness and trade creditors will generally be entitled to payment of their claims from the assets of those subsidiaries before any assets are made available for distribution to Terranueva Corporation.

Dividends

Terranueva Corporation's policy is to retain earnings to finance the development and enhancement of its products and to otherwise reinvest in Terranueva Corporation's businesses. Therefore, Terranueva Corporation does not anticipate paying cash dividends on Common Shares in the foreseeable future. Any decision to declare and pay dividends in the future will be made at the discretion of the board of directors of Terranueva Corporation and will depend on, among other things, financial results, cash requirements, contractual restrictions and other factors that the board of directors of Terranueva Corporation may deem relevant. As a result, investors may not receive any return on investment in the Common Shares unless they sell them for a share price that is greater than that at which such investors purchased them.

Limited Market for Securities

There can be no assurance that an active and liquid market for the Common Shares will be maintained and an investor may find it difficult to resell any securities of Terranueva Corporation.

COVID-19

In March 2020, the World Health Organization declared the COVID-19 outbreak a global pandemic. The situation is constantly changing, and the measures put in place have numerous economic repercussions on a global and local level. In response to the COVID-19 epidemic, governments have put in place emergency measures to combat the spread of the virus. These measures which include the implementation of a travel ban, self-imposed quarantine periods and social distancing have caused significant disruption for businesses, leading to a slowdown in the economy. The duration and impact of the COVID-19 pandemic remain unknown to this day, as does the effect of government actions. The current difficult

economic climate may result in financial repercussions on the Corporation, which could be significant, including the ability to obtain financing. The Corporation is putting measures in place to mitigate the impact of the pandemic on its future operations. The Corporation is continuing its review of the impact that market risk could have on the capital position and on its future operations.

Liquidity Risk

Terranueva Corporation's ability to remain liquid over the long term depends on its ability to obtain additional financing. Terranueva Corporation has in place planning and budgeting processes to help determine the funds required to support normal operating requirements on an ongoing basis as well as its planned development and capital expenditures. Terranueva Corporation's approach to managing liquidity risk is to ensure that it will have sufficient liquidity to meet liabilities when due. Furthermore, any debt financing, if available, may involve restrictive covenants, which may limit its operating flexibility with respect to business matters. If additional funds are raised through the issuance of equity securities, the percentage ownership of existing shareholders will be reduced, such shareholders may experience additional dilution in net book value, and such equity securities may have rights, preferences or privileges senior to those of its existing shareholders.

Access to public and private capital and financing may be negatively impacted by many factors including global volatility and market turmoil generally. Such factors may impact Terranueva Corporation's ability to obtain debt and equity financing in the future on favorable terms or obtain any financing at all. Additionally, global economic conditions may cause a long-term decrease in asset values. If such global volatility and market turmoil persist, Terranueva Corporation's operations and financial condition could be adversely impacted.

Terranueva Corporation Has Discretion in the Use of its Available Funds

Management of Terranueva Corporation will have discretion concerning the use of its available funds as well as the timing of their expenditures. As a result, investors will be relying on the judgment of management as to the application of the available funds. Terranueva Corporation may use its available funds other than as described under the headings "Available funds and principal purposes" and "Purpose of Funds" of Section 4. "Narrative Description of the Business" of this Listing Statement, if they believe it would be in Terranueva Corporation's best interest to do so and in ways that an investor may not consider desirable. The results and effectiveness of the application of the available funds are uncertain. If the available funds are not applied effectively, Terranueva Corporation's results of operations may suffer.

Risks Inherent in an Agriculture Business

Terranueva Corporation's business involves the growing of medical and recreational cannabis, which is an agricultural product. As such, the business is subject to the risks inherent in the agricultural business, such as pests, plant diseases and similar agricultural risks. Although Terranueva Corporation will grow its products indoors under climate-controlled conditions, and carefully monitors the growing conditions with trained personnel, there can be no assurance that natural elements will not have a material adverse effect on the volume, quality and consistency of its products.

Risks Relating to the Cannabis Industry

The Cannabis Industry is Subject to Competition

There is potential that Terranueva Corporation will face intense competition from other companies, some of which can be expected to have longer operating histories and more financial resources and production and marketing experience than Terranueva Corporation.

Because of the early stage of the industry in which Terranueva Corporation operates, Terranueva Corporation expects to face additional competition from new entrants. If the number of users of medical or recreational marijuana in Canada increases, the demand for products will increase and Terranueva Corporation expects that competition will become more intense, as current and future competitors begin to offer an increasing number of diversified products and pricing strategies. To remain competitive, Terranueva Corporation will require a continued high level of investment in research and development, marketing, sales and client support. Terranueva Pharma may not have sufficient resources to maintain research and development, marketing, sales and client support efforts on a competitive basis which could materially and adversely affect the business, financial condition and results of operations of Terranueva Corporation.

Regulatory Risks

Terranueva Corporation will operate in a new industry which is highly regulated, highly competitive and evolving rapidly. As such, new risks may emerge, and management may not be able to predict all such risks or be able to predict how such risks may result in actual results differing from the results contained in any forward-looking statements. Terranueva Corporation's ability to grow, store and sell recreational or medical CRA in Canada with respect to the Facility is dependent on the need to maintain Licenses from Health Canada and a CRA License from the Canada Revenue Agency in good standing. Failure to: (i) comply with the requirements of any Licenses or a CRA License; and (ii) maintain any required License or a CRA License would have a material adverse impact on the business, financial condition and operating results of the Terranueva Corporation.

Terranueva Corporation will incur ongoing costs and obligations related to regulatory compliance. Failure to comply with regulations may result in additional costs for corrective measures, penalties or in restrictions of its operations. In addition, changes in regulations, more vigorous enforcement thereof or other unanticipated events could require extensive changes to Terranueva Corporation's operations, increased compliance costs or give rise to material liabilities, which could have a material adverse effect on the business, results of operations and financial condition of Terranueva Corporation.

The industry is subject to extensive controls and regulations, which may significantly affect the financial condition of market participants. The marketability of any product may be affected by numerous factors that are beyond Terranueva Corporation's control and which cannot be predicted, such as changes to government regulations, including those relating to taxes and other government levies which may be imposed. Changes in government levies, including taxes, could reduce Terranueva Corporation's earnings and could make future capital investments or Terranueva Corporation's operations uneconomic. The industry is also subject to numerous legal challenges, which may significantly affect the financial condition of market participants and which cannot be reliably predicted.

Licensing Requirements

The market for cannabis (including medical and recreational marijuana) in Canada is regulated by the Cannabis Act and other applicable Cannabis Laws. Health Canada is the primary regulator of the industry as a whole. The Cannabis Laws aims to treat cannabis like any other narcotic used for medical or recreational purposes by creating conditions for a new commercial industry that is responsible for its production and distribution.

As of the date hereof, Terranueva Pharma holds cultivation, transformation and sale (medical and recreational) licenses. Following issuance of the License, License holders must ensure that the quality of cannabis products they produce meet all applicable requirements. When a License holder is first licensed, activities may be limited, particularly prior to being authorized to conduct the activity of sale for medical purposes. This graduated licensing is for the purpose of verifying that cannabis products intended for sale meet all of the quality standards set out under the Cannabis Regulations.

Any applicant seeking a CRA License is also subject to stringent licensing requirements.

Terranueva Corporation's ability to grow, store and sell cannabis for medical and recreational purposes in Canada is dependent on obtaining the License. The License is subject to ongoing compliance, reporting requirements and renewal and there is no guarantee that Health Canada will renew the License. Should Terranueva Corporation fail to obtain or comply with the requirements of the License there would be a material adverse effect on Terranueva Corporation's business, financial condition and results of operations.

Government licenses are currently, and in the future may be, required in connection with Terranueva Corporation's operations, in addition to other unknown permits and approvals which may be required. To the extent such permits and approvals are required and not obtained, Terranueva Corporation may be prevented from operating and/or expanding its business, which could have a material adverse effect on Terranueva Corporation's business, financial condition and results of operations.

Any applicant seeking to become a Licensed Producer is subject to stringent Health Canada licensing requirements. The below table provides a general overview of the licensing process as described by Health Canada.

Environmental Regulations and Risks

Terranueva Corporation's operations are subject to environmental regulation. These regulations mandate, among other things, the maintenance of air and water quality standards and land reclamation. They also set forth limitations on the generation, transportation, storage and disposal of solid and hazardous waste. Environmental legislation is evolving in a manner which will require stricter standards and enforcement, increased fines and penalties for non-compliance, more stringent environmental assessments of proposed projects and a heightened degree of responsibility for companies and their officers, directors and employees. There is no assurance that future changes in environmental regulation, if any, will not adversely affect Terranueva Corporation's operations.

Government approvals and permits are currently, and may in the future, be required in connection with Terranueva Corporation's operations. To the extent such approvals are required and not obtained, Terranueva may be curtailed or prohibited from the proposed production of medical or recreational cannabis or from proceeding with the development of their operations as currently proposed.

Failure to comply with applicable laws, regulations and permitting requirements may result in enforcement actions thereunder, including orders issued by regulatory or judicial authorities causing operations to cease or be curtailed, and may include corrective measures requiring capital expenditures, installation of additional equipment, or remedial actions. Terranueva Corporation may be required to compensate those suffering loss or damage by reason of its operations and may have civil or criminal fines or penalties imposed for violations of applicable laws or regulations.

Changes in Laws, Regulations and Guidelines

Terranueva Corporation's operations are subject to a variety of laws, regulations and guidelines relating to the manufacture, management, packaging/labelling, advertising, sale, transportation, storage and disposal of medical and recreational cannabis but also including laws and regulations relating to drugs, controlled substances, health and safety, privacy, the conduct of operations and the protection of the environment. To the knowledge of management, Resulting Issuer is currently in compliance with all such laws. That said, any changes to such laws, regulations and guidelines are matters beyond the control of Terranueva Corporation that may cause adverse effects to Resulting Issuer's operations and financial conditions.

The risks to the business of Terranueva Corporation represented by this or similar actions are that they might lead to court rulings or legislative changes that allow those with existing licenses to possess and/or grow medical or non-medical cannabis, perhaps allow others to opt out of the regulated supply system implemented through the Cannabis Laws by growing their own medical or recreational cannabis, or potentially even legitimize illegal areas surrounding cannabis dispensaries. This could significantly reduce the addressable market for Terranueva Corporation's products and could materially and adversely affect the business, financial condition and results of operations for Terranueva Corporation.

The Ministerial Order regarding the cannabis tracking system was published in the Canada Gazette, Part II, on September 5, 2018. It came into force on October 17, 2018. All those with a federal license to cultivate and process cannabis, and provinces and territories, are required to submit monthly tracking reports to the Minister of Health.

While the impact of this regime is uncertain and highly dependent on which specific laws, regulations or guidelines are changed and on the outcome of court decisions, it is not expected that any such changes would have an effect on Terranueva Corporation's operations that is materially different than the effect on similar-sized companies in the same business as Terranueva Corporation.

In addition, the industry is subject to extensive controls and regulations, which may significantly affect the financial condition of market participants. The marketability of any product may be affected by numerous factors that are beyond Terranueva Corporation's control and which cannot be predicted, such as changes to government regulations, including those relating to taxes and other government levies which may be imposed. Changes in government levies, including taxes, could reduce Terranueva's earnings and could make future capital investments or Terranueva Corporation's operations uneconomic.

Restrictions on Sales Activities

The industry is in its early development stage and restrictions on sales and marketing activities imposed by Health Canada, the Canada Revenue Agency, provincial governments, various medical associations, other governmental or quasi-governmental bodies or voluntary industry associations may adversely affect the Company's ability to conduct sales and marketing activities and could have a material adverse effect on the Company's respective businesses, operating results and financial conditions.

Limited Operational History

Terranueva plans to enter the medical and recreational cannabis sector. As a result, Terranueva is exposed to many of the risks common to start-up companies, including limitations in human, financial and other resources including lack of revenues. There can be no assurance that Terranueva will be successful in generating a return on its shareholders' investments and the likelihood of success must be considered given that the Corporation is in the start-up stage. These risks may include :

- The risk of not having sufficient capital to carry out its strategy;
- The risk of not developing its product and service offerings in a manner that is profitable and that will allow it to meet the requirements of its customers;
- The risk that its growth strategy will not be successful; and
- The risk that fluctuations in its operating results will be significant in relation to its business objectives.

Competition

There is potential that Terranueva Corporation will face intense competition from other companies, some of which can be expected to have more financial resources, industry, manufacturing and marketing experience than Terranueva Corporation. Additionally, there is potential that the industry will undergo consolidation, creating larger companies that may have increased geographic scope and other economies

of scale. Increased competition by larger, better-financed competitors with geographic or other structural advantages could materially and adversely affect the business, financial condition and results of operations of Terranueva Corporation.

The government of Canada has only issued to date a limited number of Licenses under the applicable Cannabis Laws. There are, however, several hundred applicants for Licenses. The number of Licenses granted could have an impact on the operations of Terranueva Corporation. Because of the early stage of the industry in which Terranueva Corporation operates, Terranueva Corporation expects to face additional competition from new entrants. According to Health Canada there were 813 Licensed Producers as of January 21, 2022⁵. If the number of users of medical or recreational cannabis in Canada increases, the demand for products will increase and Terranueva Corporation expects that competition will become more intense, as current and future competitors begin to offer an increasing number of diversified products.

Competition may increase as well since the recreational market was in Canada legalized on October 17, 2018. Terranueva Corporation will be in direct competition with other producers to become a provider of the SQDC in Québec or other state-controlled corporations in other Canadian provinces.

Product Liability

As a producer and distributor of products designed to be ingested or inhaled by humans, Terranueva has an inherent risk of exposure to claims, regulatory action and product liability litigation if products are alleged to have caused significant loss or damage. In addition, the production and sale of products involves risks of injury or loss to product consumers due to product handling by unauthorized third parties, product contamination, unauthorized use by unknowns and resulting from human consumption of Terranueva's products, alone or in combination with other drugs or substances. Terranueva may be subject to various product liability claims, including claims that Terranueva's products have caused injury, illness or loss, or have contained inadequate instructions for use or inadequate warnings about possible side effects or interactions with other substances. A product liability claim or regulatory proceeding against Terranueva could result in increased costs and adversely affect Terranueva's reputation with its customers and consumers and adversely impact its results of operations and financial condition.

Risks Relating to Terranueva

Dependence on the Institution

To date, Terranueva's activities and resources have focused primarily on its Facility located in L'Assomption, Quebec. Any adverse change or development affecting this Facility could have a material adverse effect on Terranueva's ability to produce cannabis, its operations, financial condition and business objectives.

Facility Lease Risk

The Facility is located on a property that is not owned by Terranueva. This property is subject to a long-term lease and similar agreements whereby the underlying land owned by a third party is leased to Terranueva with buy-back rights. Under the terms of a standard lease, the tenant is required to pay rent for the use of the land and is generally responsible for all costs and expenses associated with the building and improvements. Unless the term of the lease is extended, the land and all improvements will revert to the owner of the land at the end of the lease. In addition, an event of default by Terranueva under the

⁵ <https://www.canada.ca/en/health-canada/services/drugs-medication/cannabis/industry-licensees-applicants/licensed-cultivators-processors-sellers.html#wb-auto-6>

terms of the lease could also result in the loss of ownership if the default is not remedied within a reasonable period of time. The reversion or loss of ownership could have a material adverse effect on Terranueva's operations and results.

Cash Flow from Operations

During the fiscal year ended September 30, 2021, Terranueva Corporation had negative cash flows from operating activities (1 581 058 \$). This decrease is largely due to the gross margin deficit of \$911,559 and the fact that the Company did not generate any income.

Terranueva Corporation is dependent on existing or future intellectual property, and failure to protect the rights to use that intellectual property could adversely Terranueva's future growth and success.

Terranueva Corporation's failure to protect its existing or future intellectual property rights may result in the loss of exclusivity or the right to use the brands and technologies to which Terranueva Corporation has acquired or internally developed. If Terranueva does not adequately ensure the freedom to use this intellectual property Terranueva corporation may be subject to damages for infringement or misappropriation, and/or be enjoined from using such intellectual property. In addition, it may be difficult for Terranueva to enforce certain of its intellectual property rights, if any, against third parties should such third parties inappropriately acquire interests in Terranueva Corporation's intellectual property rights by filing unauthorized trademark applications in foreign countries to register Terranueva Corporation's marks because of their familiarity with its business in the United States. Any potential intellectual property litigation could result in significant expense to Terranueva Corporation, adversely affect the development of sales of the challenged product or intellectual property and divert the efforts of Terranueva Corporation's technical and management personnel, whether or not such litigation is resolved in the favor of Terranueva Corporation. In the event of an adverse outcome in any such litigation, Terranueva Corporation may, among other things, be required to: pay substantial damages; cease the development, manufacture, use, sale or importation of products that infringe upon other patented intellectual property; expend significant resources to develop or acquire non-infringing intellectual property; discontinue processes incorporating infringing technology; or obtain licenses to the infringing intellectual property.

Growth Management

Terranueva may be exposed to growth-related risks, including capacity constraints and pressures on its internal systems and controls. Terranueva's ability to effectively manage growth will require the implementation and continuous improvement of its operational and financial systems and the expansion, training and management of its employees. Terranueva's inability to accommodate growth could have a material adverse effect on its business, financial condition, results of operations and prospects.

Scientific research related to the benefits of cannabis remains in early stages, is subject to a number of important assumptions and may prove to be inaccurate

Research in Canada, the United States and internationally regarding the medical benefits, viability, safety, efficacy and dosing of cannabis or isolated cannabinoids remains in the relatively early stages, however, clinical trials are being held at a steadily increasing pace and certain applications have even been approved for use in children. Any statements concerning the potential medical benefits of cannabinoids are based on published articles and reports. As a result, any statements made herein are subject to the experimental parameters, qualifications, assumptions and limitations in the studies that have been completed.

Although Terranueva Corporation believes that the articles and reports, and details of research studies and clinical trials that are publicly available reasonably support its beliefs regarding the medical benefits, viability, safety, efficacy and dosing of cannabis, future research and clinical trials may prove such statements to be incorrect or could raise concerns regarding and perceptions relating to cannabis. Given

these risks, uncertainties and assumptions, investors should not place undue reliance on such articles and reports. Future research studies and clinical trials may draw opposing conclusions to those stated in this prospectus or reach negative conclusions regarding the viability, safety, efficacy, dosing, social acceptance or other facts and perceptions related to medical cannabis, which could materially impact Terranueva Corporation.

Reliance on Securing Sales agreements

Although Terranueva Corporation's early output is a very small proportional amount, sales agreements may not be secured to sell cannabis. Consequently, Terranueva Corporation may have difficulty selling its produced inventory at the target priced modelled in its revenue forecast.

Dependence on Management

Terranueva's success depends on the ability, expertise, judgment, vigilance and good faith of its senior management. While employment contracts and incentive programs are typically used as the primary methods of retaining key employees, such contracts and incentive programs cannot ensure continuity of service for these employees. Any loss of the services of these individuals could have a material adverse effect on the Corporation's business, results of operations or financial condition.

Conflicts of Interest

Terranueva may be subject to various potential conflicts of interest as some of its officers and directors may be involved in various activities. In addition, Terranueva's officers and directors may devote time to their outside business interests, provided that such activities do not significantly or adversely interfere with their duties with Terranueva. In such cases, the outside business interests may require significant time and attention from Terranueva's officers and directors, In some cases, officers and directors may have fiduciary duties associated with outside business interests that may interfere with their ability to devote time to Terranueva's business and affairs, if any, which could affect Terranueva's operations,

In addition, Terranueva may be involved in transactions that conflict with the interests of its respective directors and officers, who may from time to time deal with persons, companies, institutions or corporations with whom Terranueva does business or from which it may seek investments. The interests of such persons, companies, institutions or corporations may conflict with the interests of Terranueva. In addition, from time to time, such persons, businesses, institutions or companies may compete with Terranueva for available investment opportunities. Conflicts of interest, if any, will be subject to the procedures and remedies provided by applicable law. In particular, if such a conflict of interest arises at a meeting of the board of directors of Terranueva, a director who has such a conflict will abstain from voting for or against the approval of such participation or conditions. In accordance with applicable law, Terranueva's directors are required to act honestly, in good faith and in the best interests of Terranueva.

Information Technology Systems

We rely on information technology systems ("**IT systems**") to manage several aspects of our businesses and IT Systems are key components of our business and growth strategies. Therefore, a significant disruption in, or obsolescence of, our IT systems could limit our ability to manage and operate our business efficiently. These IT Systems are sensitive to, among other things, damage and disruption from power outages, natural disasters, computer or network failures, telecommunications services failures, physical or electronical loss of data, security breaches, cyber attacks, viruses, malwares, malicious software, and laws and regulations requiring mandatory improvements and/or upgrades to be made in a timely manner and for which we may not be able to comply. Any of these disruptions could have an adverse effect on our course of business, competitive positioning and/or image and reputation and could lead to claims that could affect in an adversely manner our profitability.

Corporate Social and Environmental Responsibility

At Terranueva, our objective is to become one of Canada's leading business in the cannabis industry. We understand that, in order to achieve this objective, we cannot only think about our products, and we must also consider the repercussions of our activities on the surrounding ecosystems and social environment. The Corporation does not record a provision for estimated future site rehabilitation costs to meet government standards, as our current facilities are very limited in size.

With respect to the social responsibility of our activities, Terranueva has not yet developed a social responsibility charter since no sales have been made as of the date hereof, but with the development of a marketing strategy and the marketing of our products, the Corporation will have elaborate such charter.

Product Recalls

Producers and distributors of products may be subject to recall or return of their products for a variety of reasons, including product defects such as contamination, undesirable side effects or interactions with other substances, packaging safety and inadequate or inaccurate labelling. If any of Terranueva's products are recalled due to an alleged product defect or for any other reason, Terranueva may be required to incur unforeseen expenses related to the recall and any legal proceedings in connection with the recall. Terranueva may lose a significant volume of sales and may not be able to replace such sales at an acceptable margin or at all. In addition, a product recall may require significant management attention.

Litigation

Terranueva may become involved in litigation from time to time in the normal course of business, which could have an adverse effect on its operations. In the event that any litigation in which Terranueva is potentially involved were to be decided against it, such a decision could have an adverse effect on Terranueva's ability to continue as a going concern, on the common shares and could draw significant resources. Even if Terranueva is successful in litigation in which it is potentially involved, such litigation could redirect significant resources from the business. The litigation could also create a negative perception of Terranueva's brand and, ultimately, of the Corporation's brand.

Operational Risk and Insurance Coverage

Terranueva has insurance to protect its assets, operations and employees. Although Terranueva believes that its insurance coverage covers all material risks to which it is exposed and is adequate and customary in its current state of operations, such insurance is subject to limitations and exclusions and may not be available for the risks and hazards to which Terranueva is exposed. However, Terranueva may also not be able to maintain insurance covering such risks at economically viable premiums. Insurance coverage may no longer be available or may not be sufficient to cover any resulting liability. Terranueva could be held liable for pollution or other risks that are not insured or that Terranueva may elect not to cover for cost or other reasons. Losses resulting from such events could result in significant costs to Terranueva, which could have a material adverse effect on Terranueva's financial performance and results of operations.

18. PROMOTER CONSIDERATION

Jean-Luc Landry may be considered to be the Promoter of the Corporation as he is leading the business of Terranueva and is the principal shareholder, director and principal officer of Terranueva. Jean-Luc Landry holds, directly and indirectly, 12,377,179 Common Shares of the Corporation, representing 26.92% of the Corporation's Common Shares. The Corporation has no investor relations firm or persons.

19. LEGAL PROCEEDINGS

Except as may be disclosed in the Annual Financial Statements of Terranueva and in the Audited Financial Statements of Terranueva Pharma, there are no legal proceedings material to the Company to which the Company is a party or of which any of its property is the subject matter, and there are no such proceedings known to the Company to be contemplated.

19.1 Regulatory Actions

The Company does not know of any:

- (1) Penalties or sanctions imposed against the Company by a court relating to provincial and territorial securities legislation or by a securities regulatory authority within the three years preceding the date of this Listing Statement;
- (2) Any other penalties or sanctions imposed by a court or regulatory body against the Company necessary to contain full, true and plain disclosure of all material facts relating to the securities being listed; and
- (3) Settlement agreements the Company entered into before a court relating to provincial and territorial securities legislation or with a securities regulatory authority within the three years immediately preceding the date hereof.

20. INTEREST OF MANAGEMENT AND OTHERS IN MATERIAL TRANSACTIONS

Except as disclosed in the Annual Financial Statements of Terranueva and in the Audited Financial Statements of Terranueva Pharma, as set out herein and hereunder, no director, executive officer or principal shareholder of the Company, or an Associate or Affiliate of a director, executive officer or principal shareholder of the Company, has any material interest, direct or indirect, in any transaction which has occurred within the three years before the date of this Listing Statement, or in any proposed transaction, that has materially affected or will materially affect the Company or a subsidiary of the Company, except (i) the closing on March 19, 2021 of the private placement of 2021 Units to which officers of Terranueva at the time of the closing (Peter Polatos and Dominique St-Louis) purchased a total of 625,000 2021 Units for a total consideration of \$50,000; (ii) that Terranueva has agreed to an on demand unsecured credit facilities of up to \$700,000, available in \$100,000 tranches, at an interest rate of 12% and refundable at any time without notice nor penalty. Jean-Luc Landry, directly or indirectly, offered all of the credit facility; and (iii) that Terranueva has agreed with AMAFLO (1999) Inc., which Jean-Luc Landry is controlling, to \$66,666,66 in principal amount of convertible debenture maturing on March 31, 2023, convertible into common shares of the capital stock of Terranueva at a conversion price of \$0.15 per share. All those transactions are measured at the exchange value, that is, the amount of consideration established and agreed to by the related parties which approximates the arm's length equivalent value.

21. AUDITORS, TRANSFER AGENTS AND REGISTRARS

21.1 Auditors

The Corporation's auditor is Pricewaterhouse Coopers LLP.

21.2 Transfer Agent and Registrar

The Corporation's registrar and transfer agent is Computershare Investors Services Inc.

22. MATERIAL CONTRACTS

Except for contracts made in the ordinary course of business, the following are the material contracts entered into by the Company within two years prior to the date hereof and which are currently in effect: (i) Terranueva has agreed to an on demand unsecured credit facilities of up to \$700,000, available in \$100,000 tranches, at an interest rate of 12% and refundable at any time without notice nor penalty. Jean-Luc Landry, directly or indirectly, offered all of the credit facility; and (ii) In April 2021, EDC has granted the Corporation an additional \$500,000 loan to the business to support its day-to-day operations, bringing EDC's support to the Corporation to \$1 million to date.

23. INTEREST OF EXPERTS

No person or company named in this document as having prepared or certified a part of the document or a report described in this document and no responsible solicitor or any partner of a responsible solicitor's firm, holds any beneficial interest, direct or indirect, in any securities or property of the Company or of an Associate or Affiliate of the Company.

24. OTHER MATERIAL FACTS

Other than as set out elsewhere in this Listing Statement, there are no other material facts about the Company and its securities which are necessary in order for this Listing Statement to contain full, true and plain disclosure of all material facts relating to the Company and its respective securities.

25. FINANCIAL STATEMENTS

25.1 Audited Financial Statements for the Issuer

The following financial statements are available on SEDAR at www.sedar.com and are also attached at Appendix B of this Listing Statement:

- Audited annual financial statements of the Corporation for the 12 months ended September 30, 2021 and 2020, together with the auditor's report thereon and the corresponding annual Management Discussion and Analysis;
- Audited annual financial statements of the Corporation for the 12 months ended September 30, 2020, and September 30, 2019, together with the auditor's report thereon and the corresponding annual Management Discussion and Analysis;

(collectively the "Annual Financial Statements")

25.2 Issuers Re-Qualifying for Listing following a Fundamental Change

Not applicable.

CERTIFICATE OF THE ISSUER

TERRANUEVA CORPORATION

The foregoing contains full, true and plain disclosure of all material information relating to Terranueva Corporation. It contains no untrue statement of a material fact and does not omit to state a material fact that is required to be stated or that is necessary to prevent a statement that is made from being false or misleading in light of the circumstances in which it was made.

Dated at L'Assomption (Québec) this January 28, 2022.

(Signed) Jean-Luc Landry

Jean-Luc Landry
Director, Chairman,
Chief Executive Officer and Promoter

(Signed) Dominique St-Louis

Dominique St-Louis
Chief Financial Officer

(Signed) Sylvain Aird

Sylvain Aird
Director and Secretary

(Signed) Gérard Landry

Gérard Landry
Director and President of Operations

APPENDIX A
COMPENSATION OF EXECUTIVE OFFICERS AND DIRECTORS
OF TERRANUEVA CORPORATION

Directors and Named Executive Officers Compensation, Excluding Compensation Securities

The following summary table sets forth selected compensation information for the years ended September 30, 2021 and 2020 for: (i) the Chief Executive Officer; (ii) the Chief Financial Officer; (iii) the most highly compensated executive officer of the Corporation, other than the individuals listed above, whose total compensation for the most recent fiscal year was more than \$150,000; and (iv) the directors of the Corporation.

Table of compensation excluding compensation securities

Name and position	Year ended September 30	Salary, consulting fee, retainer or commission (\$)	Bonus (\$)	Committee or meeting fees (\$)	Value of perquisites (\$) ⁽¹⁾⁽²⁾	Value of all other compensation (\$) ⁽²⁾	Total compensation (\$)
Jean-Luc Landry Director, Chairman and Chief Executive Officer	2021	-	-	-	-	-	-
Peter Polatos Director and former Interim President and Chief Executive Officer	2021	-	-	-	-	-	-
Dominique St-Louis Chief Financial Officer	2021	20,000	-	-	-	-	20,000
	2020	20,000	-	-	-	-	20,000
Gérard Landry Director and President of Operations	2021	37,499	-	-	-	-	37,499
Francisco Jr. Perez Director and former Chief Operating Officer	2021	29,132	-	-	-	-	29,132
	2020	58,950	-	-	-	-	58,950
Rafael Percopo Former Director, R&D and Quality Control Officer	2021	-	-	-	-	-	-
	2020	69,340	-	-	-	-	69,340

Table of compensation excluding compensation securities

Name and position	Year ended September 30	Salary, consulting fee, retainer or commission (\$)	Bonus (\$)	Committee or meeting fees (\$)	Value of perquisites (\$)⁽¹⁾⁽²⁾	Value of all other compensation (\$)⁽²⁾	Total compensation (\$)
Louis Doyle	2021	-	-	-	-	-	-
Former Director and Chief Security Officer	2020	10,700	-	-	-	-	10,700
Marc-André Aubé	2021	-	-	-	-	-	-
Director	2020	-	-	-	-	-	-
Sylvain Aird	2021	-	-	-	-	-	-
Director and Corporate Secretary	2020	-	-	-	-	-	-
Patrice Boily	2021	-	-	-	-	-	-
Former Director	2020	-	-	-	-	-	-
Alain Bureau	2021	-	-	-	-	-	-
Former Director	2020	-	-	-	-	-	-
Sylvain Tremblay	2021	-	-	-	-	-	-
Director		-	-	-	-	-	-

Notes :

- 1) The value of perquisites is disclosed only if such perquisites are not provided to all employees of the Corporation and their total value exceeds the following amounts for the year: a) \$15,000, if the total salary of the named executive officer or director does not exceed \$150,000; or b) 10% of the named executive officer's or director's salary, if the total salary of the named executive officer or director is greater than \$150,000 but less than \$500,000; or c) \$50,000, if the total salary of the named executive officer or director is \$500,000 or more.
- 2) The Corporation has not entered into any employment or consulting and management services agreement that provides for payment to a named executive officer or director in the event of termination, departure, constructive dismissal or change of control. In addition, the Corporation does not have a pension plan or any other plan that provides for the payment of pension benefits to named executive officers and directors.

Stock Options and Other Compensation Securities

The following table sets forth all securities awarded as compensation that were granted to named executive officers and directors of the Corporation during the year ended September 30, 2021.

Compensation Securities

Name and position	Type of compensation security ⁽¹⁾	Number of compensation securities, number of underlying securities, and percentage of class ⁽²⁾⁽³⁾	Date of issue or grant	Issue, conversion or exercise price (\$)	Closing price of the security or underlying security on date of grant (\$)	Closing price of the security or underlying security at year end (\$)	Expiry date
Jean-Luc Landry Director, Chairman and Chief Executive Officer	Stock Option	100,000 (100,000 Common Shares) (4.42%)	2021-05-31	0.15	0.12	0.07	2026-05-30
Peter Polatos Director and former Interim President and Chief Executive Officer	Stock Option	100,000 (100,000 Common Shares) (4.42%)	2021-05-31	0.15	0.12	0.07	2026-05-30
Dominique St-Louis Chief Financial Officer	Stock Option	100,000 (100,000 Common Shares) (4.42%)	2021-05-31	0.15	0.12	0.07	2026-05-30
Gérard Landry Director and President of Operations	Stock Option	100,000 (100,000 Common Shares) (4.42%)	2021-05-31	0.15	0.12	0.07	2026-05-30
Francisco Jr. Perez Director and former Chief Operating Officer	Stock Option	50,000 (50,000 Common Shares) (2.21%)	2021-05-31	0.15	0.12	0.07	2026-05-30
Rafael Percopo Former Director, R&D and Quality Control Officer	Stock Option	50,000 (50,000 Common Shares) (2.21%)	2021-05-31	0.15	0.12	0.07	2026-05-30
Marc-André Aubé Director	Stock Option	100,000 (100,000 Common Shares) (4.42%)	2021-05-31	0.15	0.12	0.07	2026-05-30

Compensation Securities

Name and position	Type of compensation security ⁽¹⁾	Number of compensation securities, number of underlying securities, and percentage of class ⁽²⁾⁽³⁾	Date of issue or grant	Issue, conversion or exercise price (\$)	Closing price of the security or underlying security on date of grant (\$)	Closing price of the security or underlying security at year end (\$)	Expiry date
Sylvain Aird Director and Corporate Secretary	Stock Option	50,000 (50,000 Common Shares) (2.21%)	2021-05-31	0.15	0.12	0.07	2026-05-30
Sylvain Tremblay Director	Stock Option	100,000 (100,000 Common Shares) (4.42%)	2021-05-31	0.15	0.12	0.07	2026-05-30

Notes :

- 1) Options to purchase Common Shares of the Corporation are granted pursuant to and in accordance with the terms and conditions set forth in the Corporation's stock option plan.
- 2) As of September 30, 2021 Jean-Landry held an aggregate of 100,000 options, Peter Polatos held an aggregate of 100,000 options, Dominique St-Louis held an aggregate of 100,000 options, Gérard Landry held an aggregate of 100,000 options, Francisco Jr. Perez held an aggregate of 500,000 options, Rafael Percopo held an aggregate of 290,000 options, Marc-André Aubé held an aggregate of 225,000 options, Sylvain Aird held an aggregate of 175,000 options and Sylvain Tremblay held an aggregate of 100,000 options. Patrice Boily, Louis Doyle and Alain Bureau, all former directors or officers of the Corporation, each held 125,000 options as of September 30, 2021.
- 3) All of these options vest on the date of grant.

During the Corporation's most recent fiscal years ended September 30, 2021 and 2020, there were no exercise of securities granted as compensation by the directors and named executive officers.

Equity Compensation Plan Information

The following chart sets forth, as of September 30, 2021, compensation plans under which equity securities of the Corporation can be issued:

Equity Compensation Plan Information			
Plan Category	Number of securities to be issued upon exercise of outstanding options, warrants and rights (a)	Weighted-average exercise price of outstanding options, warrants and rights (b)	Number of securities remaining available for future issuance under compensation plans (excluding securities reflected in column (a)) (c)
Equity-based compensation plans approved by securityholders	2,260,000	\$0.38	906,329
Equity compensation plans not approved by security holders	n/a	n/a	n/a

Compensation Analysis

General Principles of Executive Compensation

Although the Corporation has not adopted a formal compensation program due to its current development stage, remuneration plays an important role to attract, motivate and retain key members of the management team required for its success and to drive strategic growth initiatives.

Compensation is designed so as to constitute adequate reward for services and incentive for the executive management team to implement strategies aimed at increasing share value and creating economic value. The compensation is also established according to the duties and responsibilities that rest on the individuals and their own level of performance. The compensation is designed to take into account the constraints of the Corporation's business due to the fact that it is a small company in the cannabis sector that does not have a history of profits.

The Corporation is committed to a total compensation that: (a) will be competitive with the compensation received by executives employed by other small cannabis producers, without conducting formal benchmark with peers; (b) will link the executives' interests with those of the shareholders; and, (c) will reward superior performance. The Corporate Governance Committee did not consider the implications of the risks associated with the Corporation's compensation policies and practices.

Determining Compensation

The compensation of the Named Executive Officers is established by the Board of Directors, upon the recommendation of the Corporate Governance Committee. As of the date hereof, Messrs. Gérard Landry and Sylvain Tremblay are the members of the Corporate Governance Committee.

The compensation of the Names Executive Officers, other than the President and Chief Executive Officer, is proposed by the President and Chief Executive Officer to the Corporate Governance Committee, which recommends its adoption by the Board of Directors after independent negotiations with each executive officer. The compensation of the President and Chief Executive Officer is established by the Corporate Governance Committee, which recommends the adoption by the Board of Directors. In all cases, any officer who is a member of the Corporate Governance Committee and in respect of whom the Corporate Governance Committee determines his or her compensation, will refrain from participating in discussions relating to the Governance Committee's recommendation for compensation.

Components of Overall Compensation

When assessing total annual compensation, the Corporation focuses on four key components which are intended to collectively make up most of a executive total compensation opportunity, to reward past and current performance and to create incentives with respect to future performance. These four key components are comprised of fixed elements, namely base salary and variable compensation elements, namely incentive bonuses and grants of options to purchase Common Shares of the Corporation.

Base Salary

For the fiscal year ended September 30, 2021, base salary is evaluated based on comparisons to the base salaries offered by small capital stock companies in the cannabis sector, as well as on more subjective criteria such as internal equity and individual contributions to the Corporation's results during the last fiscal year. The Corporation's view is that a competitive base salary is a necessary element for retaining qualified executive officers. Base salaries are negotiated on an individual basis with each of the executive officers and are subject to an annual review.

Based on their respective experiences in the cannabis sector, the members of the Corporate Governance Committee continually reassess the base salary component of the Corporation's the Named Executive Officers to ensure that it reflects salaries offered for positions involving similar responsibilities and complexity, internal equity, as well as the skills and experience of the Corporation's Named Executive Officers. Accordingly, compensation paid in any given year will not necessarily be indicative of compensation to be paid in the future.

Incentive Bonus

The Corporation is currently in a growth period, and as such, incentive bonuses are being granted, based on the satisfactory work accomplished by the Named Executive Officers. The incentive bonuses are approved by the Corporate Governance Committee.

Option-Based Award Plan

The grant of stock options is part of the long-term incentive component of executive compensation and is an essential part of compensation. The Named Executive Officers may participate in the Corporation's Stock Option Plan, which is designed to encourage optionees to align their interests with those of shareholders, thereby enhancing shareholder value. In addition to complementing their compensation, the grant of stock options to the Named Executive Officers and directors of the Corporation is intended to encourage their participation in the growth and development of the Corporation by providing them with the opportunity through common share options to acquire or increase a financial stake in the Corporation and thereby motivate them to carry out the strategic growth initiatives of the Corporation. The number of options granted is determined following deliberations of the Board of Directors, upon the recommendation of the Corporate Governance Committee, and based on several factors, such as the investment in time and money, the functions and responsibilities of the position held, the level of responsibility and the overall contribution that an individual can bring to the Corporation in terms of professional experience, knowledge of the cannabis sector and other qualities of the individual, the whole, without taking into account previous grants. There is no specific weighting given to each of these criteria, which are considered as a whole.

Compensation and Risk Management

Given the size of the Corporation and the fact that it has not implemented a formal compensation program, it is not possible for the Corporate Governance Committee, Audit Committee or the Board of Directors to take into consideration the risks associated with the Corporation's compensation program and practices.

APPENDIX B
AUDITED FINANCIAL STATEMENTS AND
MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS
OF TERRANUEVA CORPORATION



TERRANUEVA

Corporation Terranueva

**États financiers consolidés
Exercices clos les
30 septembre 2021 et 2020**

(en dollars canadiens)



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Corporation Terranueva

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Corporation Terranueva et de sa filiale (collectivement, la « Société ») aux 30 septembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 30 septembre 2021 et 2020;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502



Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers consolidés, qui décrit les événements ou les situations indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Yves Bonin.

(Signé) PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 20 janvier 2022

¹ FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A110416

Corporation Terranueva

États consolidés de la situation financière

Aux 30 septembre	Note	2021	2020
		\$	\$
Actif			
Actif courant			
Trésorerie	5	118 382	314 274
Autres montants à recevoir	6	99 459	72 968
Actifs biologiques	7	6 900	40 244
Stocks	8	565 946	458 213
Frais payés d'avance		83 846	79 341
		<u>874 533</u>	<u>965 040</u>
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	9	1 427 550	1 719 016
Contrats locatifs	10	2 772 452	2 837 997
		<u>4 200 002</u>	<u>4 557 013</u>
		<u>5 074 535</u>	<u>5 522 053</u>
Passif			
Passif courant			
Crédit rotatif	11	962 820	941 907
Comptes créditeurs et charges à payer		1 297 612	1 061 818
Débitures - partie courante	12	33 333	429 237
Créances locatives - partie courante	10	2 936 296	39 531
		<u>5 230 061</u>	<u>2 472 493</u>
Passif non courant			
Créances locatives		-	2 936 396
Débitures	12	409 625	-
Dettes à long terme	13	773 405	332 119
		<u>1 183 030</u>	<u>3 268 515</u>
		<u>6 413 091</u>	<u>5 741 008</u>
Capitaux propres			
Capital social	16	8 164 874	7 114 874
Option de conversion	12	60 214	-
Surplus d'apport		804 713	843 960
Déficit		(10 368 357)	(8 177 789)
		<u>(1 338 556)</u>	<u>(218 955)</u>
		<u>5 074 535</u>	<u>5 522 053</u>
Continuité d'exploitation (note 2)			
Litiges (note 23)			

Approuvé par le conseil le 20 janvier 2022

(S) Jean-Luc Landry, administrateur

(S) Marc-André Aubé, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Terranueva

États consolidés des variations des capitaux propres

	Note	Nombre d'actions	Capital social \$	Option de conversion \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total \$
Solde au 30 septembre 2020		32 844 961	7 114 874	-	843 960	(8 177 789)	(218 955)
Émission d'actions par placement privé	16	13 125 000	1 050 000	-	-	-	1 050 000
Résultat net et résultat global de l'exercice		-	-	-	-	(2 190 568)	(2 190 568)
Rémunération à base d'actions	16	-	-	-	(39 247)	-	(39 247)
Composante capitaux propres des déventures convertibles, nette d'impôts futurs de 21 714 \$	12	-	-	60 214	-	-	60 214
Solde au 30 septembre 2021		45 969 961	8 164 874	60 214	804 713	(10 368 357)	(1 338 556)
Solde au 30 septembre 2019		32 844 961	7 114 874	-	607 710	(6 052 828)	1 669 756
Résultat net et résultat global de l'exercice		-	-	-	-	(2 124 961)	(2 124 961)
Rémunération à base d'actions	16	-	-	-	236 250	-	236 250
Solde au 30 septembre 2020		32 844 961	7 114 874	-	843 960	(8 177 789)	(218 955)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Terranueva
États consolidés du résultat net et du résultat global

Exercices clos les 30 septembre	Note	2021	2020
		\$	\$
Coût des marchandises vendues, net des aides gouvernementales			
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	7	33 344	45 107
Perte de valeur des stocks	8	878 215	677 188
Marge brute déficitaire		911 559	722 295
Charges			
Honoraires		401 701	165 485
Rémunération à base d'actions	16	(39 247)	236 250
Salaires et charges sociales		175 791	301 168
Aide gouvernementale	3 (vii)	(68 768)	(72 539)
Amortissement des contrats locatifs	10	65 545	62 671
Frais généraux et administratifs		251 015	305 535
Frais financiers	15	514 686	404 096
		1 300 723	1 402 666
Résultat avant impôts sur les résultats		(2 212 282)	(2 124 961)
Impôt différé		21 714	-
Résultat net et résultat global de l'exercice		(2 190 568)	(2 124 961)
Perte par action, de base et diluée		(0,06)	(0,06)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base et dilué		39 425 440	32 844 961

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Terranueva

États consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 30 septembre	Note	2021	2020
		\$	\$
Activités opérationnelles			
Résultat net		(2 190 568)	(2 124 961)
Éléments hors trésorerie			
Intérêts sur les débetures, contrats locatifs et dette à long terme		389 368	319 538
Impôt différé		(21 714)	-
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	7	33 344	45 107
Perte de valeur des stocks	8	878 215	677 188
Rémunération à base d'actions	3 et 16	(39 247)	236 250
Aide gouvernementale	3 (vii)	(229 227)	(150 328)
Amortissement des contrats locatifs	10 ii)	65 545	62 671
Amortissement des immobilisations corporelles	9	314 376	303 492
		<u>(799 908)</u>	<u>(631 043)</u>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	14	(781 150)	(750 416)
		<u>(1 581 058)</u>	<u>(1 381 459)</u>
Activités d'investissement			
Acquisition de contrats locatifs		-	(69 079)
Acquisition d'immobilisations corporelle		(22 910)	(26 547)
		<u>(22 910)</u>	<u>(95 626)</u>
Activités de financement			
Émission d'actions ordinaires par placement privé		1 050 000	-
Augmentation du crédit rotatif	11	20 913	941 907
Remboursement des créances locatives		(282 837)	(277 337)
Nouvelles créances locatives		-	72 626
Nouvelles dettes à long terme		620 000	480 000
		<u>1 408 076</u>	<u>1 217 196</u>
Variation nette de la trésorerie au cours de la période		(195 892)	(259 889)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		314 274	574 163
Trésorerie à la clôture de l'exercice		<u>118 382</u>	<u>314 274</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Terranueva

Notes annexes afférentes aux états financiers consolidés

30 septembre 2021 et 2020

1 Description des activités

Corporation Terranueva (la « Société ») a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions le 17 octobre 2007. La Société détient des licences de culture, transformation et vente (médicale et récréative) émises par Santé Canada en vertu du nouveau règlement d'application de la Loi sur le cannabis (Canada). Son siège social est situé au 803, boulevard L'Ange-Gardien, L'Assomption (Québec) Canada. Ses actions sont inscrites au Canadian Stock Exchange (CSE) sous le symbole « TEQ ».

COVID-19 et ses variantes

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 était une pandémie mondiale. La situation est en constante évolution et de nouvelles variantes sont apparues, et les mesures mises en œuvre ont de nombreuses répercussions économiques sur les plans mondial et local. En réponse à l'épidémie de COVID-19 et ses variantes, les gouvernements ont mis en œuvre des mesures d'urgence pour combattre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent notamment l'interdiction de voyager, des périodes de quarantaine auto-imposées et la distanciation sociale, ont entraîné des perturbations importantes pour les entreprises, ce qui a donné lieu à un ralentissement de l'économie.

La durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19 et de ses variantes demeurent inconnues à ce jour, tout comme l'effet des mesures gouvernementales.

Le climat économique difficile actuel peut entraîner des répercussions financières sur la Société, qui pourraient être importantes, incluant la capacité à obtenir du financement.

2 Mode de présentation et continuité d'exploitation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation.

À ce jour, la Société n'a pas généré de revenus, a cumulé un déficit de 10 368 357 (8 177 789 \$ en 2020) et est considérée en mode de démarrage. La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs sur sa capacité à rendre ses activités commerciales rentables et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé à obtenir les fonds nécessaires par l'émission de débentures, l'émission de capital social et la signature d'une facilité de crédit, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. L'application des Normes internationales d'informations financières (IFRS) selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation peut être inappropriée, car il existe un doute important sur le bien-fondé de l'hypothèse.

Les présents états financiers consolidés ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes des états consolidés de la situation financière si l'hypothèse de la continuité d'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

La Société fait appel à des jugements et estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société., comme le définit la note 3.

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées à la note 3.

La publication des états financiers consolidés de la Société a été approuvée et autorisée par le conseil d'administration le 20 janvier 2022.

3 Principales méthodes comptables

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux IFRS, telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

(i) Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société depuis le 14 décembre 2018 et ceux de sa filiale en propriété exclusive, Corporation Terranueva Pharma. Toutes les opérations inter sociétés, les soldes, les produits et les charges sont éliminés pendant la consolidation.

(ii) Trésorerie

La trésorerie est composée de l'encaisse ainsi que de l'encaisse en fidéicommis.

(iii) Actifs biologiques

La Société évalue ses actifs biologiques, qui se composent de plants de cannabis, à la juste valeur selon l'approche par le résultat, puis retranche le coût des ventes jusqu'au moment de la récolte, ce qui lui sert ensuite de base pour déterminer le coût des stocks après la récolte. La Société capitalise tous les coûts directs et indirects à mesure qu'ils sont engagés pendant la transformation des actifs biologique, soit de la comptabilisation initiale à la récolte. Ces coûts comprennent ceux liés à la main-d'œuvre, aux pousses, aux matériaux, aux services publics, aux installations, à l'amortissement, aux charges indirectes, à la rémunération à base d'actions des employés admissibles, au contrôle de qualité et aux tests. Les coûts directs et indirects capitalisés déterminés des actifs biologiques sont ultérieurement comptabilisés à titre de coût des marchandises vendues dans les états consolidés du résultat net et du résultat global au cours de la période où le produit connexe est vendu. Les semences sont évaluées à la juste valeur. Les profits et pertes latents de l'exercice découlant des variations de la juste valeur diminuée du coût des ventes sont inclus dans le résultat global de l'exercice auquel ils se rapportent.

(iv) Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moindre des deux montants. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de cannabis récolté sont transférés des actifs biologiques à la juste valeur à la récolte, ce qui devient le coût réputé initial des stocks. Les coûts après récolte sont capitalisés dans les stocks s'ils sont inférieurs à la valeur nette de réalisation. Les coûts subséquents comprennent les coûts des matériaux et de la main-d'œuvre liés au taillage, au séchage, aux essais, à l'emballage et au contrôle de qualité. Les coûts directs et indirects capitalisés déterminés qui se rapportent aux stocks sont ultérieurement comptabilisés à titre de coûts des marchandises vendues dans les états consolidés du résultat net et du résultat global lorsque le produit est vendu, exclusion faite des montants de la juste valeur réalisée inclus dans les stocks vendus, qui sont comptabilisés dans un poste distinct à même la marge brute avant amortissement inscrit dans les états consolidés du résultat net et du résultat global. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimatifs pour l'achèvement, et des coûts estimatifs de la vente. L'emballage et les fournitures sont initialement évalués au coût, puis au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moindre des deux montants.

(v) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminué des amortissements et des pertes de valeur. La durée et la méthode d'amortissement sont présentées ci-après :

Catégorie	Type	Durée
Matériel de culture et de production	Amortissement linéaire	5 ans
Équipements et matériel	Amortissement linéaire	5 ans
Équipement informatique	Amortissement linéaire	2 ans
Équipement de sécurité	Amortissement linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	Le moindre de leur vie utile et la durée de vie de l'immeuble
Projets en cours	Aucun amortissement	s. o.

La valeur résiduelle, la durée de vie et le mode d'amortissement font l'objet d'un examen et sont ajustés au besoin à chaque clôture d'exercice.

Les gains et pertes à la cession d'une composante d'une immobilisation corporelle sont calculés en comparant le produit de la vente avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle, puis sont comptabilisés au résultat net.

Les projets en cours ne sont pas amortis au cours de la période de construction. Ils seront amortis lorsque l'actif deviendra disponible pour l'usage auquel il est destiné.

(vi) Contrats locatifs

Les contrats locatifs sont classés à titre de droits d'utilisation et d'obligation locative et sont constatés au moment où le bien sous-jacent est mis à la disposition de la Société. Les droits d'utilisation sont amortis selon le moindre de la durée de vie de l'actif ou du terme du bail, à moins qu'il soit prévu que la Société deviendra propriétaire du bien, auquel cas seule la durée de vie de l'actif est prise en compte. Chaque versement sur le loyer est réparti entre l'obligation locative et le coût de financement. Ce dernier est constaté en charge sur le terme du bail afin de dégager un coût d'intérêt périodique constant sur le solde de l'obligation locative à chaque période.

Les actifs et passifs découlant d'un bail sont mesurés initialement sur une base actualisée. La créance locative inclut la valeur actualisée des versements suivants :

- les paiements fixes (y compris en substances fixes), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice de l'option d'achat que la Société a la certitude raisonnable de devoir payer;
- les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par la Société d'une option de résiliation.

Les versements au titre du bail sont actualisés au taux d'intérêt implicite du bail, si ce taux peut être déterminé, ou au taux d'emprunt marginal de la Société.

Les actifs au titre des droits d'utilisation sont mesurés au coût et incluent les éléments suivants :

- le montant initial de la créance locative;
- le cas échéant, les paiements de loyers versés à la date de début du bail ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location;
- le cas échéant, les coûts directs initiaux engagés par le preneur;
- une estimation des coûts de démantèlement de l'actif et de restauration du lieu.

Les versements associés à des baux à court terme ou portant sur des actifs de faible valeur sont constatés en charges sur une base linéaire. Un bail à court terme s'entend d'un bail dont le terme est de moins de 12 mois. Les actifs de faible valeur incluent de l'équipement informatique et de petits articles de mobilier.

Jugement critique dans la détermination du terme du bail

Afin de déterminer le terme du bail, la direction considère tous les faits et circonstances qui créent un incitatif économique pour exercer une option de prorogation, une option de résiliation ou une option d'achat. De telles options sont prises en compte s'il est raisonnablement certain qu'elles seront exercées. Comme le décrit la note 11, la Société a jusqu'au 1^{er} août 2022 pour exercer l'option d'achat sur la propriété louée.

Cette évaluation est révisée si des événements ou des changements de circonstances importants se produisent qui affecteraient cette évaluation et qui sont sous le contrôle de la Société.

(vii) Aide gouvernementale

La Société a reçu des contributions remboursables de 600 000 \$ (400 000 \$ en 2020) de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et de 20 000 \$ (80 000 \$ en 2020) comme prestation canadienne d'urgence portant sur les besoins de liquidités en lien avec les coûts d'opération. L'aide gouvernementale comptabilisé en réduction des coûts de production et des charges représentent les montants d'intérêts qui auraient été payés sur la durée du prêt sur ceux-ci. La dépense d'intérêt sera comptabilisée sur la durée du prêt et augmentera annuellement la dette à long terme (note 13) d'un montant correspondant jusqu'à la date de remboursement de ladite aide gouvernementale.

(viii) Impôts sur les résultats

La charge d'impôt est composée des impôts exigibles et de l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés aux résultats sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

Impôts exigibles

Les actifs ou les passifs d'impôts exigibles comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer auprès de ces autorités fiscales pour la période en cours et les périodes de présentation antérieures, et qui n'ont pas été réglés à la clôture de la période de présentation de l'information financière. La charge d'impôts exigibles se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. Les impôts exigibles sont calculés en fonction des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la clôture de la période de présentation de l'information financière. La direction évalue régulièrement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard des cas où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du passif fiscal, sur les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états consolidés de la situation financière. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont calculés sans actualisation, sur la base des taux d'impôt dont l'application est attendue au cours de la période de réalisation lorsque ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la clôture de la période de présentation de l'information financière.

Passifs d'impôt différé

Ils sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables.

Actifs d'impôt différé

Ils sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur. Ils sont examinés à la clôture de la période de présentation de l'information financière et sont réduits lorsqu'il n'y a pas de certitude que les bénéfices imposables seront suffisants pour recouvrer tous les actifs d'impôt différé ou une partie de ceux-ci; dans ce cas, les actifs doivent être diminués.

Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés pour des différences temporaires qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis dans un contexte autre qu'un regroupement d'entreprises.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes autorités fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées à titre de revenu ou de charge d'impôt aux résultats, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas les impôts différés correspondants sont également comptabilisés en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

(ix) Rémunération et paiement à base d'action

La Société offre à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants admissibles un régime de rémunération fondé sur les actions. Chaque prix est considéré comme un prix distinct avec ses propres périodes d'acquisition et sa juste valeur. La juste valeur est mesurée à la date de l'octroi en utilisant le modèle de tarification de l'option Black-Scholes.

Toute contrepartie payée sur l'exercice d'options d'actions est créditée au capital social. Aucun plan de la Société ne prévoit d'options de règlement en espèces. Les charges accumulées résultant des options d'achat d'actions sont transférées au capital social lorsque les options sont exercées.

Toutes les compensations sur actions réglées sont comptabilisées comme charges dans les états consolidés du résultat net et du résultat global avec un crédit correspondant aux options d'achat d'actions, en capitaux propres. Si des périodes d'acquisition de droits ou d'autres conditions

d'acquisition s'appliquent, la dépense est attribuée au cours de la période d'acquisition, en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options d'achat d'actions ou de mandats devant être dévolus. Les conditions d'acquisition non marchandes sont incluses dans les hypothèses concernant les instruments qui devraient devenir exerçables. Les estimations sont ensuite révisées s'il y a des indices que le nombre d'instruments devant être dévolus diffère des estimations antérieures. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours.

(x) Résultat par action

Le résultat par action (RPA) est calculé en fonction du nombre pondéré d'actions en circulation pour chaque période. Le RPA de base est obtenu en divisant le profit ou la perte attribuable aux porteurs de titres de capitaux propres de la Société pour l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de cet exercice.

Lorsque la Société déclare une perte, la perte diluée par action est égale à la perte de base par action causée par l'effet antidilutif des débentures, des options et des bons de souscription.

(xi) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états consolidés de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation.

L'évaluation après la comptabilisation initiale dépend du classement de l'instrument financier. La Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins auxquelles les instruments ont été acquis et selon leurs caractéristiques.

Dépréciation

À chaque date de clôture, la Société évalue de manière prospective les pertes de crédit attendues découlant de ses titres de créances comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation appliquée nécessite de déterminer s'il y a eu une importante augmentation du risque de crédit.

Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée, laquelle exige que les pertes attendues pour la durée de vie soient comptabilisées au moment de la comptabilisation initiale des créances. La Société suppose qu'il n'y a aucune augmentation importante du risque de crédit pour les instruments dont le risque de crédit est faible.

i) Actifs financiers

Titres de créance

Les investissements en titres de créance sont ultérieurement évalués au coût amorti lorsque l'actif est détenu dans le cadre d'un modèle d'affaires dont l'objectif consiste à conserver ses actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels et que les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser.

ii) Passifs financiers

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, exception faite des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces passifs, incluant les dérivés qui sont des passifs, sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

Catégorie	Instruments financiers
Actifs financiers au coût amorti	Trésorerie et avances
Passifs financiers au coût amorti	Comptes créditeurs et charges à payer
	Crédit rotatif
	Débiteures
	Dettes à long terme

Hierarchie de la juste valeur des instruments financiers

Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées au niveau 1, 2 ou 3 en fonction du degré d'observabilité des données utilisées pour les évaluations de la juste valeur et de l'importance de ces données pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les niveaux sont décrits ci-dessous :

- Niveau 1 – Cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – Données concernant l'actif ou le passif autres que les cours du marché inclus dans le niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 – Données non observables concernant l'actif ou le passif.

(xii) Émission des unités

Les produits des placements unitaires sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis en utilisant la valeur résiduelle pour déterminer la valeur des bons de souscription émis.

(xiii) Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provisions équivaut à la meilleure estimation de la contrepartie qui sera nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle. La provision est estimée à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière en tenant compte des risques et des incertitudes entourant l'obligation, de sa valeur comptable et de la valeur actuelle de ses flux de trésorerie. Lorsque tous les avantages économiques nécessaires pour éteindre une provision ou une partie de ceux-ci sont censés être recouverts auprès d'un tiers, la créance est reconnue à titre d'actif s'il est pratiquement certain que le remboursement sera reçu et si le montant à recevoir peut être évalué de façon fiable.

4 Jugements, estimations et hypothèses

La préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la Société fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et sur les montants déclarés des produits et des charges au cours de la période de référence. La Société fait également des estimations et des hypothèses concernant l'avenir. La détermination des estimations exige l'exercice d'un jugement fondé sur diverses hypothèses et d'autres facteurs, comme l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique et d'autres facteurs, y compris l'attente d'événements futurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

Corporation Terranueva

Notes annexes afférentes aux états financiers consolidés

30 septembre 2021 et 2020

Lors de la préparation des états financiers consolidés, les jugements importants de la direction relativement à l'application des méthodes comptables de la Société et les principales sources d'incertitude liées aux estimations sont présentés ci-après :

Juste valeur des actifs biologiques

La Société évalue les actifs biologiques à la juste valeur diminuée des coûts de vente jusqu'au moment de la récolte. En raison de l'historique inexistant, la Société estime les coûts de vente de sorte qu'une marge de profit est générée tout au long de la floraison. La différence entre les coûts réels et l'estimation faite par la Société est enregistrée comme une perte de valeur dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Exercice de l'option d'achat du bâtiment

La Société détient une option d'achat du bâtiment qui expire le 1er août 2022. La direction tient compte de ce jugement dans la comptabilisation du contrat locatif ainsi que de la créance locative, conformément à IFRS 16 Contrats de location.

5 Trésorerie

Aux 30 septembre

	2021	2020
	\$	\$
Encaisse	118 382	299 257
Encaisse en fidéicommiss	-	15 017
	118 382	314 274

6 Autres montants à recevoir

Aux 30 septembre

	2021	2020
	\$	\$
Taxes à la consommation à recouvrer	86 336	62 968
Option d'achat	-	10 000
Avances à recevoir	13 123	-
	99 459	72 968

7 Actifs biologiques

Les actifs biologiques de la Société se composent de plants de cannabis, des semences et de plants arrivés à maturité. Les variations de la valeur comptable des actifs biologiques se présentent comme suit :

Aux 30 septembre	2021	2020
	\$	\$
Valeur nette comptable à l'ouverture	40 244	85 351
Coûts de production capitalisés	712 355	619 384
Transfert vers les stocks	(712 355)	(619 384)
Variation de la juste valeur attribuable à la transformation biologique, déduction faite des coûts de production	(33 344)	(45 107)
Valeur nette comptable à la clôture	6 900	40 244

Au 30 septembre 2021, la juste valeur des actifs biologiques se compose de plants de cannabis. Les estimations importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des plants de cannabis sont les suivantes :

- Le coût d'achat des plantes mères;
- Le rendement par plant;

Corporation Terranueva

Notes annexes afférentes aux états financiers consolidés

30 septembre 2021 et 2020

- Le stade de croissance estimé en tant que pourcentage des coûts engagés par rapport au coût total porté en diminution de la juste valeur totale estimée par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés;
- Les coûts engagés (en pourcentage) pour chacun des stades de croissance du plant;
- Le prix de vente par gramme évalué à la juste valeur, diminué du coût d'achèvement et du coût de la vente;
- La destruction et les pertes de plants pendant la récolte et la transformation.

Tous les actifs biologiques sont classés à titre d'actifs courants dans les états consolidés de la situation financière et sont considérés comme étant de niveau 3 aux fins de l'estimation de leur juste valeur. Au 30 septembre 2021, il était attendu que les actifs biologiques de la Société produisent environ 45 kilogrammes de cannabis par récolte. Les estimations de la Société sont, par leur nature, susceptibles de changer. Les variations du rendement anticipé se refléteront dans les variations futures de la juste valeur des actifs biologiques.

L'évaluation des actifs biologiques repose sur une approche par le résultat, selon laquelle la juste valeur au moment de la récolte est estimée en fonction des prix de vente diminués des coûts de vente. Pour ce qui est des actifs biologiques en cours de production, la juste valeur au moment de la récolte est ajustée selon le stade de croissance à la date de clôture. Le stade de croissance est déterminé en fonction des coûts engagés par rapport au coût total. Le pourcentage obtenu est appliqué à la juste valeur totale estimative par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés.

Les données non observables importantes relevées par la direction, leur intervalle de valeur et l'analyse de la sensibilité sont présentés dans le tableau ci-après. Le tableau résume les données non observables pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 :

Données et hypothèses	Valeur des données	Une augmentation ou diminution de 5 % de la donnée non observable indiquée donnerait lieu à une variation de la juste valeur d'environ
Prix de vente moyen Obtenu d'après les prix de vente Valeur des données au détail réelles par souche	5,12 \$ (5,05 \$ en 2020) le gramme de cannabis séché	5 911 \$ de l'évaluation (5 625 \$ en 2020)
Rendement par plant Obtenu d'après les résultats historiques du cycle de récolte par souche	De 92 à 184 grammes par plant (idem en 2020)	4 433 \$ de l'évaluation (4 219 \$ en 2020)
Stade de croissance Déterminé à partir de l'état d'avancement dans le cycle de récolte	Avancement moyen de 75 % (idem en 2020)	4 430 \$ de l'évaluation (4 219 \$ en 2020)
Pertes Obtenues d'après l'estimation des pertes subies durant les cycles de récolte et de production	De 3 % à 30 % selon le stade du cycle de récolte (idem en 2020)	4 868 \$ de l'évaluation (4 725 \$ en 2020)

Corporation Terranueva

Notes annexes afférentes aux états financiers consolidés

30 septembre 2021 et 2020

8 Stocks

Aux 30 septembre	2021	2020
	\$	\$
Stocks de cannabis		
Valeur nette comptable à l'ouverture de l'exercice	423 537	110 306
Coûts de production capitalisés	298 729	371 035
Transfert provenant des actifs biologiques	712 355	619 384
Perte de valeur des stocks	(878 215)	(677 188)
Valeur nette comptable à la clôture de l'exercice	556 406	423 537
Stocks de fournitures	9 540	34 676
	565 946	458 213

Au 30 septembre 2021, les stocks se composent de plants de cannabis récoltés qui sont en cours de séchage. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 quatre (4) récoltes ont été détruites.

9 Immobilisations corporelles

	Matériel de culture et de production	Équipements et matériel	Équipement informatique	Équipement de sécurité	Améliorations locatives	Projets en cours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2020							
Coût	149 585	265 161	103 469	163 081	1 543 521	-	2 224 817
Acquisitions	22 910	-	-	-	-	-	22 910
Solde au 30 septembre 2021	172 495	265 161	103 469	163 081	1 543 521	-	2 247 727
Cumul des amortissements							
Solde au 30 septembre 2020	39 585	73 094	58 626	44 039	290 457	-	505 801
Amortissement	26 607	48 511	44 843	29 176	165 239	-	314 376
Solde au 30 septembre 2021	66 192	121 605	103 469	73 215	455 696	-	820 177
Valeur nette comptable au 30 septembre 2021	106 303	143 556	-	89 866	1 087 825	-	1 427 550

Corporation Terranueva
Notes annexes afférentes aux états financiers consolidés
30 septembre 2021 et 2020

	Matériel de culture et de production	Équipements et matériel	Équipement informatique	Équipement de sécurité	Améliorations locatives	Projets en cours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2019							
Coût	144 929	265 161	103 469	157 956	273 690	1 253 063	2 198 268
Acquisitions	4 656	-	-	5 125	16 768	-	26 549
Transfert provenant des avances	-	-	-	-	1 253 063	(1 253 063)	-
Solde au 30 septembre 2020	149 585	265 161	103 469	163 081	1 543 521	-	2 224 817
Cumul des amortissements							
Solde au 30 septembre 2019	12 977	24 584	13 040	14 863	136 845	-	202 309
Amortissement	26 608	48 510	45 586	29 176	153 612	-	303 492
Solde au 30 septembre 2020	39 585	73 094	58 626	44 039	290 457	-	505 801
Valeur nette comptable au 30 septembre 2020	110 000	192 067	44 843	119 042	1 253 064	-	1 719 016

10 Contrats et créances locatives

(i) Les états consolidés de la situation financière présentent les montants suivants relativement aux contrats locatifs :

Aux 30 septembre	2021	2020
	\$	\$
Contrats locatifs		
Droit d'utilisation		
Terrain	815 459	815 459
Bâtiment	1 942 986	2 004 631
Matériel de production	14 007	17 907
	2 772 452	2 837 997
Créances locatives		
Terrain et bâtiment	2 927 334	2 957 770
Matériel de production *	8 962	18 157
	2 936 296	2 975 927
Partie courante	2 936 296	39 531
	-	2 936 396

« Le matériel de production porte un taux de 23,9 % et est remboursable par versements mensuels de 1 048 \$ en capital et intérêt, garanti par du matériel d'une valeur de 22 000 \$, échéant en 2022.

(ii) Montants comptabilisés aux états consolidés du résultat net et du résultat global

Corporation Terranueva
Notes annexes afférentes aux états financiers consolidés
30 septembre 2021 et 2020

Les états consolidés du résultat net et du résultat global présentent les montants suivants relativement aux contrats locatifs :

Exercices clos les 30 septembre	2021	2020
	\$	\$
Charge d'amortissement des contrats locatifs	65 545	62 671
Charge d'intérêt sur les créances locatives	243 206	242 415
	<u>308 751</u>	<u>305 086</u>

(iii) Activités et comptabilisation des contrats de location

Les contrats locatifs reflètent les droits d'utilisation sur un terrain et un immeuble détenu en vertu d'un bail d'un terme de 10 ans et en vertu desquels la Société a des options d'achat exerçables à tout moment depuis la signature du bail, dont l'expiration aura lieu le 1er août 2022, et de matériel de production

À cet effet, les contrats locatifs attribuables au terrain ne sont pas amortis, alors que ceux attribuables à l'immeuble sont amortis sur une durée de vie estimative de 35 années.

Le passif au titre de la créance locative a été calculé à un taux d'intérêt de 8,2 % pour une période estimée à 51 mois se terminant le 1^{er} août 2022, date de l'exercice prévu de l'option d'achat.

11 Crédit rotatif

La Société a contracté une facilité de crédit rotatif garantie par des hypothèques mobilières universelles de 2 000 000 \$. Selon les modalités du crédit rotatif, les fonds serviront à financer les activités de transformation de cannabis de sa filiale, Pharma. Le crédit rotatif accordé est d'une durée minimale d'une année échéant en mars 2022, et porte intérêt à un taux annuel de 11,95 % lorsque le crédit rotatif est utilisé.

12 Débentures

En mars 2021 la Société a conclu une nouvelle entente avec certains détenteurs des débentures, notamment la possibilité de convertir le capital au gré des détenteurs avant mars 2023 au prix de 0,15 \$ par action. Le passif est actualisé à un taux de 21 %. Il n'y a aucune garantie sur ces débentures.

Aux 30 septembre	2021	2020
	\$	\$
Valeur nominale de 366 667 \$	429 237	429 237
Intérêts capitalisés	95 659	-
Option de conversion	(81 938)	-
	<u>442 958</u>	<u>429 237</u>
Partie courante	(33 333)	(429 237)
	<u>409 625</u>	<u>-</u>

13 Dette à long terme

Aux 30 septembre	2021	2020
	\$	\$
Emprunt bancaire d'une valeur nominale de 100 000 \$ (80 000 \$ en 2020) sans intérêt, garanti par une aide gouvernementale échéant en 2023	85 249	62 160
Prêt en vertu d'une contribution remboursable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, d'une valeur nominale de 1 000 000 \$ (400 000 \$ en 2020), sans intérêt et remboursable à l'aide de 59 paiements de 16 667 \$ à partir du 1er janvier 2023 et d'un dernier versement de 16 647 \$ le 1er décembre 2027	688 156	269 959
	<u>773 405</u>	<u>332 119</u>

Corporation Terranueva
Notes annexes afférentes aux états financiers consolidés
30 septembre 2021 et 2020

Les versements à effectuer au cours des 5 prochains exercices sont les suivants :

2022	-
2023	250 003
2024	200 004
2025	200 004
2026	200 004

Les dettes à long terme contractées par la Société ne portent pas intérêt puisque ces dettes ne portent pas intérêt, elles ont été présentées à leur juste valeur en actualisant les paiements futurs en utilisant un taux de 9,95 %. Les intérêts théoriques (charge de désactualisation) sont comptabilisés au taux de 9,95 %.

14 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

Exercices clos les 30 septembre	2021	2020
Autres montants à recevoir	(26 491)	147 675
Stocks	(985 948)	(1 025 095)
Frais payés d'avance	(4 505)	(10 865)
Comptes créditeurs et charges à payer	235 794	137 869
	<u>(781 150)</u>	<u>(750 416)</u>

15 Frais financiers

Exercices clos les 30 septembre	2021	2020
	\$	\$
Intérêts capitalisés sur les débentures	95 659	58 346
Intérêts sur les créances locatives	243 206	242 415
Intérêts sur crédit rotatif	117 940	90 382
Intérêts sur la dette à long terme	50 503	2 447
Autres intérêts	7 378	10 506
	<u>514 686</u>	<u>404 096</u>

16 Capital social

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires

Les mouvements dans le capital social de la Société se détaillent comme suit :

Émis et en circulation

Aux 30 septembre	2021		2020	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde d'ouverture	32 844 961	7 114 874	32 844 961	7 114 874
Émission d'actions par placement privé	13 125 000	1 050 000	-	-
Solde de clôture	<u>45 969 961</u>	<u>8 164 874</u>	<u>32 844 961</u>	<u>7 114 874</u>

Corporation Terranueva
Notes annexes afférentes aux états financiers consolidés
30 septembre 2021 et 2020

Bons de souscription

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

Aux 30 septembre	2021		2020	
	Quantité	Prix de souscription \$	Quantité	Prix de souscription \$
Solde d'ouverture *	2 310 000	0,275	2 310 000	0,275
Octroyés **	13 125 000	0,15	-	-
Solde de clôture	15 435 000	0,169	2 310 000	0,275

* Le 29 mai 2020, la Société a décidé de prolonger la durée de validité des 2 310 000 bons de souscription qu'elle avait émis le 14 décembre 2018 à un prix unitaire de 0,65 \$ jusqu'au 14 juin 2022, soit deux années supplémentaires, et de modifier le prix d'exercice des bons de souscription à 0,275 \$, sous réserve des conditions suivantes en conformité avec les politiques de la Bourse des valeurs canadiennes :

- (i) Si suivant la modification, le prix du marché des actions ordinaires du capital social de la Société excède le prix d'exercice modifié par l'escompte du placement privé applicable pendant 10 jours de bourse consécutifs, le terme des bons de souscription doit aussi être modifié à 30 jours. La durée de 30 jours débutera 7 jours après la fin de la période de 10 jours;
- (ii) Si l'obtention du consentement de tous les détenteurs de bons de souscription.

**Lors de son placement privé effectué le 19 mars 2021 la Société a également octroyé un bon de souscription pour chaque action émise qui donne à son porteur le droit d'acheter pour soixante (60) mois une action ordinaire au prix de 0,15 \$ par action. La valeur attribuée à chacun des bons de souscription est Nil.

Bons de souscription aux courtiers

Aux 30 septembre	2021		2020	
	Quantité	Prix de souscription \$	Quantité	Prix de souscription \$
Solde d'ouverture	-	-	65 280	0,50
Échus	-	-	65 280	0,50
Solde de clôture	-	-	-	-

Options d'achat d'actions

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel des options peuvent être accordées à des dirigeants, administrateurs, employés, consultants ainsi qu'à des fournisseurs de services de la Société.

Corporation Terranueva
Notes annexes afférentes aux états financiers consolidés
30 septembre 2021 et 2020

Les mouvements dans les options d'achat de la Société se détaillent comme suit :

Aux 30 septembre	2021		2020	
	Quantité	Prix d'exercice pondéré \$	Quantité	Prix d'exercice pondéré \$
Solde d'ouverture	2 625 000	0,59	2 625 000	0,59
Octroyées	750 000	0,15	-	-
Échues	(1 115 000)	0,70	-	-
Solde de clôture	2 260 000	0,38	2 625 000	0,59

Le tableau suivant résume les informations concernant les options d'achat actions en cours au 30 septembre 2021 :

Options en circulation au 30 septembre 2021	Période résiduelle de levée (années)	Prix de levée \$	Date d'échéance
1 360 000	7,4 ans	0,50	Février 2029
150 000	0,3 ans	0,50	Février 2022
750 000	4,6 ans	0,15	Mai 2026

Rémunération à base d'actions

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2021, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de (39 247 \$) (236 250 \$ pour 2020). Pour déterminer le montant de la rémunération à base d'actions, la Société a utilisé le modèle d'évaluation d'option de Black-Scholes pour établir la juste valeur des options attribuées, et elle a appliqué les hypothèses suivantes :

Hypothèses	Datées du 31 mai 2021
Taux d'intérêt sans risque	0,31 %
Durée de vie prévue	5 ans
Volatilité prévue	238 %

17 Perte par action

Exercices clos les 30 septembre

	2021	2020
	\$	\$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	39 425 440	32 844 961
Résultat net et global attribuable aux actionnaires de la Société	(2 190 568)	(2 124 961)
Perte par action attribuable aux actionnaires de la Société	(0,06)	(0,06)

Corporation Terranueva

Notes annexes afférentes aux états financiers consolidés

30 septembre 2021 et 2020

18 Information à fournir relativement aux parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants ayant l'autorité et assumant la responsabilité, directe ou indirecte, de la planification, de l'orientation et du contrôle des activités de la Société. Ils regroupent les cadres supérieurs et administrateurs de la Société.

La rémunération accordée aux principaux dirigeants est constituée de ce qui suit :

Exercices clos les 30 septembre	2021	2020
	\$	\$
Honoraires	179 143	70 850
Salaires et charges sociales	150 783	309 587
Rémunération à base d'actions	(39 247)	236 250
Taxes – Option d'achat terrain	34 881	-
	<u>325 560</u>	<u>616 687</u>

Ces transactions s'inscrivent dans le cours normal des affaires et sont évaluées à la valeur d'échange, laquelle représente la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

19 Instruments financiers

Gestion des risques financiers

Les activités de la Société exposent cette dernière à divers risques financiers, dont le risque de marché, y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité.

La Société, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque.

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Étant donné que les actifs et les passifs financiers de la Société à l'exception de la dette à long terme (note 13) sont principalement classés dans l'actif et le passif courants et ne portent pas intérêt à l'exception des débetures, ils sont peu exposés au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. La Société gère son risque de liquidité en suivant de près ses besoins en capitaux. Au 30 septembre 2021, la trésorerie de la Société s'établit à 118 382 \$. Les flux de trésorerie contractuels liés aux passifs de la Société, y compris les intérêts, sont établis de la façon suivante :

Corporation Terranueva

Notes annexes afférentes aux états financiers consolidés

30 septembre 2021 et 2020

Échéances contractuelles	Moins de	De	Plus de	Total des flux de trésorerie contractuels
	6 mois	6 à 12 mois	12 mois	
	\$	\$	\$	\$
Crédit rotatif	962 820	-	-	962 820
Comptes créditeurs et charges à payer	1 193 273	104 339	-	1 297 612
Créances locatives	144 767	2 791 529	-	2 936 296
Dette à long terme	-	-	1 100 000	1 100 000
Déventures convertibles	33 333	-	333 333	366 666
	2 334 193	2 895 868	1 433 333	6 663 394

Évolution des passifs financiers

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, les passifs financiers ont évolué comme suit :

	Créances	Dette à	Total	
	Déventures locatives	long terme		
	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2020	429 237	2 975 927	332 119	3 737 283
Nouvelles dettes à long terme	-	-	390 783	390 786
Remboursement en capital	-	(282 837)	-	(282 837)
Intérêts effectifs – désactualisation	95 659	243 206	50 503	389 368
Option de conversion	(81 938)	-	-	(81 938)
Solde au 30 septembre 2021	442 958	2 936 296	773 405	4 152 659

Juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie, des dépôts, des déventures convertibles et des comptes créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme (voir note 2 – Mode de présentation et continuité d'exploitation).

20 Gestion du capital

L'objectif de la Société est de conserver un capital suffisant pour maintenir la confiance des investisseurs et des créanciers, ainsi que pour soutenir le développement futur de l'entreprise. La direction définit le capital comme les capitaux propres de la Société. Le conseil d'administration n'établit aucun critère quantitatif de rendement sur le capital pour la gestion. La Société n'a versé aucun dividende à ses actionnaires. La Société n'est assujettie à aucune exigence externe en matière de capital.

21 Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation. Toutes les immobilisations corporelles sont situées au Canada.

Corporation Terranueva

Notes annexes afférentes aux états financiers consolidés

30 septembre 2021 et 2020

22 Impôt sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats diffère du montant qui serait calculé en appliquant les taux d'imposition fédéral et provincial à la perte d'exploitation avant impôt sur les résultats, comme indiqué ci-dessous :

Exercice clos le 30 septembre	2021	2020
Taux d'imposition attendu	26,50 %	26,50 %
Économie d'impôt attendue en raison de la perte	586 255 \$	597 068 \$
Dépenses non déductibles	(28 335) \$	(74 437) \$
Perte d'impôt reportée et non comptabilisée	(536 206) \$	(522 631) \$
Charge d'impôts sur les résultats	21 714 \$	- \$

La Société et sa filiale disposent d'un montant approximatif de pertes autres qu'en capital de 11 566 771 \$ pour réduire le résultat imposable au fédéral et au provincial des années ultérieures, qui expirent entre 2028 et 2041.

23 Litiges

Le 14 décembre 2020, la Société a fait l'objet d'une poursuite en dommages-intérêts de la part d'un fournisseur pour rupture de contrat. En fonction des allégations reprochées par ce dernier, la Société devrait lui émettre 1 111 111 actions ordinaires à la suite de l'annonce d'une transaction potentielle avec une autre société, il réclame également 113 300 \$ en dommages.

Également en 2021, la Société a fait l'objet de réclamations d'ex-dirigeants de la haute direction pour des salaires et indemnités impayés de 310 081 \$ et une requête en dommages et intérêts pour congédiement injustifié et indemnités salariales non quantifiées.

Les créances salariales sont contestées sur la base d'un accord contractuel. Les conditions auxquelles les parties s'étaient entendues pour donner lieu au versement des salaires ne se sont jamais concrétisées et les indemnités de départ sont contestées.

La Société entend se défendre vigoureusement et considère que les poursuites sont non fondées.

24 Événement subséquent

Le 16 décembre 2021, la Corporation a obtenu de Santé Canada une modification aux conditions de ses licences pour autoriser l'activité de vente de produits de cannabis séchés et frais aux détaillants autorisés par les provinces et les territoires et les titulaires d'une licence de vente à des fins médicales. De ce fait pour l'exercice 2021 – 2022 Terranueva s'apprête à finaliser sa stratégie de commercialisation aux fins de faire ses premières ventes.



TERRANUEVA

Corporation Terranueva

Rapport de gestion

Exercices clos les 30 septembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

CORPORATION TERRANUEVA

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion sur la situation financière et les résultats nets globaux de Corporation Terranueva (la « Corporation » ou « Terranueva ») a pour objectif de permettre aux lecteurs d'évaluer les résultats consolidés ainsi que la situation financière de la Corporation pour les exercices clos les 30 septembre 2021 et 2020. Ce rapport, daté du 20 janvier 2022, devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 ainsi que les notes annexes afférentes. Les états financiers sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. De plus amples renseignements sur Terranueva sont publiés sur SEDAR (www.sedar.com) et sur le site web de la Corporation (www.terranueva.ca). Le conseil d'administration de la Corporation a approuvé le présent rapport le 20 janvier 2022.

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les énoncés contenus dans le présent rapport faisant état des objectifs, des projections, des estimations, des attentes et des prévisions de la Corporation ou de la direction pour l'avenir peuvent être des énoncés prospectifs et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes tels que croire, prévoir, estimer, s'attendre, projeter ou planifier, ainsi que par l'emploi du futur ou du conditionnel, peu importe la tournure négative ou positive ou la variante utilisée.

Le rapport de gestion contient des éléments prospectifs qui reflètent, à la date du rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Corporation quant à ses opérations, à l'industrie du cannabis en général et au contexte économique dans lequel la Corporation évolue.

Certains énoncés de ce rapport, qui ne sont pas appuyés par des faits historiques, sont d'ordre prospectif, ce qui signifie qu'ils comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent de manière importante des résultats exprimés ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs.

Même si la Corporation croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction du présent rapport. La Corporation dénie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser un énoncé prospectif quelconque, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur, sauf dans la mesure exigée par la législation sur les valeurs mobilières.

MISE À JOUR COVID-19 et ses variantes

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 était une pandémie mondiale. La situation est en constante évolution et de nouvelles variantes sont apparues, et les mesures mises en œuvre ont de nombreuses répercussions économiques sur les plans mondial et local. En réponse à l'épidémie de COVID-19 et ses variantes, les gouvernements ont mis en œuvre des mesures d'urgence pour combattre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent notamment l'interdiction de voyager, des périodes de quarantaine auto-imposées et la distanciation sociale, ont entraîné des perturbations importantes pour les entreprises, ce qui a donné lieu à un ralentissement de l'économie.

La durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19 et de ses variantes demeurent inconnues à ce jour, tout comme l'effet des mesures gouvernementales.

Le climat économique difficile actuel peut entraîner des répercussions financières sur la Société, qui pourraient être importantes, incluant la capacité à obtenir du financement.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La Corporation a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La Corporation est un producteur de cannabis à des fins récréatifs et médicales. Terranueva, située au Québec, est une filiale en propriété exclusive de Corporation Terranueva.

Depuis 2018, Terranueva est une société publique listée sur le CSE sous le symbole TEQ. Le siège social de la Corporation est situé au 803, boul. de L'Ange-Gardien, L'Assomption, Québec.

Terranueva a obtenu des licences de culture, transformation et vente émises par Santé Canada en vertu du nouveau règlement d'application de la Loi sur le cannabis (les « Licences ») le 22 février 2019 et a fait une demande d'amendement en août 2020 afin de pouvoir faire de l'emballage pour vendre des produits finis.

Le 16 décembre 2021, la Corporation a obtenu de Santé Canada une modification aux conditions de ses licences pour autoriser l'activité de vente de produits de cannabis séchés et frais aux détaillants autorisés par les provinces et les territoires et les titulaires d'une licence de vente à des fins récréatives et médicales. De ce fait pour l'exercice 2021 – 2022 Terranueva s'apprête à finaliser sa stratégie de commercialisation.

L'obtention de ces droits permet à Terranueva de cultiver, transformer et de vendre (pour fins récréatives et médicales) des semences et des plants aux distributeurs approvisionnant les détaillants provinciaux et territoriaux de cannabis et aux personnes qui se sont inscrites pour obtenir des produits de cannabis à des fins récréatifs et médicales (patients inscrits). Terranueva peut également exercer des activités connexes comme la possession, le transport, la destruction, la recherche et le développement ainsi que la vente de cannabis en vrac à d'autres titulaires de licences fédérales.

L'inauguration de sa première unité de production a été complétée en mars 2019 et la première production a été amorcée à la fin de ce même mois dans l'unité de certification, recherche et développement (UCRD). Les produits en culture sont développés selon les plus hauts standards de qualité, productivité et homogénéité grâce à des pratiques de culture contrôlées dans l'UCRD qui permet la culture en salles blanches.

Bien qu'une option d'achat d'un terrain voisin de 280 000 pieds carrés ait été signée en avril 2019 dans le but d'accueillir les projets d'expansion de Terranueva, la direction a choisi de les reporter en 2022 afin de tenir compte des difficultés affectant le marché de l'offre de cannabis et/ou l'obtention de financement adéquat.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Compte tenu des variations du prix de marché du cannabis en 2021, Terranueva a dû se recentrer sur la rentabilité de ses opérations. L'abondance d'inventaire sur l'ensemble du marché et une pression à la baisse sur les prix de vente en vrac ont poussé Terranueva à poursuivre des mesures de réduction des coûts ainsi que d'accélérer la modification de ses licences pour permettre la vente de fleurs de cannabis en produit fini. La recherche de nouveau fonds de financement est également devenue prioritaire afin de permettre l'expansion des opérations de Terranueva. Conséquemment, l'efficacité de sa productivité est devenue un objectif prioritaire.

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

- Le 31 mai 2021, la Société a procédé à l'émission de 750 000 options d'achat au prix de 0,15 \$ auprès des membres de son conseil d'administration et de certains de ses dirigeants. Le 19 mars 2021, la Société a procédé via un placement privé à l'émission de 13 125 000 actions au prix de 0,08 \$ par action totalisant 1 050 000 \$, assortie d'un bon de souscription pour chaque action émise qui donne à son porteur le droit d'acheter pour soixante (60) mois une action ordinaire au prix de 0,15 \$ par action;
- La Société a aussi annoncé des changements au sein de son équipe de direction et de son conseil d'administration, notamment en nommant de nouveaux administrateurs, un nouveau Président et chef de la direction et Chef des opérations;
- Un ajustement de la valeur des stocks a eu lieu en regard de quatre (4) lots de cannabis qui ont été détruits dans l'exercice et la Société a mise en place un cycle d'aseptisation afin d'améliorer la qualité des prochaines productions;

- La direction de la R-D poursuit son travail portant sur la qualité des produits. Conséquemment l'équipe a procédé à la sélection de nouvelles génétiques (boutures) selon des critères spécifiques en fonction notamment du taux de THC désirés, du profile terpénique, du temps de floraisons et du rendement massique. Cette sélection s'inscrit dans le cadre de notre stratégie de développement de produits à valeur ajoutée.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS

	Total	T4	T3	T2	T1
2021	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	-	-	-	-	-
Résultat net et résultat global de l'exercice	(2 190 568)	(793 869)	(646 786)	(279 209)	(470 704)
Perte par action, de base et diluée	(0,06)	(0,02)	(0,02)	(0,01)	(0,01)
2020					
Produits	-	-	-	-	-
Résultat net et résultat global de l'exercice	(2 124 961)	(897 627)	(73 851)	(508 908)	(644 575)
Perte par action, de base et diluée	(0,06)	(0,03)	(0,00)	(0,02)	(0,02)

Aux 30 septembre

	2021	2020
	\$	\$
Trésorerie	118 382	314 274
Actifs biologiques et stocks	572 846	498 457
Actifs totaux	5 074 535	5 522 053
Passifs courants	5 230 061	2 472 493
Passifs non courants	1 183 030	3 268 515
Capitaux propres	(1 338 556)	(218 955)

- Le maintien des pertes pour l'exercice clos le 30 septembre 2021;
- Le maintien de la trésorerie par suite de la conclusion d'un placement privé de 1 050 000 \$ et l'obtention d'une nouvelle contribution financière de 620 000 \$ de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec portant sur les besoins de liquidités en lien avec les coûts d'opération et d'un programme de prestation d'urgence;
- L'augmentation des passifs courants et non courants est liée :
- À l'option d'achat que Terranueva détient dans la propriété et qui expire en août 2022, de ce fait la Société a dû reclasser les contrats locatifs à long terme dans les passifs courants;
- La hausse de la dette à long terme de 620 000 \$ (480 000 \$ en 2020); et à la renégociation des débetures et l'obtention de nouveaux financements.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION
**COÛT DES MARCHANDISES VENDUES
(net des aides gouvernementales)**

Exercices clos les 30 septembre	2021	2020
	\$	\$
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	33 344	45 107
Perte de valeur des stocks	878 215	677 188
Marge brute déficitaire	911 559	722 295

Le coût des marchandises vendues comprend les coûts directs et indirects des coûts de production ainsi que de la main-d'œuvre liés à la production. L'ajustement de la valeur des actifs biologiques représente la variation de la juste valeur des plants durant la période de croissance, déduction faite des coûts prévus pour leur achèvement et la vente. Elle est établie à partir de certaines estimations formulées par la direction.

L'augmentation de la marge brute déficitaire pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 par rapport à 2020 est liée à la destruction de quatre (4) lots de cannabis, l'achats de mères et de nouvelle génétique et des frais de réparations et maintenance en rapport avec la décontamination et l'aseptisation des laboratoires, et ce malgré les aides gouvernementales reçues.

CHARGES

Exercices clos les 30 septembre	2021	2020
Charges		
Honoraires	401 701	165 485
Rémunération à base d'actions	(39 247)	236 250
Salaires et charges sociales	175 791	301 168
Aide gouvernementale	(68 768)	(72 539)
Amortissement des contrats locatifs	65 545	62 671
Frais généraux et administratifs	251 015	305 535
Frais financiers	514 686	404 096
	1 300 723	1 402 666

Les frais généraux et administratifs sont constitués notamment, des frais de bureau, dépenses de communication, relations aux investisseurs, fournitures et de frais informatiques.

Les honoraires professionnels incluent les frais juridiques, d'audit et de gestion.

La diminution des charges pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 est attribuable en grande partie à la réduction des salaires et charges sociales ou des postes de direction ont été abolies et à la rémunération à base d'actions suite à l'expiration d'options d'achat d'actions. Quant aux honoraires professionnels, ils ont connu une augmentation substantielle en lien avec des litiges et des frais juridiques liés au placement privé.

La hausse des frais financiers est relative aux intérêts capitalisés sur les débetures suite à de nouvelles ententes intervenues avec certains détenteurs.

LA RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTION

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2021, la société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de (39 247 \$) comparativement à 236 250 en 2020. La forte diminution est liée à la radiation de 1 115 000 options d'achat réduisant le surplus d'apports de 234 561 \$ et à l'octroi, d'une rémunération à base d'actions de 158 200 \$. Le calcul des rémunérations à base d'action est reflété à partir du modèle d'évaluation d'option de Black-Scholes pour établir la juste valeur des options attribuées, et appliquer les hypothèses suivantes :

Hypothèses	Datées du 31 mai 2021
Taux d'intérêt sans risque	0,31 %
Durée de vie prévue	5 ans
Option d'achat d'actions	750 000
Volatilité prévue	238 %

AMORTISSEMENT DES DROITS D'UTILISATION ET DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'amortissement des contrats locatifs et des immobilisations corporelles au niveau des charges est demeuré relativement stable pour les exercices clos les 30 septembre 2021 et 2020, tout comme les charges d'intérêts.

Exercices clos les 30 septembre	2021	2020
	\$	\$
Charge d'amortissement des contrats locatifs	65 545	62 671
Charge d'intérêt sur les créances locatives	243 206	242 415
	<u>308 751</u>	<u>305 086</u>

FRAIS FINANCIERS

Exercices clos les 30 septembre	2021	2020
	\$	\$
Intérêts capitalisés sur les débetures	95 659	58 346
Intérêts sur les créances locatives	243 206	242 415
Intérêts sur crédit rotatif	117 940	90 382
Intérêts sur la dette à long terme	50 503	2 447
Autres intérêts	7 378	10 506
	<u>514 686</u>	<u>404 096</u>

SITUATION FINANCIÈRE

TRÉSORERIE

Aux 30 septembre	2021	2020
	\$	\$
Encaisse	118 382	299 257
Encaisse en fidéicomis	-	15 017
	<u>118 382</u>	<u>314 274</u>

AUTRES MONTANTS À RECEVOIR
Aux 30 septembre

	2021	2020
	\$	\$
Taxes à la consommation à recouvrer	86 336	62 968
Option d'achat	-	10 000
Avances à recevoir	13 123	-
	99 459	72 968

ACTIFS BIOLOGIQUES

Les actifs biologiques de la Société se composent de plants de cannabis, des semences et de plants arrivés à maturité. Les variations de la valeur comptable des actifs biologiques se présentent comme suit :

Aux 30 septembre

	2021	2020
	\$	\$
Valeur nette comptable à l'ouverture	40 244	85 351
Coûts de production capitalisés	712 355	619 384
Transfert vers les stocks	(712 355)	(619 384)
Variation de la juste valeur attribuable à la transformation biologique, déduction faite des coûts de production	(33 344)	(45 107)
Valeur nette comptable à la clôture	6 900	40 244

Au 30 septembre 2021, la juste valeur des actifs biologiques se compose de plants de cannabis. Les estimations importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des plants de cannabis sont les suivantes :

- Le coût d'achat des plantes mères;
- Le rendement par plant;
- Le stade de croissance estimé en tant que pourcentage des coûts engagés par rapport au coût total porté en diminution de la juste valeur totale estimée par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés;
- Les coûts engagés (en pourcentage) pour chacun des stades de croissance du plant;
- Le prix de vente par gramme évalué à la juste valeur, diminué du coût d'achèvement et du coût de la vente;
- La destruction et les pertes de plants pendant la récolte et la transformation.

Tous les actifs biologiques sont classés à titre d'actifs courants dans les états consolidés de la situation financière et sont considérés comme étant de niveau 3 aux fins de l'estimation de leur juste valeur. Au 30 septembre 2021, il était attendu que les actifs biologiques de la Société produisent environ 45 kilogrammes de cannabis. Les estimations de la Société sont, par leur nature, susceptibles de changer. Les variations du rendement anticipé se refléteront dans les variations futures de la juste valeur des actifs biologiques.

L'évaluation des actifs biologiques repose sur une approche par le résultat, selon laquelle la juste valeur au moment de la récolte est estimée en fonction des prix de vente diminués des coûts de vente. Pour ce qui est des actifs biologiques en cours de production, la juste valeur au moment de la récolte est ajustée selon le stade de croissance à la date de clôture. Le stade de croissance est déterminé en fonction des coûts engagés par rapport au coût total. Le pourcentage obtenu est appliqué à la juste valeur totale estimative par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés.

Les données non observables importantes relevées par la direction, leur intervalle de valeur et l'analyse de la sensibilité sont présentés dans le tableau ci-après. Le tableau résume les données non observables pour les trimestres et périodes de neuf mois clos le 30 septembre 2021 :

Données et hypothèse	Valeur des données	Une augmentation ou diminution de 5 % de la donnée non observable indiquée donnerait lieu à une variation de la juste valeur d'environ
Prix de vente moyen Obtenu d'après les prix de vente Valeur des données au détail réelles par souche	5,12 \$ (5,05 \$) le gramme de cannabis séché	5 911 \$ de l'évaluation (5 625 \$) en 2020
Rendement par plant Obtenu d'après les résultats historiques du cycle de récolte par souche	De 92 à 184 grammes par plant (idem en 2020)	4 433 \$ de l'évaluation (4 219 \$ en 2020)
Stade de croissance Déterminé à partir de l'état d'avancement dans le cycle de récolte	Avancement moyen de 75 % (idem en 2020)	4 430 \$ de l'évaluation (4 219 \$ en 2020)
Pertes Obtenues d'après l'estimation des pertes subies durant les cycles de récolte et de production	De 3 % à 30 % selon le stade du cycle de récolte (idem en 2020)	4 868 \$ de l'évaluation (4 725 en 2020)

STOCKS

Aux 30 septembre

	2021	2020
Stocks de cannabis	\$	\$
Valeur nette comptable à l'ouverture de l'exercice	423 537	110 306
Coûts de production capitalisés	298 729	371 035
Transfert provenant des actifs biologiques	712 355	619 384
Perte de valeur des stocks	(878 215)	(677 188)
Valeur nette comptable à la clôture de l'exercice	556 406	423 537
Stocks de fournitures	9 540	34 676
	565 946	458 213

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Exercice clos le 30 septembre 2021	Matériel de culture et de production	Équipements et matériel	Équipement informatique	Équipement de sécurité	Améliorations locatives	Projets en cours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2020							
Coût	149 585	265 161	103 469	163 081	1 543 521	-	2 224 817
Acquisitions	22 910	-	-	-	-	-	22 910
Solde au 30 septembre 2021	172 495	265 161	103 469	163 081	1 543 521	-	2 247 727
Cumul des amortissements							
Solde au 30 septembre 2020	39 585	73 094	58 626	44 039	290 457	-	505 801
Amortissement	26 607	48 511	44 843	29 176	165 239	-	314 376
Solde au 30 septembre 2021	66 192	121 605	103 469	73 215	455 696	-	820 177
Valeur nette comptable au 30 septembre 2021	106 303	143 556	-	89 866	1 087 825	-	1 427 550
Exercice clos le 30 septembre 2020							Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2019							
Coût	144 929	265 161	103 469	157 956	273 690	1 253 063	2 198 268
Acquisitions	4 656	-	-	5 125	16 768	-	26 549
Transfert provenant des avances	-	-	-	-	1 253 063	(1 253 063)	-
Solde au 30 septembre 2020	149 585	265 161	103 469	163 081	1 543 521	-	2 224 817
Cumul des amortissements							
Solde au 30 septembre 2019	12 977	24 584	13 040	14 863	136 845	-	202 309
Amortissement	26 608	48 510	45 586	29 176	153 612	-	303 492
Solde au 30 septembre 2020	39 585	73 094	58 626	44 039	290 457	-	505 801
Valeur nette comptable au 30 septembre 2020	110 000	192 067	44 843	119 042	1 253 064	-	1 719 016

CONTRATS ET CRÉANCES LOCATIVES

Montants comptabilisés aux états consolidés de la situation financière :

Aux 30 septembre	2021	2020
	\$	\$
Contrats locatifs		
Droit d'utilisation		
Terrain	815 459	815 459
Bâtiment	1 942 986	2 004 631
Matériel de production	14 007	17 907
	2 772 452	2 837 997
Créances locatives		
Terrain et bâtiment	2 927 334	2 957 770
Matériel de production *	8 962	18 157
	2 936 296	2 975 927
Partie courante	2 936 296	39 531
	-	2 936 396

* Le matériel de production porte intérêt au taux de 23,9 % et est remboursable par versements mensuels de 1 048 \$ en capital et intérêt, garanti par du matériel d'une valeur de 22 000 \$, échéant en 2022.

Montants comptabilisés aux états consolidés du résultat net et du résultat global :

Exercices clos les 30 septembre	2021	2020
	\$	\$
Charge d'amortissement des contrats locatifs	65 545	62 671
Charge d'intérêt sur les créances locatives	243 206	242 415
	308 751	305 086

Les contrats locatifs reflètent les droits d'utilisation sur un terrain et un immeuble détenus en vertu d'un bail d'un terme de 10 ans et en vertu desquels la Société a des options d'achat exerçables à tout moment depuis la signature du bail, dont l'expiration aura lieu le 1er août 2022, et de matériel de production.

À cet effet, les contrats locatifs attribuables au terrain ne sont pas amortis, alors que ceux attribuables à l'immeuble sont amortis sur une durée de vie estimative de 35 années.

Le passif au titre de la créance locative a été calculé à un taux d'intérêt de 8,2 % pour une période estimée à 51 mois se terminant le 1er août 2022, date de l'exercice prévu de l'option d'achat.

CRÉDIT ROTATIF

La Société a contracté une facilité de crédit rotatif garantie par des hypothèques mobilières universelles de 2 000 000 \$. Selon les modalités du crédit rotatif, les fonds serviront à financer les activités de transformation de cannabis de sa filiale, Pharma. Le crédit rotatif accordé est d'une durée minimale d'une année échéant en mars 2022, et porte intérêt à un taux annuel de 11,95 % lorsque le crédit rotatif est utilisé.

PASSIFS

Les créiteurs et charges à payer s'élevaient à 1 297 612 \$ au 30 septembre 2021 comparativement à 1 061 818 \$ en 2020.

DÉBENTURES

En mars 2021 la Société a conclu une nouvelle entente avec certains détenteurs des débetures, notamment la possibilité de convertir le capital au gré des détenteurs avant mars 2023 au prix de 0,15 \$ par action. Le passif est actualisé à un taux de 21 %. Il n'y a aucune garantie sur ces débetures.

Aux 30 septembre

	2021	2020
	\$	\$
Valeur nominale de 366 667 \$	429 237	429 237
Intérêts capitalisés	95 659	-
Option de conversion	(81 938)	-
	442 958	429 237
Partie courante	(33 333)	(429 237)
	409 625	-

DETTE À LONG TERME

Aux 30 septembre

	2021	2020
	\$	\$
Emprunt bancaire d'une valeur nominale de 100 000 \$ (80 000 \$ en 2020) sans intérêt, garanti par une aide gouvernementale échéant en 2023	85 249	62 160
Prêt en vertu d'une contribution remboursable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, d'une valeur nominale de 1 000 000 \$ (400 000 \$ en 2020), sans intérêt et remboursable à l'aide de 59 paiements de 16 667 \$ à partir du 1er janvier 2023 et d'un dernier versement de 16 647 \$ le 1er décembre 2027	688 156	269 959
	773 405	332 119

Les versements à effectuer au cours des 5 prochains exercices sont les suivants :

2022	-
2023	250 003
2024	200 004
2025	200 004
2026	200 004

Les dettes à long terme contractées par la Société ne portent pas intérêt. Puisque ces dettes ne portent pas intérêt, elles ont été présentées à leur juste valeur en actualisant les paiements futurs en utilisant un taux de 9,95 %. Les intérêts théoriques (charge de désactualisation) sont comptabilisés au taux de 9,95 %.

CAPITAL SOCIAL

En mars 2021 la Société a effectué un placement privé de 1 050 000 \$ en contrepartie de l'émission de 13 125 000 actions assortie également d'un bon de souscription pour chaque action émise qui donne à son porteur le droit d'acheter pour soixante (60) mois une action ordinaire au prix de 0,15 \$ par action.

Aux 30 septembre	2021		2020	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde d'ouverture	32 844 961	7 114 874	32 844 961	7 114 874
Émission d'actions par placement privé	13 125 000	1 050 000	-	-
Solde de clôture	45 969 961	8 164 874	32 844 961	7 114 874

Bons de souscription

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

Aux 30 septembre	2021		2020	
	Quantité	Prix de souscription \$	Quantité	Prix de souscription \$
Solde d'ouverture	2 310 000	0,275	2 310 000	0,275
Octroyés	13 125 000	0,15	-	-
Solde de clôture	15 435 000	0,169	2 310 000	0,275

* Le 29 mai 2020, la Société a décidé de prolonger la durée de validité des 2 310 000 bons de souscription qu'elle avait émis le 14 décembre 2018 à un prix unitaire de 0,65 \$ jusqu'au 14 juin 2022, soit deux années supplémentaires, et de modifier le prix d'exercice des bons de souscription à 0,275 \$, sous réserve des conditions suivantes en conformité avec les politiques de la Bourse des valeurs canadiennes :

- (i) Si suivant la modification, le prix du marché des actions ordinaires du capital social de la Société excède le prix d'exercice modifié par l'escompte du placement privé applicable pendant 10 jours de bourse consécutifs, le terme des bons de souscription doit aussi être modifié à 30 jours. La durée de 30 jours débutera 7 jours après la fin de la période de 10 jours;
- (ii) Si l'obtention du consentement de tous les détenteurs de bons de souscription.

**Lors de son placement privé effectué le 19 mars 2021 la Société a également octroyé un bon de souscription pour chaque action émise qui donne à son porteur le droit d'acheter pour soixante (60) mois une action ordinaire au prix de 0,15 \$ par action. La valeur attribuée à chacun des bons de souscription est Nil.

Bons de souscription aux courtiers
Aux 30 septembre

	2021		2020	
	Quantité	Prix de souscription \$	Quantité	Prix de souscription \$
Solde d'ouverture	-	-	65 280	0,50
Échus	-	-	65 280	0,50
Solde de clôture	-	-	-	-

Options d'achat d'actions

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel des options peuvent être accordées à des dirigeants, administrateurs, employés, consultants ainsi qu'à des fournisseurs de services de la Société.

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

Aux 30 septembre

	2021		2020	
	Quantité	Prix d'exercice pondéré \$	Quantité	Prix d'exercice pondéré \$
Solde d'ouverture	2 625 000	0,59	2 625 000	0,59
Octroyées	750 000	0,15	-	-
Échus	(1 115 000)	0,70	-	-
Solde de clôture	2 260 000	0,38	2 625 000	0,59

Le tableau suivant résume les informations concernant les options d'achat actions en cours au 30 septembre 2021 :

Options en circulation au 30 septembre 2021	Période résiduelle de levée (années)	Prix de levée \$	Date d'échéance
1 360 000	7,4 ans	0,50	Février 2029
150 000	0,3 ans	0,50	Février 2022
750 000	4,6 ans	0,15	Mai 2026

La structure de capital au 30 septembre 2021 se résume comme suit :

Actions ordinaires	45 969 961
Options	2 260 000
Bons de souscription	15 435 000

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT
LIQUIDITÉS

À ce jour, la Société n'a pas généré de revenus, a cumulé un déficit de 10 368 537 (8 177 789 \$ en 2020) et est considérée en mode de démarrage. La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs sur sa capacité à rendre ses activités commerciales rentables et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé à obtenir les fonds nécessaires par l'émission de débentures, l'émission de capital social et la signature d'une facilité de crédit, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. L'application des Normes internationales d'informations financières (IFRS) selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation peut être inappropriée, car il existe un doute important sur le bien-fondé de l'hypothèse.

Les présents états financiers consolidés ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes des états consolidés de la situation financière si l'hypothèse de la continuité d'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

La Société fait appel à des jugements et estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société., comme le définit la note 3 aux états financiers du 30 septembre 2021.

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 30 septembre

	2021	2020
	\$	\$
Activées opérationnelles	(1 581 058)	(1 381 459)
Activités d'investissement	(22 910)	(95 626)
Activités de financement	1 408 076	1 217 196
Variation nette de la trésorerie au cours de la période	(195 892)	(259 889)
Trésorerie à l'ouverture	314 274	574 163
Trésorerie à la clôture	118 382	314 274

Activités opérationnelles

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles de l'exercice clos le 30 septembre 2021 ont augmenté de 199 599 \$ pour atteindre 1 581 058 \$ (1 381 459 \$ en 2020) en raison de ce qui suit :

- La hausse de la perte nette pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 de 65 607 \$, cette dernière s'établissant à 2 190 568 \$ (2 124 961 \$ en 2020);
- L'aide gouvernementale reçue de 229 227 \$; et
- De l'augmentation de 30 734 \$ (150 328 \$ en 2020) de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, étant déficitaire de 781 150 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 (850 416 \$ en 2020), principalement dû à la variation des actifs biologiques et stocks, des comptes créditeurs et des charges à payer.

Quant à la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, elle s'établit ainsi :

Aux 30 septembre

	2021	2020
	\$	\$
Autres montants à recevoir	(26 491)	147 675
Stocks	(985 948)	(1 025 095)
Frais payés d'avance	(4 505)	(10 865)
Comptes créditeurs et charges à payer	235 794	137 869
	(781 150)	(750 416)

Activités d'investissement

Les sorties nettes des flux de trésorerie liées aux activités d'investissement en immobilisations et de contrats locatifs ont été de 22 910 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 comparativement à 95 626 \$ pour la même période en 2020.

Activités de financement

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont établies à 1 408 076 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2021 (1 217 196 \$ en 2020) en raison des facteurs suivants :

- Conclusion d'un placement privé de 1 050 000 \$ (Nil en 2020) et la hausse du crédit rotatif de 20 913 \$ (941 907 \$ en 2020)
- Obtention de nouvelle aide gouvernementale de 620 000 \$ (480 000 \$ en 2020); et
- Remboursement des créances locatives de 282 837 \$ (277 337 \$ en 2020).

TRANSACTIONS HORS BILAN

La Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan.

ÉCHÉANCES CONTRACTUELLES

	Moins de 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 12 mois	Total des flux de trésorerie contractuels
	\$	\$	\$	\$
Crédit rotatif	962 820	-	-	962 820
Comptes créditeurs et charges à payer	1 193 273	104 339	-	1 297 612
Créances locatives	144 767	2 791 529	-	2 936 296
Dette à long terme	-	-	1 100 000	1 100 000
Débitures convertibles	33 333	-	333 333	366 666
	2 334 193	2 895 868	1 433 333	6 663 394

ÉVOLUTION DES PASSIFS FINANCIERS

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, les passifs financiers ont évolué comme suit :

	Débitures	Créances locatives	Dette à long terme	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2020	429 237	2 975 927	332 119	3 737 283
Nouvelles dettes à long terme	-	-	390 783	390 786
Remboursement en capital	-	(282 837)	-	(282 837)
Intérêts effectifs – désactualisation	95 659	243 206	50 503	389 368
Option de conversion	(81 938)	-	-	(81 938)
Solde au 30 septembre 2021	442 958	2 936 296	773 405	4 152 659

Juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie, des débitures et des comptes créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Gestion du capital

L'objectif de la Société est de conserver un capital suffisant pour maintenir la confiance des investisseurs et des créanciers, ainsi que pour soutenir le développement futur de l'entreprise. La direction définit le capital comme les capitaux propres de la Société. Le conseil d'administration n'établit aucun critère quantitatif de rendement

sur le capital pour la gestion. La Société n'a versé aucun dividende à ses actionnaires. La Société n'est assujettie à aucune exigence externe en matière de capital.

Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation. Toutes les immobilisations corporelles sont situées au Canada.

Impôt sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats diffère du montant qui serait calculé en appliquant les taux d'imposition fédéral et provincial à la perte d'exploitation avant impôt sur les résultats, comme indiqué ci-dessous :

Exercice clos le 30 septembre

	2021	2020
Taux d'imposition attendu	26,50 %	26,50 %
Économie d'impôt attendue en raison de la perte	586 255 \$	597 068 \$
Dépenses non déductibles	(28 335) \$	(74 437) \$
Perte d'impôt reportée et non comptabilisée	(536 206) \$	(522 631) \$
Charge d'impôts sur les résultats	21 714 \$	-

La Société et sa filiale disposent d'un montant approximatif de pertes autres qu'en capital de 11 566 771 \$ pour réduire le résultat imposable au fédéral et au provincial des années ultérieures, qui expirent entre 2028 et 2041.

MODE DE PRÉSENTATION ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation.

La capacité de la Corporation d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé à obtenir des fonds nécessaires, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. L'application des Normes internationales d'informations financières (« IFRS ») selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation peut être inappropriée, car il existe un doute sur le bien-fondé de l'hypothèse.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière consolidée intermédiaire si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière en vigueur au 30 septembre 2021.

RISQUES ET INCERTITUDES

Il y a plusieurs risques variés, connus et inconnus, qui peuvent empêcher Terranueva d'atteindre ses objectifs.

Risque lié à la liquidité

Le risque lié à la liquidité consiste à ce que la Corporation ne dispose pas de liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations financières à échéance. La liquidité et les résultats opérationnels de Terranueva pourraient être affectés si l'accès aux marchés capitaux est entravé, que ce soit en raison d'un ralentissement général des marchés boursiers ou de questions spécifiques à Terranueva. En attendant la première vente, tous les flux de trésorerie proviennent des activités de financement. L'approche de Terranueva en matière de gestion de risque de liquidité consiste à s'assurer qu'elle disposera de liquidités suffisantes pour faire face à ses passifs à leur échéance. Au 30 septembre 2021, le fonds de roulement de Terranueva était déficitaire de 4 355 528 \$.

La Société a récemment reçu une licence lui permettant de vendre du cannabis en fleur. Toutefois, la Société n'a pas encore effectué des ventes au public.

Dépendance à l'égard des licences

Une fois obtenue ou transférée à Terranueva, le non-respect des exigences d'une licence ou d'une licence ARC ou le défaut de maintenir les licences aurait une incidence défavorable considérable sur les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de Terranueva. Bien que Terranueva estime satisfaisante aux exigences, rien ne garantit que Santé Canada accorde ces licences ou approuvera leur transfert ni que l'ARC accordera une licence ARC. Si Santé Canada n'accordait pas une licence ou son transfert ou si elle accordait une licence à des conditions différentes ou si l'Agence du Revenu du Canada n'accordait pas une licence ARC, les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de Terranueva seraient considérablement et négativement affectés.

Dépendance à l'égard de l'établissement

À ce jour, les activités et les ressources de Terranueva ont principalement été focalisées sur son établissement situé à L'Assomption, Québec. Tout changement ou développement défavorable affectant cet établissement peut avoir un effet défavorable significatif sur la capacité de Terranueva à produire du cannabis, sur ses activités, sa situation financière et ses visées.

Exigences de la réglementation

Le marché du cannabis, incluant la marijuana médicale, au Canada est régi par les lois applicables sur le Cannabis. Santé Canada est le principal organisme de réglementation de l'industrie. Les lois applicables sur le cannabis visent à traiter le cannabis comme tout autre stupéfiant en créant les conditions d'une nouvelle industrie commerciale responsable de sa production et de sa distribution.

Tout requérant qui souhaite devenir un producteur autorisé est soumis à des exigences strictes de Santé Canada en matière de licences.

Risque lié au bail de l'établissement

L'établissement est situé sur une propriété qui n'appartient pas à Terranueva. Cette propriété est sujette à un bail à long terme et à des accords similaires dans lesquels le terrain sous-jacent qui appartient à un tiers est loué à Terranueva avec des droits de rachat. Selon les termes d'un bail type, le locataire doit payer un loyer pour l'utilisation du terrain et est généralement responsable de tous les coûts et dépenses associés à l'immeuble et aux améliorations. À moins que la durée du bail ne soit prolongée, le terrain et toutes les améliorations apportées reviendront au propriétaire du terrain à l'expiration du bail. En outre, un cas de défaut de Terranueva aux termes du bail pourrait également entraîner une perte de la propriété si le défaut n'est pas remédié dans un délai raisonnable. La réversion ou la perte de la propriété pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les opérations et les résultats de Terranueva.

Historique opérationnel limité

Terranueva prévoit entrer dans le secteur du cannabis médical. Terranueva est donc exposée à de nombreux risques communs aux entreprises en démarrage, y compris les limites en matière de ressources humaines, financières et autres ressources et manque de revenus. Rien ne garantit que Terranueva réussisse à rentabiliser les investissements de ses actionnaires et la probabilité de succès doit être prise en compte considérant que la Corporation est en démarrage. Ces risques peuvent inclure :

- Le risque de ne pas avoir suffisamment de capital pour réaliser sa stratégie ;
- Le risque de ne pas développer ses offres de produits et services de manière à être rentable et à répondre aux exigences de ses clients;
- Le risque que sa stratégie de croissance ne soit pas couronnée de succès;
- Les risques que les fluctuations de ses résultats d'exploitation soient significatives par rapport à ses revenus; et

- les risques liés à un régime de réglementation en évolution.

Gestion de la croissance

Terranueva peut être exposée à des risques liés à la croissance, y compris des contraintes de capacité et des pressions sur ses systèmes et contrôles internes. La capacité de Terranueva à gérer efficacement la croissance nécessitera la mise en place et l'amélioration continue de ses systèmes opérationnels et financiers et d'étendre, de former et de gérer ses employés. L'incapacité de Terranueva à faire face à la croissance pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, situation financière, ses résultats d'exploitation et ses visées.

Dépendance à l'égard de la direction

Le succès de Terranueva dépend de la capacité, de l'expertise, du jugement, de la vigilance et de la bonne foi de sa haute direction. Bien que les contrats de travail et les programmes d'incitation soient habituellement utilisés comme méthodes principales pour retenir les services d'employés clés, ces contrats et programmes d'incitation ne peuvent assurer la continuité des services de ces employés. Toute perte des services de ces personnes pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, les résultats opérationnels ou la situation financière de la Corporation.

Conflits d'intérêts

Terranueva pourrait faire l'objet de divers conflits d'intérêts potentiels, car certains de ses dirigeants et administrateurs peuvent être impliqués dans diverses activités. De plus, les dirigeants et administrateurs de Terranueva peuvent consacrer du temps à leurs intérêts d'affaires externes, à condition que ces activités n'interfèrent pas de manière significative ou défavorable avec leurs fonctions auprès de Terranueva, le cas échéant. Les intérêts d'affaires externes peuvent exiger beaucoup de temps et d'attention de la part des dirigeants et administrateurs de Terranueva. Dans certains cas, les dirigeants et administrateurs peuvent avoir des obligations fiduciaires associées à des intérêts d'affaires externes susceptibles d'interférer avec leur capacité à consacrer du temps aux activités et aux affaires de Terranueva, le cas échéant, ce qui pourrait affecter les opérations de Terranueva.

De plus, Terranueva pourrait être impliquée dans des transactions qui entrent en conflit avec les intérêts de ses administrateurs et dirigeants respectifs, ces derniers pouvant, de temps à autre, traiter avec des personnes, des entreprises, des institutions ou des sociétés avec lesquelles Terranueva fait affaire ou auprès desquelles elle pourrait rechercher des investissements. Les intérêts de ces personnes, entreprises, institutions ou sociétés pourraient entrer en conflit avec ceux de Terranueva. De plus, de temps à autre, ces personnes, entreprises, institutions ou sociétés pourraient concurrencer avec Terranueva pour des opportunités d'investissement disponibles. Les conflits d'intérêt, le cas échéant, seront soumis aux procédures et recours prévus par les lois applicables. En particulier, si tel conflit d'intérêts survient lors d'une réunion du conseil d'administration de Terranueva, un administrateur qui a un tel conflit s'abstiendra de voter pour ou contre l'approbation d'une telle participation ou de telles conditions. Conformément aux lois applicables, les administrateurs de Terranueva sont tenus d'agir avec honnêteté, bonne foi et dans l'intérêt primordial de Terranueva.

Concurrence

Certains concurrents pourraient disposer de ressources financières plus importantes que celles de Terranueva.

Litiges

Terranueva pourrait être partie à des litiges de temps à autre dans le cours normal de ses activités, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur ses opérations. Advenant qu'un litige dans lequel Terranueva est éventuellement impliquée dût être jugé à son encontre, une telle décision pourrait avoir un effet défavorable sur la capacité de Terranueva à poursuivre ses activités et sur les actions ordinaires et puiser d'importantes ressources. Même si Terranueva a gain de cause dans des litiges auxquels elle est éventuellement impliquée, ces litiges pourraient rediriger d'importantes ressources de l'entreprise. Les litiges pourraient également créer une perception négative de la marque de Terranueva et, à terme, de la marque de la Corporation.

Risques réglementaires

Terranueva opère dans une nouvelle industrie hautement réglementée, hautement compétitive et en rapide évolution. À ce titre, de nouveaux risques peuvent émerger et la direction peut ne pas être en mesure de prédire tous ces risques ou être en mesure de prédire comment ces risques peuvent générer des résultats réels différents des résultats contenus dans les énoncés de nature prospective. La capacité de Terranueva à cultiver, stocker et vendre du cannabis au Canada en ce qui concerne l'établissement est dépendant à l'obtention de licences de Santé Canada et d'une licence ARC de l'Agence du Revenu du Canada et du besoin de maintenir lesdites licences en règle. Le défaut (i) de se conformer aux exigences et (ii) de maintenir les licences et la licence ARC, aurait un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de Terranueva.

Terranueva engagera des coûts et des obligations continus liés à la conformité réglementaire. Le non-respect des réglementations peut entraîner des coûts supplémentaires pour des mesures correctives, des pénalités ou des restrictions sur les opérations. En outre, des modifications de la réglementation, une application plus rigoureuse de celle-ci ou d'autres événements imprévus pourraient nécessiter des modifications importantes aux activités de Terranueva, augmenter les coûts liés à la conformité ou engendrer des dettes significatives pouvant avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats d'exploration et la situation financière de Terranueva.

L'industrie est soumise à des contrôles et à des réglementations étendues, ce qui peut avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière des acteurs du marché. Le potentiel commercial de tout produit peut être affecté par de nombreux facteurs indépendants de la volonté de Terranueva et imprévisibles, tels que les modifications à la réglementation gouvernementale, y compris celles relatives aux prélèvements gouvernementaux susceptibles d'être imposés. Les modifications aux prélèvements gouvernementaux, y compris les taxes, pourraient réduire les bénéfices de Terranueva et rendre les investissements futurs ou les opérations de Terranueva non rentables. L'industrie fait également l'objet de nombreuses contestations judiciaires, qui peuvent affecter de manière significative la situation financière des acteurs du marché et qui ne peuvent être prédites de manière fiable.

Responsabilité du fait de produit

En tant que producteur et distributeur de produits conçus pour être ingérés ou inhalés par des humains, Terranueva est exposé à un risque inhérent d'exposition à des réclamations, à des mesures réglementaires et à des litiges concernant la responsabilité du fait des produits si on reproche à ceux-ci d'avoir causé des pertes ou des dommages significatifs. De plus, la production et la vente de produits comportent des risques de blessure ou de perte pour les consommateurs de produit en raison de la manipulation du produit par des tiers non autorisés, de la contamination des produits, de l'utilisation non autorisée par des inconnus, résultant de la consommation humaine de produits de Terranueva, seuls ou associés à d'autres médicaments ou substances pourraient se produire.

Terranueva peut faire l'objet de diverses réclamations en matière de responsabilité du fait du produit, reprochant notamment à Terranueva que ses produits aient causé des blessures, des maladies ou des pertes, ou comportait des instructions d'utilisation inadéquates ou des avertissements inadéquats concernant d'éventuels effets secondaires ou interactions avec d'autres substances. Une réclamation en responsabilité du fait d'un produit ou une procédure réglementaire contre Terranueva pourrait entraîner une hausse des coûts, affecter négativement la réputation de Terranueva auprès de ses clients et consommateurs et avoir une incidence défavorable sur les résultats opérationnels et la situation financière de Terranueva.

Système de technologies de l'information

Nous dépendons de systèmes de technologie de l'information (« systèmes TI ») pour la gestion de nombreux aspects de nos affaires et sont une composante essentielle de notre entreprise et de nos stratégies de croissance. Ainsi, une importante perturbation dans nos systèmes TI, ou la désuétude de ces derniers pourraient limiter la capacité à gérer et à exploiter notre entreprise de manière efficace. Ces systèmes sont notamment sensibles

aux dommages et à l'interruption par suite d'une panne de courant, aux désastres naturels, aux pannes informatiques ou de réseaux, à la perte de services de télécommunications, à la perte physique ou électronique de données, aux brèches de sécurité, aux cyberattaques, aux virus informatiques ainsi qu'aux lois et règlements qui nécessitent des améliorations obligatoires devant être faites dans un certain laps de temps et auxquelles nous ne pourrions pas nécessairement nous conformer. N'importe laquelle de ces perturbations pourrait avoir un effet défavorable sur nos activités, notre positionnement concurrentiel et/ou notre réputation et pourrait mener à des réclamations qui seraient susceptibles d'avoir un effet défavorable sur notre rentabilité.

Responsabilité sociale et environnementale d'entreprise

Chez Terranueva, notre objectif est de devenir l'une des sociétés de produits de cannabis pouvant rayonner au Canada. Nous savons que pour atteindre cet objectif, nous ne pouvons pas uniquement penser à nos produits, mais également tenir compte des répercussions de nos activités sur l'environnement naturel et social. La Société ne comptabilise pas de provision pour des frais estimatifs futurs de réhabilitation du site afin de satisfaire aux normes gouvernementales, puisqu'à ce jour nos installations sont soumises à des restrictions de superficie.

En ce qui trait à la responsabilité sociale de nos activités, Terranueva n'a pas encore élaboré une charte de responsabilité sociale puisque aucune vente n'a été effectuée jusqu'à ce jour, mais avec l'élaboration d'une stratégie de commercialisation et la mise en vente de nos produits la Société devra se pencher sur l'élaboration d'une charte.

Rappels de produits

Les producteurs et distributeurs de produits peuvent être soumis au rappel ou au retour de leurs produits pour diverses raisons, notamment des défauts aux produits tels que la contamination, des effets secondaires indésirables ou des interactions avec d'autres substances, la sécurité des emballages et l'étiquetage inadéquat ou inexact. Si l'un des produits de Terranueva fait l'objet d'un rappel en raison d'une prétendue défectuosité au produit ou pour toute autre raison, Terranueva pourrait être tenue d'engager des dépenses imprévues liées au rappel et à toute procédure judiciaire en lien avec le rappel. Terranueva pourrait perdre un volume important de ventes et ne pas être en mesure de remplacer ces ventes à une marge acceptable ou pas du tout. En outre, un rappel de produits peut nécessiter beaucoup d'attention de la part de la direction.

Risque opérationnel et couverture d'assurance

Terranueva dispose d'une assurance pour protéger ses actifs, ses opérations et ses employés sujets à des limites et exclusions de couverture. Bien que Terranueva estime que sa couverture d'assurance couvre tous les risques matériels auxquels elle est exposée et qu'elle est adéquate et habituelle dans son état actuel d'exploitation, cette assurance comme mentionnée ci-dessus est aussi sujette à des limites et exclusions de couverture et peut ne pas être disponible pour les risques et dangers auxquels Terranueva est exposée. Toutefois, Terranueva pourrait également ne pas être en mesure de maintenir une assurance couvrant ces risques à des primes économiquement viables. La couverture d'assurance peut ne plus être disponible ou ne pas être suffisante pour couvrir toute responsabilité en résultant. Terranueva pourrait être tenue responsable de la pollution ou d'autres risques qui ne seraient pas assurés ou que Terranueva pourrait choisir de ne pas couvrir pour des raisons de coûts ou autres. Les pertes résultant de ces événements peuvent entraîner des coûts importants pour Terranueva ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la performance financière et les résultats opérationnels de Terranueva.

PERSPECTIVES

Terranueva a amorcé l'ingénierie détaillée pour la construction de la première unité de production modulaire (UPM) sur le site de L'Assomption, mais a repoussé la construction de celle-ci, compte tenu du marché, jusqu'au moment où sa rentabilité sera jugée stable. Cette approche évolutive permet de gérer les risques d'industrialisation et assure une pérennité à l'entreprise. Terranueva vise un déploiement accéléré de vente de produit fini à grande échelle pour l'ensemble de sa clientèle captive qu'elle cherche toujours à agrandir.

LITIGES

Le 14 décembre 2020, la Société a fait l'objet d'une poursuite en dommages-intérêts de la part d'un fournisseur pour rupture de contrat. En fonction des allégations reprochées par ce dernier, la Société devrait lui émettre 1 111 111 actions ordinaires à la suite de l'annonce d'une transaction potentielle avec une autre société, il réclame également 113 300 \$ en dommages.

Également en 2021, la Société a fait l'objet de réclamations d'ex-dirigeants de la haute direction pour des salaires et indemnités impayés de 310 081 \$ et une requête en dommages et intérêts pour congédiement injustifié et indemnités salariales non quantifiées.

Les créances salariales sont contestées sur la base d'un accord contractuel. Les conditions auxquelles les parties s'étaient entendues pour donner lieu au versement des salaires ne se sont jamais concrétisées et les indemnités de départ sont contestées.

La Société entend se défendre vigoureusement et considère que les poursuites sont non fondées.

ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 16 décembre 2021, la Corporation a obtenu de Santé Canada une modification aux conditions de ses licences pour autoriser l'activité de vente de produits de cannabis séchés et frais aux détaillants autorisés par les provinces et les territoires et les titulaires d'une licence de vente à des fins récréatifs et médicales. De ce fait pour l'exercice 2021 – 2022 Terranueva s'apprêtent à finaliser sa stratégie de commercialisation aux fins de faire ses premières ventes.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la Corporation et les autres informations financières contenues dans ce rapport de gestion sont la responsabilité de la direction de Corporation Terranueva et ont été approuvés par le conseil d'administration le 19 janvier 2022.

(S) Jean-Luc Landry
Chef de la direction

(S) Dominique St-Louis
Chef de la Direction financière



TERRANUEVA

Corporation Terranueva

**États financiers consolidés
Exercices clos les
30 septembre 2020 et 2019**

(en dollars canadiens)



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Corporation Terranueva

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Corporation Terranueva et de sa filiale (collectivement, la « Société ») aux 30 septembre 2020 et 2019 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 30 septembre 2020 et 2019;
 - les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
 - les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
 - les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
 - les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.
-

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers consolidés, qui décrit les événements ou les situations indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses opérations. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Yves Bonin.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 28 janvier 2021

¹ FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A110416

Corporation Terranueva

États consolidés de la situation financière

Au 30 septembre	Note	2020	2019
		\$	\$
Actif			
Actif courant			
Trésorerie	6	314 274	574 163
Autres montants à recevoir	7	72 968	220 643
Actifs biologiques	8	40 244	85 351
Stocks	9	458 213	110 306
Frais payés d'avance		79 341	68 476
		965 040	1 058 939
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	10	1 719 016	1 995 961
Contrats locatifs	11	2 837 997	2 831 589
		4 557 013	4 827 550
		5 522 053	5 886 489
Passif			
Passif courant			
Crédit rotatif	12	941 907	-
Comptes créditeurs et charges à payer		1 061 818	923 950
Débiteures	13	429 237	354 561
Passif courant des créances locatives	11	39 531	18 866
		2 472 493	1 297 377
Passif non courant			
Créances locatives	11	2 936 396	2 919 356
Dettes à long terme	14	332 119	-
		3 268 515	2 919 356
		5 741 008	4 216 733
Capitaux propres			
Capital social	17	7 114 874	7 114 874
Surplus d'apport		843 960	607 710
Déficit		(8 177 789)	(6 052 828)
		(218 955)	1 669 756
		5 522 053	5 886 489
Continuité d'exploitation	2		
Éventualité	24		

Approuvé par le conseil le 28 janvier 2021

(-) Peter Polatos, administrateur

(-) Marc-André Aubé, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Terranueva

États consolidés des variations des capitaux propres

	Note	Nombre d'actions	Capital social \$	Options de Conversion \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total \$
Solde au 30 septembre 2018		16 077 395	9	150 865	-	(559 219)	(408 345)
Résultat net et résultat global de l'exercice		-	-	-	-	(5 493 609)	(5 493 609)
Émission de débetures		-	-	501	-	-	501
Émission d'actions pour conversion de débetures	5	6 515 937	1 967 677	(151 366)	-	-	1 816 311
Émission réputée aux investisseurs d'Axe Exploration inc., lors de la prise de contrôle inversée							
· actions ordinaires	5	3 933 293	1 966 645	-	-	-	1 966 645
· options	5	-	-	-	113 675	-	113 675
Émission d'actions à titre de frais d'intermédiaire	5	1 250 000	625 000	-	-	-	625 000
Émission d'actions par placement privé	5	4 620 000	2 310 000	-	-	-	2 310 000
Émission d'actions par exercice de droits	5	435 536	278 743	-	-	-	278 743
Émission d'actions par exercice de bons de souscription	5	12 800	6 400	-	-	-	6 400
Rémunération à base d'actions		-	-	-	494 035	-	494 035
Frais d'émission d'actions	5	-	(39 600)	-	-	-	(39 600)
Solde au 30 septembre 2019		32 844 961	7 114 874	-	607 710	(6 052 828)	1 669 756
Solde au 30 septembre 2019		32 844 961	7 114 874	-	607 710	(6 052 828)	1 669 756
Résultat net et résultat global de l'exercice		-	-	-	-	(2 124 961)	(2 124 961)
Rémunération à base d'actions	17	-	-	-	236 250	-	236 250
Solde au 30 septembre 2020		32 844 961	7 114 874	-	843 960	(8 177 789)	(218 955)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Terranueva
États consolidés du résultat net et du résultat global

Exercice clos le 30 septembre	Note	2020	2019
		\$	\$
Coût des marchandises vendues			
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	8	45 107	(30 975)
Perte de valeur des stocks	9	677 188	439 288
Marge brute déficitaire		722 295	408 313
Charges			
Honoraires		165 485	482 564
Rémunération à base d'actions	17	236 250	494 035
Salaires et charges sociales (nets d'une aide gouvernementale)		228 629	707 473
Amortissement des contrats locatifs	11	62 671	45 383
Amortissement des immobilisations corporelles		-	13 040
Frais généraux, administratifs et marketing		305 535	621 483
Frais financiers	16	404 096	345 975
Frais d'émission		-	2 375 343
		1 402 666	5 085 296
Résultat net et résultat global de l'exercice		(2 124 961)	(5 493 609)
Perte par action, de base et diluée	18	(0,06)	(0,17)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base et dilué		32 844 961	32 844 961

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Terranueva

États consolidés des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 septembre	Note	2020	2019
		\$	\$
Activités opérationnelles			
Résultat net		(2 124 961)	(5 493 609)
Éléments hors trésorerie			
Composante non monétaire des frais d'inscription	5	-	2 280 625
Intérêts sur les débetures, créances locatives et dette à long terme		319 538	83 475
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	8	45 107	(30 975)
Perte de valeur des stocks	9	677 188	439 288
Rémunération à base d'actions	5	236 250	494 035
Aide gouvernementale	2 vii)	(150 328)	-
Amortissement des contrats locatifs		62 671	60 509
Amortissement des immobilisations corporelles	10 et 11 ii)	303 492	202 309
		(631 043)	(1 964 343)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement			
	15	(750 416)	(69 348)
		(1 381 459)	(2 033 691)
Activités d'investissement			
Encaisse acquise avec l'acquisition d'Axe Exploration inc.		-	424 695
Acquisition de contrats locatifs		(69 079)	-
Acquisition d'immobilisations corporelle		(26 547)	(1 482 826)
		(95 626)	(1 058 131)
Activités de financement			
Émission d'actions	5	-	2 310 000
Émission d'actions - placement privé	5	-	278 743
Émission d'actions - exercice de droits	5	-	6 400
Émission d'actions - exercice d'option	5	-	107 500
Frais d'émission	5	-	(39 600)
Augmentation du crédit rotatif	12	941 907	-
Remboursement des créances locatives		(277 337)	-
Nouvelles créances locatives		72 626	-
Nouvelles dettes à long terme		480 000	-
		1 217 196	2 663 043
Variation nette de la trésorerie au cours d'exercice			
		(259 889)	(428 779)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		574 163	1 002 942
Trésorerie à la clôture de l'exercice		314 274	574 163

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Terranueva

Notes annexes

30 septembre 2020 et 2019

1 Description des activités

Corporation Terranueva (la « Société ») a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions le 17 octobre 2007. Le 14 décembre 2018, parallèlement à une prise de contrôle inversée (voir note 5), la Société a changé son nom d'Axe Exploration inc. à Corporation Terranueva. La Société détient des licences de culture, transformation et vente (médicale et récréative) émises par Santé Canada en vertu du nouveau règlement d'application de la Loi sur le cannabis (Canada). Son siège social est situé au 803, boul. L'Ange-Gardien, L'Assomption (Québec) Canada. Ses actions sont inscrites au Canadian Stock Exchange (CSE) sous le symbole « TEQ ».

2 Mode de présentation et continuité d'exploitation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation.

À ce jour, la Société n'a pas généré de revenus, a cumulé un déficit de 8 177 789 \$ (2019 - 6 052 828 \$) et est considérée en mode de démarrage. La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs sur sa capacité à rendre ses activités commerciales rentables et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé à obtenir les fonds nécessaires par l'émission de débentures, l'émission de capital social et la signature d'une facilité de crédit, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. L'application des Normes internationales d'informations financières (IFRS) selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation peut être inappropriée, car il existe un doute important sur le bien-fondé de l'hypothèse.

Les présents états financiers consolidés ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes des états consolidés de la situation financière si l'hypothèse de la continuité d'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

La Société fait appel à des jugements et estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société, comme le définit la note 3.

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées à la note 3.

La publication des états financiers consolidés de la Société a été approuvée et autorisée par le conseil d'administration le 29 janvier 2021.

COVID-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 était une pandémie mondiale. La situation est en constante évolution, et les mesures mises en œuvre ont de nombreuses répercussions économiques sur les plans mondial et local. En réponse à l'épidémie de COVID-19, les gouvernements ont mis en œuvre des mesures d'urgence pour combattre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent notamment l'interdiction de voyager, des périodes de quarantaine auto-imposées et la distanciation sociale, ont entraîné des perturbations importantes pour les entreprises, ce qui a donné lieu à un ralentissement de l'économie.

La durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19 demeurent inconnues à ce jour, tout comme l'effet des mesures gouvernementales.

Corporation Terranueva

Notes annexes

30 septembre 2020 et 2019

Le climat économique difficile actuel peut entraîner des répercussions financières sur la Société, qui pourraient être importantes, incluant la capacité à obtenir du financement. La Société est à mettre en place des mesures afin d'atténuer l'impact de la pandémie sur ses opérations futures.

3 Principales méthodes comptables

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux IFRS, telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

(i) Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société depuis le 14 décembre 2018 et ceux de sa filiale en propriété exclusive, Corporation Terranueva Pharma. Toutes les opérations intersociétés, les soldes, les produits et les charges sont éliminés pendant la consolidation.

(ii) Trésorerie

La trésorerie est composée de l'encaisse ainsi que de l'encaisse en fidéicommis.

(iii) Actifs biologiques

La Société évalue ses actifs biologiques, qui se composent de plants de cannabis, à la juste valeur selon l'approche par le résultat, puis retranche le coût des ventes jusqu'au moment de la récolte, ce qui lui sert ensuite de base pour déterminer le coût des stocks après la récolte. La Société capitalise tous les coûts directs et indirects à mesure qu'ils sont engagés pendant la transformation des actifs biologique, soit de la comptabilisation initiale à la récolte. Ces coûts comprennent ceux liés à la main-d'œuvre, aux pousses, aux matériaux, aux services publics, aux installations, à l'amortissement, aux charges indirectes, à la rémunération à base d'actions des employés admissibles, au contrôle de qualité et aux tests. Les coûts directs et indirects capitalisés déterminés des actifs biologiques sont ultérieurement comptabilisés à titre de coût des marchandises vendues dans les états consolidés du résultat net et du résultat global au cours de la période où le produit connexe est vendu. Les semences sont évaluées à la juste valeur. Les profits et pertes latents de l'exercice découlant des variations de la juste valeur diminuée du coût des ventes sont inclus dans le résultat global de l'exercice auquel ils se rapportent.

(iv) Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moindre des deux montants. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de cannabis récolté sont transférés des actifs biologiques à la juste valeur à la récolte, ce qui devient le coût réputé initial des stocks. Les coûts après récolte sont capitalisés dans les stocks s'ils sont inférieurs à la valeur nette de réalisation. Les coûts subséquents comprennent les coûts des matériaux et de la main-d'œuvre liés au taillage, au séchage, aux essais, à l'emballage et au contrôle de qualité. Les coûts directs et indirects capitalisés déterminés qui se rapportent aux stocks sont ultérieurement comptabilisés à titre de coûts des marchandises vendues dans les états consolidés du résultat net et du résultat global lorsque le produit est vendu, exclusion faite des montants de la juste valeur réalisée inclus dans les stocks vendus, qui sont comptabilisés dans un poste distinct à même la marge brute avant amortissement inscrit dans les états consolidés du résultat net et du résultat global. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimatifs pour l'achèvement, et des coûts estimatifs de la vente. L'emballage et les fournitures sont initialement évalués au coût, puis au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moindre des deux montants.

Corporation Terranueva

Notes annexes

30 septembre 2020 et 2019

(v) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminué des amortissements et des pertes de valeur. La durée et la méthode d'amortissement sont présentées ci-après :

Catégorie	Type	Durée
Matériel de culture et de production	Amortissement linéaire	5 ans
Équipements et matériel	Amortissement linéaire	5 ans
Équipement informatique	Amortissement linéaire	2 ans
Équipement de sécurité	Amortissement linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	Le moindre de leur vie utile et la durée de vie de l'immeuble
Projets en cours	Aucun amortissement	s. o.

La valeur résiduelle, la durée de vie et le mode d'amortissement font l'objet d'un examen et sont ajustés au besoin à chaque clôture d'exercice.

Les gains et pertes à la cession d'une composante d'une immobilisation corporelle sont calculés en comparant le produit de la vente avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle, puis sont comptabilisés au résultat net.

Les projets en cours ne sont pas amortis au cours de la période de construction. Ils seront amortis lorsque l'actif deviendra disponible pour l'usage auquel il est destiné. Pour l'exercice 2020, les projets en cours ont été transférés aux améliorations locatives.

(vi) Contrats de location

Les contrats de location sont classés à titre de droits d'utilisation et d'obligation locative et sont constatés au moment où le bien sous-jacent est mis à la disposition de la Société. Les droits d'utilisation sont amortis selon le moindre de la durée de vie de l'actif ou du terme du bail, à moins qu'il soit prévu que la Société deviendra propriétaire du bien, auquel cas seule la durée de vie de l'actif est prise en compte. Chaque versement sur le loyer est réparti entre l'obligation locative et le coût de financement. Ce dernier est constaté en charges sur le terme du bail afin de dégager un coût d'intérêt périodique constant sur le solde de l'obligation locative à chaque période.

Les actifs et passifs découlant d'un bail sont mesurés initialement sur une base actualisée. La créance locative inclut la valeur actualisée des versements suivants :

- les paiements fixes (y compris en substances fixes), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice de l'option d'achat que la Société a la certitude raisonnable de devoir payer;
- les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par la Société d'une option de résiliation.

Les versements au titre du bail sont actualisés au taux d'intérêt implicite du bail, si ce taux peut être déterminé, ou au taux d'emprunt marginal de la Société.

Corporation Terranueva

Notes annexes

30 septembre 2020 et 2019

Les actifs au titre des droits d'utilisation sont mesurés au coût et incluent les éléments suivants :

- le montant initial de la créance locative;
- le cas échéant, les paiements de loyers versés à la date de début du bail ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location;
- le cas échéant, les coûts directs initiaux engagés par le preneur;
- une estimation des coûts de démantèlement de l'actif et de restauration du lieu.

Les versements associés à des baux à court terme ou portant sur des actifs de faible valeur sont constatés en charges sur une base linéaire. Un bail à court terme s'entend d'un bail dont le terme est de moins de 12 mois. Les actifs de faible valeur incluent de l'équipement informatique et de petits articles de mobilier.

Jugement critique dans la détermination du terme du bail

Afin de déterminer le terme du bail, la direction considère tous les faits et circonstances qui créent un incitatif économique pour exercer une option de prorogation, une option de résiliation ou une option d'achat. De telles options sont prises en compte s'il est raisonnablement certain qu'elles seront exercées. Comme le décrit la note 11, la Société a jusqu'au 1^{er} août 2022 pour exercer l'option d'achat sur la propriété louée.

Cette évaluation est révisée si des événements ou des changements de circonstances importants se produisent qui affecteraient cette évaluation et qui sont sous le contrôle de la Société.

(vii) Aide gouvernementale

La Société a reçu des contributions financières de 91 514 \$ (Nil en 2019) dans le cadre du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI-CNRC) représentant jusqu'à un maximum de 75 % des salaires versés, et une entente de contribution remboursable de 400 000 \$ (Nil en 2019) de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec portant sur les besoins de liquidités en lien avec les coûts d'opération. Ces aides gouvernementales ont été comptabilisées en diminution des coûts de production et des salaires correspondants.

(viii) Impôts sur les résultats

La charge d'impôt est composée des impôts exigibles et de l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés aux résultats sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

Impôts exigibles

Les actifs ou les passifs d'impôts exigibles comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer auprès de ces autorités fiscales pour la période en cours et les périodes de présentation antérieures, et qui n'ont pas été réglés à la clôture de la période de présentation de l'information financière. La charge d'impôts exigibles se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. Les impôts exigibles sont calculés en fonction des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la clôture de la période de présentation de l'information financière. La direction évalue régulièrement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard des cas où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation.

Corporation Terranueva

Notes annexes

30 septembre 2020 et 2019

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du passif fiscal, sur les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états consolidés de la situation financière. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont calculés sans actualisation, sur la base des taux d'impôt dont l'application est attendue au cours de la période de réalisation lorsque ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la clôture de la période de présentation de l'information financière.

Passifs d'impôt différé

Ils sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables.

Actifs d'impôt différé

Ils sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur. Ils sont examinés à la clôture de la période de présentation de l'information financière et sont réduits lorsqu'il n'y a pas de certitude que les bénéfices imposables seront suffisants pour recouvrer tous les actifs d'impôt différé ou une partie de ceux-ci; dans ce cas, les actifs doivent être diminués.

Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés pour des différences temporaires qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis dans un contexte autre qu'un regroupement d'entreprises.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes autorités fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées à titre de revenu ou de charge d'impôt aux résultats, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas les impôts différés correspondants sont également comptabilisés en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

(ix) Rémunération et paiement à base d'action

La Société offre à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants admissibles un régime de rémunération fondé sur les actions. Chaque prix est considéré comme un prix distinct avec ses propres périodes d'acquisition et sa juste valeur. La juste valeur est mesurée à la date de l'octroi en utilisant le modèle de tarification de l'option Black-Scholes.

Toute contrepartie payée sur l'exercice d'options d'actions est créditée au capital social. Aucun plan de la Société ne prévoit d'options de règlement en espèces. Les charges accumulées résultant des options d'achat d'actions sont transférées au capital social lorsque les options sont exercées.

Toutes les compensations sur actions réglées sont comptabilisées comme charges dans les états consolidés du résultat net et du résultat global avec un crédit correspondant aux options d'achat d'actions, en capitaux propres. Si des périodes d'acquisition de droits ou d'autres conditions d'acquisition s'appliquent, la dépense est attribuée au cours de la période d'acquisition, en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options d'achat d'actions ou de mandats devant être dévolus. Les conditions d'acquisition non marchandes sont incluses dans les hypothèses concernant les instruments qui devraient devenir exerçables. Les estimations sont ensuite révisées s'il y a des indices que le nombre d'instruments devant être dévolus diffère des estimations antérieures. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours.

Corporation Terranueva

Notes annexes

30 septembre 2020 et 2019

(x) Résultat par action

Le résultat par action (RPA) est calculé en fonction du nombre pondéré d'actions en circulation pour chaque période. Le RPA de base est obtenu en divisant le profit ou la perte attribuable aux porteurs de titres de capitaux propres de la Société pour l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de cet exercice.

Lorsque la Société déclare une perte, la perte diluée par action est égale à la perte de base par action causée par l'effet antidilutif des débetures, des options et des bons de souscriptions.

(xi) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états consolidés de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation.

L'évaluation après la comptabilisation initiale dépend du classement de l'instrument financier. La Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins auxquelles les instruments ont été acquis et selon leurs caractéristiques.

Dépréciation

À chaque date de clôture, la Société évalue de manière prospective les pertes de crédit attendues découlant de ses titres de créances comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation appliquée nécessite de déterminer s'il y a eu une importante augmentation du risque de crédit.

Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée, laquelle exige que les pertes attendues pour la durée de vie soient comptabilisées au moment de la comptabilisation initiale des créances. La Société suppose qu'il n'y a aucune augmentation importante du risque de crédit pour les instruments dont le risque de crédit est faible.

i) Actifs financiers

Titres de créance

Les investissements en titres de créance sont ultérieurement évalués au coût amorti lorsque l'actif est détenu dans le cadre d'un modèle d'affaires dont l'objectif consiste à conserver ses actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels et que les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser.

Corporation Terranueva

Notes annexes

30 septembre 2020 et 2019

ii) Passifs financiers

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, exception faite des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces passifs, incluant les dérivés qui sont des passifs, sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

Catégorie	Instruments financiers
Actifs financiers au coût amorti	Trésorerie et avances
Passifs financiers au coût amorti	Comptes créditeurs et charges à payer
	Crédit rotatif
	Débitures
	Dettes à long terme

Hiérarchie de la juste valeur des instruments financiers

Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées au niveau 1, 2 ou 3 en fonction du degré d'observabilité des données utilisées pour les évaluations de la juste valeur et de l'importance de ces données pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité.

Les niveaux sont décrits ci-dessous :

Niveau 1 – Cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données concernant l'actif ou le passif autres que les cours du marché inclus dans le niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 – Données non observables concernant l'actif ou le passif.

(xii) Émission des unités

Les produits des placements unitaires sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis en utilisant la valeur résiduelle pour déterminer la valeur des bons de souscription émis.

(xiii) Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provisions équivaut à la meilleure estimation de la contrepartie qui sera nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle. La provision est estimée à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière en tenant compte des risques et des incertitudes entourant l'obligation, de sa valeur comptable et de la valeur actuelle de ses flux de trésorerie. Lorsque tous les avantages économiques nécessaires pour éteindre une provision ou une partie de ceux-ci sont censés être recouverts auprès d'un tiers, la créance est reconnue à titre d'actif s'il est pratiquement certain que le remboursement sera reçu et si le montant à recevoir peut être évalué de façon fiable.

4 Jugements, estimations et hypothèses

La préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la Société fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et sur les montants

Corporation Terranueva

Notes annexes

30 septembre 2020 et 2019

déclarés des produits et des charges au cours de la période de référence. La Société fait également des estimations et des hypothèses concernant l'avenir. La détermination des estimations exige l'exercice d'un jugement fondé sur diverses hypothèses et d'autres facteurs, comme l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique et d'autres facteurs, y compris l'attente d'événements futurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, les jugements importants de la direction relativement à l'application des méthodes comptables de la Société et les principales sources d'incertitude liées aux estimations sont présentés ci-après :

Juste valeur des actifs biologiques

La Société évalue les actifs biologiques à la juste valeur diminuée des coûts de vente jusqu'au moment de la récolte. En raison de l'historique inexistant, la Société estime les coûts de vente de sorte qu'une marge de profit est générée tout au long de la floraison. La différence entre les coûts réels et l'estimation faite par la Société est enregistrée comme une perte de valeur dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Exercice de l'option d'achat du bâtiment

La Société détient une option d'achat du bâtiment qui expire le 1er août 2022. La direction tient compte de ce jugement dans la comptabilisation du contrat locatif ainsi que de la créance locative, conformément à IFRS 16 Contrats de location.

5 Prise de contrôle inversée et transactions liées

Le 14 décembre 2018, dans le cadre d'une entente entre la Société et Corporation Terranueva Pharma (« Pharma ») :

- la Société a consolidé son capital social sur une base de 16:1 avec des ajustements connexes à ses options d'achat d'actions en circulation, après quoi 3 933 293 actions de la Société étaient en circulation après la consolidation;
- la Société a conclu un placement privé pour un produit brut total de 2 310 000 \$. Dans le cadre de ce placement privé, la Société a émis 4 620 000 unités au prix de 0,50 \$ l'unité. Chaque unité était composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'achat d'actions ordinaires, chaque bon de souscription pouvant être exercé pendant 18 mois à compter de la date de clôture du placement privé à un prix d'exercice de 0,65 \$. Sur le produit total reçu, 2 310 000 \$ ont été attribués au capital social, et une valeur de néant a été attribuée aux bons de souscription en fonction de la valeur résiduelle en utilisant le cours des actions à la date de clôture. La Société a payé des frais de courtiers de 38 150 \$ pour ce placement privé;
- les actionnaires de Pharma ont reçu une action ordinaire post-consolidation de la Société en échange de chaque action ordinaire de Pharma détenue. Des frais d'intermédiaire consistant en l'émission de 1 250 000 actions ordinaires ont été versés à une partie sans lien de dépendance.

Aux fins du traitement comptable, cette transaction est considérée comme une prise de contrôle inversée de la Société par Pharma, en vertu de laquelle Pharma a acquis le contrôle de la Société par l'intermédiaire de l'émission réputée de 3 933 293 actions ordinaires (sur une base post-consolidation) aux actionnaires de la Société en fonction de l'actif net de la Société au 14 décembre 2018. Par conséquent, ces états financiers

Corporation Terranueva

Notes annexes

30 septembre 2020 et 2019

consolidés ne reflètent que l'actif, le passif, les opérations et les flux de trésorerie de Pharma pour les dates et les périodes antérieures au 14 décembre 2018 et intègrent les activités de la Société.

La transaction constitue une prise de contrôle inversée de la Société, mais elle ne correspond pas à la définition d'un regroupement d'entreprises selon IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*. Par conséquent, l'opération de prise de contrôle inversée est comptabilisée conformément à IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions*.

Conformément à IFRS 2, les instruments de capitaux propres émis ont été comptabilisés à la juste valeur des actifs nets acquis et des services reçus. Les services reçus par la Société consistent en l'inscription de la Société à la Bourse et sont mesurés au montant de l'excédent de la juste valeur des instruments de capitaux propres émis par la Société au moment de la transaction sur l'actif net acquis de la Société. La transaction avec la Société est donc comptabilisée en substance comme si Pharma avait procédé à l'émission d'actions et d'options d'achat d'actions pour acquérir l'actif net de la Société.

L'acquisition a été comptabilisée comme suit :

	\$
Contrepartie versée	
3 933 293 actions ordinaires présumées émises aux actionnaires de la Société ⁽¹⁾	1 966 645
1 250 000 actions ordinaires émises pour les frais d'intermédiaire	625 000
400 000 options d'achat d'actions ordinaires réputées émises aux actionnaires de la Société ⁽²⁾	113 675
Frais de transaction	<u>259 246</u>
	<u>2 964 566</u>
Actifs nets acquis	
Actif net de la Société au 14 décembre 2018	<u>589 223</u>
Frais d'inscription	<u>2 375 343</u>

⁽¹⁾ Selon le nombre d'actions ordinaires en circulation de la Société au 14 décembre 2018. Le prix des actions ordinaires était basé sur le prix du placement privé concurrent.

⁽²⁾ Selon le nombre d'options d'achat d'actions en cours de la Société au 14 décembre 2018. La juste valeur des options d'actions ordinaires a été calculée à l'aide d'un modèle de Black-Scholes, fondé sur les hypothèses suivantes : taux d'intérêt moyen sans risque de 2,48 %, rendement de dividendes prévu de 0 %, volatilité prévue de l'encours de 100 % et durée de vie prévue d'environ 3 à 10 ans, parallèlement à l'échéance initiale des options d'actions ordinaires. La volatilité attendue a été estimée en comparant des situations comparables pour des entreprises semblables à la Société.

6 Trésorerie

Au 30 septembre	2020	2019
	\$	\$
Encaisse	299 257	492 759
Encaisse en fidéicommiss	15 017	81 404
	<u>314 274</u>	<u>574 163</u>

Corporation Terranueva

Notes annexes

30 septembre 2020 et 2019

7 Autres montants à recevoir

Au 30 septembre	2020	2019
	\$	\$
Taxes à la consommation à recouvrer	62 968	200 643
Option d'achat	10 000	20 000
	<u>72 968</u>	<u>220 643</u>

8 Actifs biologiques

Les actifs biologiques de la Société se composent de plants de cannabis, des semences et de plants arrivés à maturité. Les variations de la valeur comptable des actifs biologiques se présentent comme suit :

Au 30 septembre	2020	2019
	\$	\$
Valeur nette comptable à l'ouverture	85 351	-
Coûts de production capitalisés	619 384	421 824
Transfert vers les stocks	(619 384)	(367 448)
Variation de la juste valeur attribuable à la transformation biologique, déduction faite des coûts de production	(45 107)	30 975
Valeur nette comptable à la clôture	<u>40 244</u>	<u>85 351</u>

Au 30 septembre 2020, la juste valeur des actifs biologiques se compose de plants de cannabis. Les estimations importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des plants de cannabis sont les suivantes :

- Le rendement par plant;
- Le stade de croissance estimé en tant que pourcentage des coûts engagés par rapport au coût total porté en diminution de la juste valeur totale estimée par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés;
- Les coûts engagés (en pourcentage) pour chacun des stades de croissance du plant;
- Le prix de vente par gramme évalué à la juste valeur, diminué du coût d'achèvement et du coût de la vente;
- La destruction et les pertes de plants pendant la récolte et la transformation.

Tous les actifs biologiques sont classés à titre d'actifs courants dans les états consolidés de la situation financière et sont considérés comme étant de niveau 3 aux fins de l'estimation de leur juste valeur. Au 30 septembre 2020, il était attendu que les actifs biologiques de la Société produisent environ 45 kilogrammes de cannabis par récolte. Les estimations de la Société sont, par leur nature, susceptibles de changer. Les variations du rendement anticipé se refléteront dans les variations futures de la juste valeur des actifs biologiques.

L'évaluation des actifs biologiques repose sur une approche par le résultat, selon laquelle la juste valeur au moment de la récolte est estimée en fonction des prix de vente diminués des coûts de vente. Pour ce qui est des actifs biologiques en cours de production, la juste valeur au moment de la récolte est ajustée selon le stade de croissance à la date de clôture. Le stade de croissance est déterminé en fonction des coûts engagés par rapport au coût total. Le pourcentage obtenu est appliqué à la juste valeur totale estimative par gramme

Corporation Terranueva

Notes annexes

30 septembre 2020 et 2019

(déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés.

Les données non observables importantes relevées par la direction, leur intervalle de valeur et l'analyse de la sensibilité sont présentés dans le tableau ci-après. Le tableau résume les données non observables pour l'exercice clos le 30 septembre 2020 :

Données non observables	Valeur des données	Analyse de la sensibilité
Prix de vente moyen Obtenu d'après les prix de vente au détail réelles par souche	5,05 \$ le gramme de cannabis séché	Une augmentation ou une diminution de 5 % du prix de vente moyen se traduirait par une variation d'environ 5 625 \$ de l'évaluation
Rendement par plant Obtenu d'après les résultats historiques du cycle de récolte par souche	De 92 à 184 grammes par plant	Une augmentation ou une diminution de 5 % du rendement moyen par plant se traduirait par une variation d'environ 4 219 \$ de l'évaluation
Stade de croissance Déterminé à partir de l'état d'avancement dans le cycle de récolte	Avancement moyen de 75 %	Une augmentation ou une diminution de 5 % du stade de croissance moyen par plant se traduirait par une variation d'environ 4 219 \$ de l'évaluation
Pertes Obtenues d'après l'estimation des pertes subies durant les cycles de récolte et de production	De 3 % à 30 % selon le stade du cycle de récolte	Une augmentation ou une diminution de 5 % des pertes prévues se traduirait par une variation d'environ 4 725 \$ de l'évaluation

9 Stocks

Au 30 septembre

	2020	2019
	\$	\$
Stocks de cannabis		
Valeur nette comptable à l'ouverture de l'exercice	110 306	-
Coûts de production capitalisés	371 035	182 146
Transfert provenant des actifs biologiques	619 384	367 448
Perte de valeur des stocks	(677 188)	(439 288)
Valeur nette comptable à la clôture de l'exercice	423 537	110 306
Stocks de fournitures	34 676	-
Stocks	458 213	110 306

Au 30 septembre 2020, les stocks se composent de plants de cannabis récoltés qui sont en cours de séchage. La perte de valeur inclut un montant de 235 497 \$ (Nil en 2019) lié à la radiation des stocks de produits finis.

Corporation Terranueva

Notes annexes

30 septembre 2020 et 2019

10 Immobilisations corporelles

	Matériel de culture et de production	Équipements et matériel	Équipement informatique	Équipement de sécurité	Améliorations locatives	Projets en cours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2019							
Coût	144 929	265 161	103 469	157 956	273 690	1 253 063	2 198 268
Acquisitions	4 656	-	-	5 125	16 768	-	26 549
Transfert des projets en cours	-	-	-	-	1 253 063	(1 253 063)	-
Solde au 30 septembre 2020	149 585	265 161	103 469	163 081	1 543 521	-	2 224 817
Cumul des amortissements							
Solde au 30 septembre 2019	12 977	24 584	13 040	14 863	136 845	-	202 309
Amortissement	26 608	48 510	45 586	29 176	153 612	-	303 492
Solde au 30 septembre 2020	39 585	73 094	58 626	44 039	290 457	-	505 801
Valeur nette comptable au 30 septembre 2020	110 000	192 067	44 843	119 042	1 253 064	-	1 719 016
Solde au 30 septembre 2018							
Coût	29 211	-	-	-	-	186 233	215 444
Transfert provenant des avances	-	-	-	-	-	500 000	500 000
Acquisitions	115 718	265 202	103 430	157 956	-	840 520	1 482 826
Transfert des projets en cours	-	-	-	-	273 690	(273 690)	-
Solde au 30 septembre 2019	144 929	265 202	103 430	157 956	273 690	1 253 063	2 198 270
Cumul des amortissements							
Solde au 30 septembre 2018	12 977	24 584	13 040	14 863	136 845	-	202 309
Amortissement	12 977	24 584	13 040	14 863	136 845	-	202 309
Solde au 30 septembre 2019	12 977	24 584	13 040	14 863	136 845	-	202 309
Valeur nette comptable au 30 septembre 2019	131 952	240 618	90 390	143 093	136 845	1 253 063	1 995 961

Corporation Terranueva

Notes annexes

30 septembre 2020 et 2019

11 Contrats et créances locatives

(i) Les états consolidés de la situation financière présentent les montants suivants relativement aux contrats locatifs :

Au 30 septembre	2 020	2 019
Contrats locatifs	\$	\$
Droit d'utilisation		
Terrain	815 459	799 486
Bâtiment	2 004 631	2 032 103
Matériel de production	17 907	-
	<u>2 837 997</u>	<u>2 831 589</u>
Créances locatives		
Terrain et bâtiment	2 957 770	2 938 222
Matériel de production *	18 157	-
	<u>2 975 927</u>	<u>2 938 222</u>
Passif courant	39 531	18 866
Passif non courant	<u>2 936 396</u>	<u>2 919 356</u>

« Le matériel de production porte un taux de 23,9 % et est remboursable par versements mensuels de 1 048 \$ en capital et intérêt, garanti par du matériel d'une valeur de 22 000 \$, échéant en 2022.

ii) Montants comptabilisés aux états consolidés du résultat net et du résultat global

Les états consolidés du résultat net et du résultat global présentent les montants suivants relativement aux contrats de location :

	2020	2019
	\$	\$
Charge d'amortissement des contrats locatifs	62 671	58 423
Charge d'intérêt des créances locatives	242 416	240 419

iii) Activités et comptabilisation des contrats de location

Les contrats locatifs reflètent les droits d'utilisation sur un terrain et un immeuble détenus en vertu d'un bail d'un terme de 10 ans et en vertu desquels la Société a des options d'achat exerçables à tout moment depuis la signature du bail, dont l'expiration aura lieu le 1er août 2022.

À cet effet, les contrats locatifs attribuables au terrain ne sont pas amortis, alors que ceux attribuables à l'immeuble sont amortis sur une durée de vie estimative de 35 années.

Le passif au titre de la créance locative a été calculé à un taux d'intérêt de 8,2 % pour une période estimée à 51 mois se terminant le 1er août 2022, date de l'exercice prévu de l'option d'achat.

Corporation Terranueva

Notes annexes

30 septembre 2020 et 2019

12 Crédit rotatif

Le 4 décembre 2019, la Société a contracté une facilité de crédit rotatif garantie de 2 000 000 \$. Selon les modalités du crédit rotatif, les fonds serviront à financer les activités de transformation de cannabis de sa filiale, Pharma. Le crédit rotatif accordé est d'une durée minimale d'une année échéant en décembre 2020, et porte intérêt à un taux annuel de 9,95 % lorsque le crédit rotatif est utilisé. La Société poursuit des discussions avec le prêteur aux fins de renouveler les facilités de crédit.

13 Débentures

Au 30 septembre

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Valeur nominale de 366 667 \$ (366 667 \$ au 30 septembre 2019) portant intérêt au taux annuel de 7 %, échues en janvier 2020 mais non remboursées	429 237	354 561
Passif courant	<u>(429 237)</u>	<u>(354 561)</u>
	-	-

Ces débentures ne sont pas convertibles. Le passif est actualisé à un taux de 21 %. Il n'y a aucune garantie sur ces débentures et ces dernières sont échues au 30 septembre 2020. La Société poursuit des discussions avec les détenteurs aux fins de renégocier les termes de remboursement.

14 Dette à long terme

Au 30 septembre

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Emprunt bancaire d'une valeur nominale de 80 000 \$ (Nil en 2019) sans intérêt, garanti par une aide gouvernementale échéant en 2023	62 160	-
Prêt en vertu d'une contribution remboursable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, d'une valeur nominale de 400 000 \$ (Nil en 2019), sans intérêt et remboursable à l'aide de 59 paiements de 8 333 \$ à partir du 1 janvier 2023 et d'un dernier versement de 8 353 \$ le 1 décembre 2027	269 959	-
Passif non courant	<u>332 119</u>	<u>-</u>

Les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2021	-
2022	-
2023	154 996
2024	99 996
2025	99 996

Corporation Terranueva

Notes annexes

30 septembre 2020 et 2019

15 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

Exercice clos le 30 septembre	2020	2019
	\$	\$
Autres montants à recevoir	147 675	(154 333)
Actifs biologiques et stocks	(1 025 095)	(603 970)
Frais payés d'avance	(10 865)	(64 696)
Comptes créditeurs et charges à payer	137 869	753 651
	(750 416)	(69 348)

16 Frais financiers

Exercice clos le 30 septembre	2020	2019
	\$	\$
Intérêts sur les débetures	58 346	105 556
Intérêts sur les créances locatives	242 415	240 419
Intérêts sur le crédit rotatif	90 382	-
Intérêts sur la dette à long terme	2 447	-
Autres	10 506	-
	404 096	345 975

17 Capital social

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires

Les mouvements dans le capital social de la Société se détaillent comme suit :

Émis et en circulation

Au 30 septembre

	2020		2019	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde d'ouverture	32 844 961	7 114 874	16 077 395	9
Émission d'actions pour la conversion de débetures	-	-	6 515 937	1 967 677
Émission réputée d'actions au moment de la prise de contrôle inversée (note 5)	-	-	3 933 293	1 966 645
Émission d'actions à titre de frais d'intermédiaire	-	-	1 250 000	625 000
Émission d'actions par placement privé	-	-	4 620 000	2 310 000
Émission d'actions par exercice de droits	-	-	435 536	278 743
Émission d'actions par exercice de bons de souscription	-	-	12 800	6 400
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(39 600)
Solde de clôture	32 844 961	7 114 874	32 844 961	7 114 874

Corporation Terranueva

Notes annexes

30 septembre 2020 et 2019

Bons de souscription

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

Au 30 septembre	2020		2019	
	Quantité	Prix de souscription \$	Quantité	Prix de souscription \$
Solde d'ouverture	2 310 000	0,275	-	-
Octroyés	-	-	2 310 000	0,65
Solde de clôture	2 310 000	0,275	2 310 000	0,65

Le 29 mai 2020, la Société a décidé de prolonger la durée de validité des 2 310 000 bons de souscription qu'elle avait émis le 14 décembre 2018 à un prix unitaire de 0,65 \$ jusqu'au 14 juin 2022, soit deux années supplémentaires, et de modifier le prix d'exercice des bons de souscription à 0,275 \$, sous réserve des conditions suivantes en conformité avec les politiques de la Bourse des valeurs canadiennes :

- (i) Si suivant la modification, le prix du marché des actions ordinaires du capital social de la Société excède le prix d'exercice modifié par l'escompte du placement privé applicable pendant 10 jours de bourse consécutifs, le terme des bons de souscription doit aussi être modifié à 30 jours. La durée de 30 jours débutera 7 jours après la fin de la période de 10 jours;
- (ii) Si l'obtention du consentement de tous les détenteurs de bons de souscription.

Bons de souscription aux courtiers

Au 30 septembre	2020		2019	
	Quantité	Prix de souscription \$	Quantité	Prix de souscription \$
Solde d'ouverture	65 280	0,50	-	-
Octroyés	-	-	78 080	0,50
Échus	65 280	0,50	-	-
Exercés	-	-	12 800	0,50
Solde de clôture	-	-	65 280	0,50

La Société a émis, le 14 décembre 2018, 78 080 bons de souscription, d'une durée de 18 mois à un prix unitaire de 0,50 \$. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, 12 800 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,50 \$ ont été exercés pour un produit de 6 400 \$, ce qui s'est traduit par l'émission de 12 800 actions ordinaires.

Corporation Terranueva

Notes annexes

30 septembre 2020 et 2019

Options d'achat d'actions

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel des options peuvent être accordées à des dirigeants, administrateurs, employés, consultants ainsi qu'à des fournisseurs de services de la Société.

Au 30 septembre

	2020		2019	
	Quantité	Prix d'exercice pondéré \$	Quantité	Prix d'exercice pondéré \$
Solde d'ouverture	2 625 000	0,59	-	-
Octroyées	-	-	2 625 000	0,50
Solde de clôture	2 625 000	0,59	2 625 000	0,50

Le tableau suivant résume les informations concernant les options d'achat actions en cours et exerçables au 30 septembre 2020 :

Options en circulation au 30 septembre 2020	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (années)	Prix pondéré de levée \$	Date d'échéance
150 000	1,3	0,50	4 février 2022
68 750	2,4	1,60	27 mars 2023
75 000	3,3	0,80	21 janvier 2024
68 750	4,3	0,80	25 mars 2025
62 500	6,3	0,80	29 mars 2027
125 000	7,2	1,20	10 janvier 2028
2 075 000	8,4	0,50	4 février 2029
2 625 000	7,5	0,59	

Rémunération à base d'actions

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2020, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de 236 250 \$ (494 035 \$ pour 2019). Pour déterminer le montant de la rémunération à base d'actions, la Société a utilisé le modèle d'évaluation d'option de Black-Scholes pour établir la juste valeur des options octroyées et elle a appliqué les hypothèses suivantes :

Hypothèses	Datées du 30 septembre 2019
Taux d'intérêt sans risque	1,9 %
Durée de vie prévue	De 3 à 10 ans
Volatilité prévue	79 %

Corporation Terranueva

Notes annexes

30 septembre 2020 et 2019

18 Perte par action

Exercice clos le 30 septembre

	2020	2019
Résultat net et résultat global attribuable aux actionnaires de la Société	(2 124 961) \$	(5 493 609) \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	32 844 961	32 844 961
Perte par action attribuable aux actionnaires de la Société de base et diluée	(0,06) \$	(0,17) \$

19 Information à fournir relativement aux parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les cinq personnes ayant l'autorité et assumant la responsabilité, directe ou indirecte, de la planification, de l'orientation et du contrôle des activités de la Société. Ils regroupent les cadres supérieurs et administrateurs de la Société.

La rémunération accordée aux principaux dirigeants est constituée de ce qui suit :

Exercice clos le 30 septembre

	2020	2019
	\$	\$
Honoraires	70 850	145 998
Salaires et charges sociales	309 587	450 306
Rémunération à base d'actions	236 250	494 035

Ces transactions s'inscrivent dans le cours normal des affaires et sont évaluées à la valeur d'échange, laquelle représente la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2020, la Société a versé des frais généraux et administratifs s'élevant à 10 700 \$ (4 693 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2019) à une société contrôlée par un administrateur. Ces transactions s'inscrivent dans le cours normal des affaires et sont évaluées à la valeur d'échange, laquelle représente la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

20 Instruments financiers

Gestion des risques financiers

Les activités de la Société exposent cette dernière à divers risques financiers, dont le risque de marché, y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité.

La Société, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque.

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Étant donné que les actifs et les passifs financiers de la Société à l'exception de la dette à long terme (note 14) sont principalement classés dans l'actif et le passif courants et ne portent pas intérêt, à l'exception des débetures, ils sont peu exposés au risque de taux d'intérêt.

Corporation Terranueva

Notes annexes

30 septembre 2020 et 2019

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. La Société gère son risque de liquidité en suivant de près ses besoins en capitaux. Au 30 septembre 2020, la trésorerie de la Société s'établit à 314 274 \$. Les flux de trésorerie contractuels liés aux passifs de la Société, y compris les intérêts, sont établis de la façon suivante :

Échéances contractuelles	Moins de	De	Plus de	Total des flux
	6 mois	6 à 12 mois	12 mois	de trésorerie
	\$	\$	\$	contractuels
				\$
Crédit rotatif	941 907	-	-	941 907
Comptes créditeurs et charges à payer	1 061 818	-	-	1 061 818
Créances locatives	139 326	139 870	1 786 462	2 065 658
Dette à long terme	-	-	480 000	480 000
Déventures	429 237	-	-	429 237
	1 510 470	139 870	2 266 462	3 916 802

Le montant des créances locatives échéant à plus de 12 mois reflète en majeure partie le terme minimal du bail de 10 ans et, par conséquent, ne reflète pas l'exercice prévu de l'option d'achat d'un montant de 2 900 000 \$ en 2022 (notes 3 et 11). Les créances locatives excluent également les composantes non locatives telles les charges d'exploitation et les paiements locatifs variables, dont les taxes et les assurances qui sont toutes à la charge de la Société.

Évolution des passifs financiers

Au cours de l'exercice, les passifs financiers ont évolué comme suit :

	Déventures	Créances locatives	Dette à long terme	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2019	354 561	2 938 222	-	3 292 783
Nouvelles dettes à long terme	-	-	329 672	329 672
Nouvelle créance locative	-	72 626	-	72 626
Remboursement en capital	-	(277 337)	-	(277 337)
Intérêts effectifs – désactualisation	74 676	242 416	2 447	319 539
Solde au 30 septembre 2020	429 237	2 975 927	332 119	3 737 283

Juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie, des dépôts, des déventures et des comptes créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme (voir note 2 – Mode de présentation et continuité d'exploitation).

Corporation Terranueva

Notes annexes

30 septembre 2020 et 2019

21 Gestion du capital

L'objectif de la Société est de conserver un capital suffisant pour maintenir la confiance des investisseurs et des créanciers, ainsi que pour soutenir le développement futur de l'entreprise. La direction définit le capital comme les capitaux propres de la Société. Le conseil d'administration n'établit aucun critère quantitatif de rendement sur le capital pour la gestion. La Société n'a versé aucun dividende à ses actionnaires. La Société n'est assujettie à aucune exigence externe en matière de capital.

22 Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation. Toutes les immobilisations corporelles sont situées au Canada.

23 Impôt sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats diffère du montant qui serait calculé en appliquant les taux d'imposition fédéral et provincial à la perte d'exploitation avant impôt sur les résultats, comme indiqué ci-dessous :

Exercice clos le 30 septembre	2020	2019
Taux d'imposition attendu	26,50 %	26,63 %
Économie d'impôt attendue en raison de la perte	597 068 \$	1 462 673 \$
Dépenses non déductibles	(74 437) \$	(763 971) \$
Perte d'impôt reportée et non comptabilisée	(522 631) \$	(698 702) \$
Charge d'impôts sur les résultats	- \$	- \$

La Société dispose d'un montant approximatif de pertes autres qu'en capital de 4 237 603 \$ pour réduire le résultat imposable au fédéral et au provincial des années ultérieures, dont 1 744 320 \$ expirent en 2040 et 1 998 286 \$ expirent en 2039.

24 Événement subséquent

Le 14 décembre 2020, la Société a fait l'objet d'une poursuite en dommages-intérêts de la part d'un fournisseur pour rupture de contrat. En fonction des allégations reprochées par ce dernier, la Société devrait lui émettre 1 111 111 actions ordinaires à la suite de l'annonce d'une transaction potentielle avec une autre société, il réclame 113 300 \$ en dommages. La Société entend se défendre vigoureusement et considère que la poursuite est non fondée.



TERRANUEVA

Corporation Terranueva

Discussion et analyse de la direction

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

CORPORATION TERRANUEVA**RAPPORT DE GESTION**

Le présent rapport de gestion de Corporation Terranueva, anciennement Axe Exploration inc., (la « Corporation » ou « Terranueva ») a pour objectif de permettre aux lecteurs d'évaluer les résultats consolidés ainsi que la situation financière consolidée de la Corporation pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019. Ce rapport, daté du 29 janvier 2021, devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 30 septembre 2020 ainsi que les notes afférentes. Les états financiers sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. De plus amples renseignements sur Terranueva sont publiés sur SEDAR (www.sedar.com) et sur le site web de la Corporation (www.terrannueva.ca). Le conseil d'administration de la Corporation a approuvé le présent rapport le 29 janvier 2021.

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les énoncés contenus dans le présent rapport faisant état des objectifs, des projections, des estimations, des attentes et des prévisions de la Corporation ou de la direction pour l'avenir peuvent être des énoncés prospectifs et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes tels que croire, prévoir, estimer, s'attendre, projeter ou planifier, ainsi que par l'emploi du futur ou du conditionnel, peu importe la tournure négative ou positive ou la variante utilisée.

Le rapport de gestion contient des éléments prospectifs qui reflètent, à la date du rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Corporation quant à ses opérations, à l'industrie du cannabis en général et au contexte économique dans lequel la Corporation évolue.

Certains énoncés de ce rapport, qui ne sont pas appuyés par des faits historiques, sont d'ordre prospectif, ce qui signifie qu'ils comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent de manière importante des résultats exprimés ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs.

Même si la Corporation croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction du présent rapport. La Corporation dénie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser un énoncé prospectif quelconque, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur, sauf dans la mesure exigée par la législation sur les valeurs mobilières.

MISE À JOUR COVID-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 était une pandémie mondiale. La situation est en constante évolution, et les mesures mises en œuvre ont de nombreuses répercussions économiques sur les plans mondial et local. En réponse à l'épidémie de COVID-19, les gouvernements ont mis en œuvre des mesures d'urgence pour combattre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent notamment l'interdiction de voyager, des périodes de quarantaine auto-imposées et la distanciation sociale, ont entraîné des perturbations importantes pour les entreprises, ce qui a donné lieu à un ralentissement de l'économie.

La durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19 demeurent inconnues à ce jour, tout comme l'effet des mesures gouvernementales.

Le climat économique difficile actuel peut entraîner des répercussions financières sur la Société, qui pourraient être importantes, incluant la capacité à obtenir du financement. La Société est à mettre en place des mesures afin d'atténuer l'impact de la pandémie sur ses opérations futures.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La Corporation a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La Corporation est un producteur de cannabis à des fins médicales. Terranueva, située au Québec, est une filiale en propriété exclusive de Corporation Terranueva.

Depuis le 14 décembre 2018, Terranueva est une société publique listée sur le CSE sous le symbole TEQ. Le siège social de la Corporation est situé au 803, boul. de L'Ange-Gardien, L'Assomption, Québec.

Terranueva a obtenu des licences de culture, transformation et vente émises par Santé Canada en vertu du nouveau règlement d'application de la Loi sur le cannabis (les « Licences ») le 22 février 2019 et a fait une demande d'amendement en août 2020 afin de pouvoir faire de l'emballage pour vendre des produits finis.

L'obtention de ces droits permet à Terranueva de cultiver, transformer et de vendre (pour fins médicales) des semences et des plants aux distributeurs approvisionnant les détaillants provinciaux et territoriaux de cannabis et aux personnes qui se sont inscrites pour obtenir des produits de cannabis à des fins médicales (patients inscrits). Terranueva peut également exercer des activités connexes comme la possession, le transport, la destruction, la recherche et le développement ainsi que la vente de cannabis en vrac à d'autres titulaires de licences fédérales.

L'inauguration de sa première unité de production a été complétée en mars 2019 et la première production a été amorcée à la fin de ce même mois dans l'unité de certification, recherche et développement (UCRD). Les produits en culture sont développés selon les plus hauts standards de qualité, productivité et homogénéité grâce à des pratiques de culture contrôlées dans l'UCRD qui permet la culture en salles blanches.

Bien qu'une option d'achat d'un terrain voisin de 280 000 pieds carrés ait été signée en avril 2019 dans le but d'accueillir les projets d'expansion de Terranueva, la direction a choisi de les reporter en 2021 - 2022 afin de tenir compte des difficultés affectant le marché de l'offre de cannabis et/ou l'obtention de financement adéquat.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Compte tenu des variations du prix de marché du cannabis en 2020, Terranueva a dû se recentrer sur la rentabilité de ses opérations. L'abondance d'inventaire sur l'ensemble du marché et une pression à la baisse sur les prix de vente en vrac ont poussé Terranueva à poursuivre des mesures de réduction des coûts ainsi que d'accélérer la modification de ses licences pour permettre la vente de fleurs de cannabis en produit fini. La recherche de nouveau fonds de financement est également devenue prioritaire afin de permettre l'expansion des opérations de Terranueva. Conséquemment, l'efficacité de sa productivité et l'expansion d'une clientèle captive sont devenues des objectifs prioritaires.

En parallèle, Terranueva a poursuivi et complété la conception de ses premières unités de production modulaire (UPM) et demeure engagée dans la réalisation de la phase 2 de son plan d'affaires qui consiste à concevoir et construire les premières UPMs sur son terrain de 130 000 pieds carrés. Le début de la construction des deux premières unités de production modulaires a cependant été repoussé jusqu'à ce que Terranueva établisse une rentabilité stable.

La Corporation vise toujours à produire des souches qui ciblent les grandes motivations des consommateurs. À ce titre, Terranueva vise par la signature d'entente de partenariats et d'alliance à devenir un des leaders de la production du marché médical au Canada. Pour y arriver, la recherche et développement est un moteur important pour Terranueva. Un pourcentage significatif des ventes sera alloué à celle-ci. Ces recherches seront effectuées en collaboration avec des experts du domaine pour innover et améliorer l'offre de valeur.

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

- Fin septembre, Terranueva avait complété sa douzième récolte. Le volume global et le rendement ont été l'un des plus élevés;
- Terranueva a pris la décision de dédier ces deux premières récoltes à des fins de recherche et développement, et de retenir pour l'instant toutes les productions ultérieures pour emballage et vente en produits finis dès l'accréditation obtenue de Santé Canada;
- Terranueva a complété un audit de qualification auprès de Santé Canada aux fins de confirmer que nos réponses et plans d'action proposés aux observations de l'audit étaient complets et acceptables et en a conclu la conformité de ses opérations;
- La Société poursuit son projet de rendre disponible des produits finis. À cette fin, l'entreprise a développé ses procédures d'emballage et d'étiquetage et a procédé à l'emballage complet des 2 lots nécessaires pour déposer l'amendement de la licence de transformation à la fin du mois d'août 2020. Des communications ont eu cours au mois de novembre 2020 avec les autorités de conformité de Santé Canada. Terranueva est maintenant à l'étape de transfert du dossier vers les représentants régionaux pour l'entretien de conformité. Cette date n'est pas connue à ce jour, mais sera annoncée lors de notre prochaine communication. Parallèlement, la direction de la R-D poursuit son travail portant sur la qualité des produits, conséquemment elle estime atteindre au cours des prochains trimestres grâce à un nouveau phénotype un taux de THC amplement suffisant afin de répondre à une plus grande diversité du marché médical;
- La Société est en discussion constante avec des partenaires financiers et commerciaux afin de s'assurer de maintenir ses opérations et d'atteindre son stade final de commercialisation;
- Terranueva et une Société œuvrant dans l'industrie pharmaceutique ont annoncé que les parties ont mis fin à leur relation contractuelle visant l'acquisition de l'ensemble des titres émis de cette dernière par la Société et annoncée par communiqué de presse le 23 mars 2020;
- Le 29 mai 2020 la Société a décidé de prolonger la durée de validité des 2 310 000 bons de souscription qu'elle avait émis le 14 décembre 2018 à un prix unitaire de 0,67 \$ jusqu'au 14 juin 2022, soit deux années supplémentaires, et de modifier le prix d'exercice des bons de souscription à 0,275 \$, sous réserve des conditions suivantes en conformité avec les politiques de la Bourse des valeurs canadiennes :
 - (i) si, suivant la modification, le prix du marché des actions ordinaires du capital social de la Société (les « Actions ordinaires ») excède le prix d'exercice modifié par l'escompte du placement privé applicable pendant 10 jours de bourse consécutifs, le terme des Bons de souscription doit aussi être modifié à 30 jours. La durée de 30 jours débutera 7 jours après la fin de la période de 10 jours; et
 - (ii) l'obtention du consentement de tous les détenteurs de bons de souscription.
- Au deuxième trimestre de l'année 2020, la direction s'est concentrée sur le perfectionnement du niveau de cannabinoïdes dans la matière de cannabis en mettant en exécution un plan de marquage de phénotype qui détient un grand potentiel (Pheno Hunting). Suite à plusieurs mois de culture, Terranueva a reçu les résultats analytiques de ses souches et ceux-ci ont démontré une qualité et pureté différente des premières récoltes. Ainsi ces nouvelles souches ont rapporté des niveaux significatifs de l'ordre de 18.94 à 24.92 % de THC et des niveaux de terpènes plus élevés (3 à 4% moyenne), concrétisant de meilleures pratiques de culture et nous permettant d'envisager la commercialisation à plus grande échelle.
- La demande de modification d'amendement de la licence aux fins d'emballage et de ventes de produits finis suit son cours.

PRISE DE CONTRÔLE INVERSÉE

Le 14 décembre 2018, relativement à l'entente entre la Corporation et Corporation Terranueva Pharma:

La Corporation a complété la consolidation de ses actions ordinaires selon un ratio de 16:1 ainsi que les ajustements relatifs aux options d'achat d'actions suivant desquelles 3 933 293 actions post-consolidation de Corporation étaient en circulation.

La Corporation a complété un placement privé dont le produit brut s'élève à 2 310 000 \$. Par ce placement privé, la Corporation a émis 4 620 000 unités au prix de 0,50 \$ par unité. Une unité consiste en une action ordinaire et 1/2 bon de souscription, chaque bon de souscription permettant d'acquérir une action ordinaire au prix de levée de 0,65 \$ pendant une période des dix-huit mois suivant la clôture du placement privé. La Corporation a payé 38 150 \$ en frais d'intermédiaires relativement au placement privé.

La Corporation a acquis toutes les actions en circulation de Pharma en contrepartie de 10 930 000 \$ payés par l'émission de 21 860 000 actions ordinaires. Des frais d'intermédiaires consistant en l'émission de 1 250 000 actions ordinaires ont été payés à un tiers.

Cette transaction et le financement décrit ci-dessus constituent ensemble une Transaction Admissible de Corporation au sens des politiques du Canadian Stock Exchange.

Cette acquisition a été comptabilisée comme suit :

	\$
Compensation payée	
3 933 293 actions ordinaires présumées émises aux actionnaires actuels de la Corporation	1 966 645
1 250 000 actions ordinaires émises pour les frais d'intermédiaires	625 000
400 000 options d'achat d'actions ordinaires réputées émises aux actionnaires actuels de la Corporation	113 675
Frais de transaction payés en espèces	259 246
	<u>2 964 566</u>
Actif net acquis	
Actif net de la Société au 14 décembre 2018	589 223
Frais d'inscription	<u>2 375 343</u>

POINTS SAILLANTS FINANCIERS

	Total	T4	T3	T2	T1
	\$	\$	\$	\$	\$
2020					
Produits	-	-	-	-	-
Résultat net et résultat global de la période	(2 124 961)	(897 623)	(73 851)	(508 908)	(644 579)
Perte par action, de base et diluée	(0,06)	(0,03)	(0,00)	(0,02)	(0,02)
2019					
Produits	-	-	-	-	-
Résultat net et résultat global de la période	(5 493 609)	625 800	(625 800)	(869 185)	(4 624 424)
Perte par action, de base et diluée	(0,17)	0,02	(0,02)	(0,03)	(0,14)

Au 30 septembre

	2020	2019
	\$	\$
Trésorerie	314 274	574 163
Actifs biologiques et stocks	498 457	195 657
Actifs totaux	5 522 053	5 886 489
Passifs courants	2 472 493	1 297 377
Passifs non courant	3 268 515	2 919 356
Capitaux propres (insuffisance)	(218 955)	1 669 756

- Les pertes pour le trimestre et l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'expliquent en grande partie par l'augmentation de la capacité de production et des stocks et la perte de valeur sur les stocks que la Société a du comptabilisé compte tenu des prix dans le marché.
- La trésorerie a diminué de 259 889 \$ en 2020 malgré le fait que la Société a procédé à un meilleur contrôle des dépenses et des activités opérationnelles et obtenu du nouveau financement. Cette diminution est en partie liée à l'augmentation des stocks et au fait qu'aucune vente n'a eu lieu.
- Malgré l'augmentation des stocks, la valeur de ces derniers a reculé en 2020 en raison des pertes engendrées par les premières récoltes qui ne s'avéraient pas optimales en termes de concentration en THC.
- L'augmentation des passifs courants et non courants s'explique par l'obtention de nouveaux financements.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION
COÛT DES MARCHANDISES VENDUES

	Trimestre clos le 30 septembre		Exercice clos le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Coût de production (nets d'une aide gouvernementale)	(467 033)	(137 249)	-	-
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	36 406	(14 012)	45 107	(30 975)
Perte de valeur des stocks	800 511	439 288	677 188	439 288
Marge brute déficitaire (bénéficiaire)	369 884	288 027	722 295	408 313

Le coût des marchandises vendues comprend les coûts directs et indirects des coûts de production ainsi que de la main-d'œuvre liés à la production. L'ajustement de la valeur des actifs biologiques représente la

variation de la juste valeur des plants durant la période de croissance, déduction faite des coûts prévus pour leur achèvement et la vente. Elle est établie à partir de certaines estimations formulées par la direction.

L'augmentation de la marge brute déficitaire pour le trimestre et l'exercice clos le 30 septembre 2020 est principalement liée à la perte de valeur des stocks de 800 511 \$ (439 288 \$ en 2019).

CHARGES

	Trimestre clos le 30 septembre		Exercice clos le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Honoraires	80 867	76 7733	165 484	482 654
Rémunération à base d'option	91 400	249 035	236 250	494 035
Salaires et avantages sociaux (net d'une aide gouvernementale)	51 343	198 968	228 629	707 473
Amortissement des droits d'utilisation	17 290	13 042	62 671	58 423
Frais généraux et administratifs	154 424	350 856	305 535	621 483
Frais financiers	132 415	96 505	404 096	345 975
Frais d'émission	-	-	-	2 375 343
	527 739	985 179	1 402 666	5 085 386

Les frais généraux et administratifs sont constitués notamment, des frais de bureau, dépenses de communication, relations aux investisseurs, fournitures et de frais informatiques.

Les honoraires professionnels incluent les frais juridiques, d'audit et de gestion.

Terranueva a reçu des contributions financières de 91 514 \$ (Nil en 2019) dans le cadre du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI-CNRC) représentant jusqu'à un maximum de 75 % des salaires versés, et une entente de contribution remboursable de 400 000 \$ (Nil en 2019) de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec portant sur les besoins de liquidités en lien avec les coûts d'opération. Ces aides gouvernementales ont été comptabilisées en diminution des coûts de production et des salaires correspondants.

Hormis les frais d'émission en 2019, la baisse des charges pour le trimestre et l'exercice clos de 2020 est attribuable à un meilleur contrôle des dépenses et des activités, la diminution des honoraires professionnels (317 170 \$) qui en 2019 était liée aux placements effectués et à la prise de contrôle inversée, de la rémunération à base d'actions (257 785 \$) et des salaires et charges salariales (478 844 \$) liées à l'obtention de l'aide gouvernementale et de la réduction du personnel de direction.

LA RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTION

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2020, la société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de 236 250 \$ comparativement à 494 035 \$ pour la même période en 2019. La forte diminution est reflétée à partir du modèle d'évaluation d'option de Black-Scholes pour établir la juste valeur des options attribuées, et appliquer les hypothèses suivantes :

Hypothèses

Taux d'intérêt sans risque
Durée de vie prévue
Volatilité prévue

**Datées du 30 septembre
2019**

1,9 %
3 à 10 ans
79 %

AMORTISSEMENT DES DROITS D'UTILISATION ET DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'amortissement des contrats locatifs et des immobilisations corporelles au niveau des charges est demeuré relativement stable d'un trimestre à l'autre et pour l'exercice clos le 30 septembre 2020.

FRAIS FINANCIERS

	Trimestre clos le 30 septembre		Exercice clos le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur les débetures	26 221	(3 509)	58 346	105 556
Intérêts sur les créances locatives	60 306	100 014	242 415	240 419
Intérêts sur le crédit rotatif	48 838	-	90 382	-
Intérêts sur la dette à long terme	2 447	-	2 447	-
Autres	(5 397)	-	10 506	-
	129 968	96 505	404 096	345 975

SITUATION FINANCIÈRE
TRÉSORERIE
Au 30 septembre

	2020	2019
	\$	\$
Encaisse	299 257	492 759
Encaisse en fidéicommiss	15 017	81 404
	314 274	574 163

ACTIFS BIOLOGIQUES

Les actifs biologiques de la Société se composent de plants de cannabis, des semences et de plants arrivés à maturité. Les variations de la valeur comptable des actifs biologiques se présentent comme suit :

Au 30 septembre

	2020	2019
	\$	\$
Valeur nette comptable à l'ouverture	85 351	-
Coûts de production capitalisés	619 384	421 824
Transfert vers les stocks	(619 384)	(367 448)
Variation de la juste valeur attribuable à la transformation biologique, déduction faite des coûts de production	(45 107)	30 975
Valeur nette comptable à la clôture	40 244	85 351

Au 30 septembre 2020, la juste valeur des actifs biologiques se compose de plants de cannabis. Les estimations importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des plants de cannabis sont les suivantes :

- Le rendement par plant;
- Le stade de croissance estimé en tant que pourcentage des coûts engagés par rapport au coût total porté en diminution de la juste valeur totale estimée par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés;
- Les coûts engagés (en pourcentage) pour chacun des stades de croissance du plant;
- Le prix de vente par gramme évalué à la juste valeur, diminué du coût d'achèvement et du coût de la vente;
- La destruction et les pertes de plants pendant la récolte et la transformation.

Tous les actifs biologiques sont classés à titre d'actifs courants dans les états consolidés de la situation financière et sont considérés comme étant de niveau 3 aux fins de l'estimation de leur juste valeur. Au 30 septembre 2019, il était attendu que les actifs biologiques de la Société produisent environ 45 kilogrammes de cannabis. Les estimations de la Société sont, par leur nature, susceptibles de changer. Les variations du rendement anticipé se refléteront dans les variations futures de la juste valeur des actifs biologiques.

L'évaluation des actifs biologiques repose sur une approche par le résultat, selon laquelle la juste valeur au moment de la récolte est estimée en fonction des prix de vente diminués des coûts de vente. Pour ce qui est des actifs biologiques en cours de production, la juste valeur au moment de la récolte est ajustée selon le stade de croissance à la date de clôture. Le stade de croissance est déterminé en fonction des coûts engagés par rapport au coût total. Le pourcentage obtenu est appliqué à la juste valeur totale estimative par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés.

Les données non observables importantes relevées par la direction, leur intervalle de valeur et l'analyse de la sensibilité sont présentés dans le tableau ci-après. Le tableau résume les données non observables pour l'exercice clos le 30 septembre 2020 :

Données non observables	Valeur des données	Analyse de la sensibilité
Prix de vente moyen Obtenu d'après les prix de vente Valeur des données au détail réelles par souche	5,05 \$ le gramme de cannabis séché	Une augmentation ou une diminution de 5 % du prix de vente moyen se traduirait par une variation d'environ 5 625 \$ de l'évaluation
Rendement par plant Obtenu d'après les résultats historiques du cycle de récolte par souche	De 92 à 184 grammes par plant	Une augmentation ou une diminution de 5 % du rendement moyen par plant se traduirait par une variation d'environ 4 219 \$ de l'évaluation
Stade de croissance Déterminé à partir de l'état d'avancement dans le cycle de récolte	Avancement moyen de 75 %	Une augmentation ou une diminution de 5 % du stade de croissance moyen par plant se traduirait par une variation d'environ 4 219 \$ de l'évaluation
Pertes Obtenues d'après l'estimation des pertes subies durant les cycles de récolte et de production	De 3 % à 30 % selon le stade du cycle de récolte	Une augmentation ou une diminution de 5 % des pertes prévues se traduirait par une variation d'environ 4 725 \$ de l'évaluation

STOCKS
Au 30 septembre

	2020	2019
Stocks de cannabis	\$	\$
Valeur nette comptable à l'ouverture de l'exercice	110 306	-
Coûts de production capitalisés	371 035	182 146
Transfert provenant des actifs biologiques	619 384	367 448
Perte de valeur des stocks	(677 188)	(439 288)
Valeur nette comptable à la clôture de l'exercice	423 537	110 306
Stocks de fournitures		
Stocks	34 676	-
	458 213	110 306

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Matériel de culture et de production	Équipements et matériel	Équipement informatique	Équipement de sécurité	Améliorations locatives	Projets en cours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2019							
Coût	144 929	265 161	103 469	157 956	273 690	1 253 063	2 198 268
Acquisitions	4 656	-	-	5 125	16 768	-	26 549
Transfert provenant des projets en cours	-	-	-	-	1 253 063	(1 253 063)	-
Solde au 30 septembre 2020	149 585	265 161	103 469	163 081	1 543 521	-	2 224 817
Cumul des amortissements							
Solde au 30 septembre 2019	12 977	24 584	13 040	14 863	136 845	-	202 309
Amortissement	26 608	48 510	45 586	29 176	153 612	-	303 492
Solde au 30 septembre 2020	39 585	73 094	58 626	44 039	290 457	-	505 801
Valeur nette comptable au 30 septembre 2020	110 000	192 067	44 843	119 042	1 253 064	-	1 719 016

CONTRATS ET CRÉANCES LOCATIVES

Montants comptabilisés aux états consolidés de la situation financière :

Au 30 septembre	2020	2019
	\$	\$
Contrats locatifs		
Droit d'utilisation		
Terrain	815 459	799 486
Bâtiment	2 004 631	2 032 103
Matériel de production	17 907	-
	2 837 997	2 831 589
Créances locatives		
Terrain et bâtiment	2 957 770	2 938 222
Matériel de production *	18 157	-
	2 975 927	2 938 222
Passif courant	39 531	18 866
Passif non courant	2 936 396	2 919 356

* Le matériel de production porte intérêt au taux de 23,9 % et est remboursable par versements mensuels de 1 048 \$ en capital et intérêt, garanti par du matériel d'une valeur de 22 000 \$, échéant en 2022.

Montants comptabilisés aux états consolidés du résultat net et du résultat global :

	Trimestre clos le 30 septembre		Exercice clos le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Charge d'amortissement des contrats locatifs	17 290	13 042	62 670	58 423
Charge d'intérêt des créances locatives	60 306	(14 733)	242 415	240 419

Les contrats locatifs reflètent les droits d'utilisation sur un terrain et un immeuble détenus en vertu d'un bail d'un terme de 10 ans et en vertu desquels la Société a des options d'achat exerçables à tout moment depuis la signature du bail, dont l'expiration aura lieu le 1er août 2022 et d'une location acquisition.

À cet effet, les contrats locatifs attribuables au terrain ne sont pas amortis, alors que ceux attribuables à l'immeuble sont amortis sur une durée de vie estimative de 35 années.

Le passif au titre de la créance locative a été calculé à un taux d'intérêt de 8,2 % pour une période estimée à 51 mois se terminant le 1er août 2022, date de l'exercice prévu de l'option d'achat.

CRÉDIT ROTATIF

Le 4 décembre 2019, la Société a contracté une facilité de crédit rotatif garantie de 2 000 000 \$. Selon les modalités du crédit rotatif, les fonds serviront à financer les activités de transformation de cannabis de sa filiale, Pharma. Le crédit rotatif accordé est d'une durée minimale d'une année échéant en décembre 2020, et porte intérêt à un taux annuel de 9,95 % lorsque le crédit rotatif est utilisé. La Société poursuit des discussions avec le prêteur aux fins de renouveler les facilités de crédit, en date du 30 septembre 2020 le solde était de 941 907 \$ (Nil en 2019),

PASSIFS

Les créiteurs et charges à payer s'élevaient à 1 061 819 \$ au 30 septembre 2020 comparativement à 923 950 \$ au 30 septembre 2019.

DÉBENTURES

Au 30 septembre

	2020	2019
	\$	\$
Valeur nominale de 366 667 \$ (3 66 667 \$ au 30 septembre 2019) portant intérêt au taux annuel de 7 %, échue en janvier 2020.	429 237	354 561
Passif courant	(429 237)	(354 561)
	-	-

Ces débetures ne sont pas convertibles. Le passif est actualisé à un taux de 21 %. Il n'y a aucune garantie sur ces débetures et ces dernières sont à échéance au 30 septembre 2020. La Société poursuit des discussions avec les détenteurs aux fins de renégocier les termes de remboursement.

DETTE À LONG TERME

Au 30 septembre	2020	2019
	\$	\$
Emprunt bancaire d'une valeur nominale de 80 000 \$ (Nil en 2019) sans intérêt, garanti par une aide gouvernementale échéant en 2023	62 160	-
Prêt en vertu d'une contribution remboursable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, d'une valeur nominale de 400 000 \$ (Nil en 2019), sans intérêt et remboursable à l'aide de 59 paiements de 8 333 \$ à partir du 1 ^{er} janvier 2023 et d'un dernier versement de 8 353 \$ le 1 décembre 2027	269 959	-
Passif non courant	332 119	-

Les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2021	-
2022	-
2023	154 996
2024	99 996
2025	99 996

CAPITAL SOCIAL

Il n'y a eu aucun changement important à ce qui trait au capital social pour l'exercice clos le 30 septembre.

	Nombre d'actions	Capital social	Surplus d'apport	Déficit	Total
		\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2019	32 844 961	7 114 874	607 710	(6 052 828)	1 669 756
Résultat net et résultat global de l'exercice	-	-	-	(2 253 086)	(2 253 086)
Rémunération à base d'actions	-	-	236 250	-	236 250
Solde au 30 septembre 2020	32 844 961	7 114 874	843 960	(8 305 914)	(347 080)

La structure de capital au 30 septembre 2020 se résume comme suit :

Actions ordinaires	32 844 961
Options	2 625 000
Bons de souscription	2 310 000

Fiducie Castillo, Francisco Perez junior et GMTN inc. détiennent conjointement 48 % des actions ordinaires en circulation.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT
LIQUIDITÉS

À ce jour, Terranueva n'a pas de revenus et est considérée en mode démarrage. La capacité de la Corporation d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle est réussie dans le passé à obtenir les fonds nécessaires et s'attend dans le futur à un financement en capital, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Les présents états financiers consolidés ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestre clos le 30 septembre		Exercice clos le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Activées opérationnelles	(20 843)	(569 996)	(1 381 459)	(2 033 691)
Activités d'investissement	(50 178)	(173 154)	(95 626)	(1 058 131)
Activités de financement	378 340	196 094	1 217 196	2 663 043
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	307 319	(547 056)	(259 889)	(428 779)
Trésorerie à l'ouverture	6 955	1 121 219	574 163	1 002 942
Trésorerie à la clôture	314 274	574 163	314 274	574 163

Activités opérationnelles

Les flux de trésorerie nets déficitaires affectés aux activités opérationnelles pour l'exercice clos le 30 septembre 2020 se sont établis à 1 381 459 \$ (2 033 691 \$ en 2019) par suite d'une perte nette de 2 124 961 \$ (5 493 609 \$ en 2019) subi au cours de l'exercice, d'une diminution du fonds de roulement hors trésorerie de 631 043 \$ (1 964 343 \$ en 2019), ainsi que des éléments hors trésorerie négative de 750 416 \$ (69 348 \$ en 2019).

Quant à la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, elle s'établit ainsi :

	Trimestre clos le 30 septembre		Exercice clos le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Autres montants à recevoir	80 337	(16 041)	147 675	(154 333)
Actifs biologiques et stocks	(561 945)	(558 013)	(1 025 095)	(603 970)
Frais payés d'avance	18 128	(21 363)	(10 865)	(64 696)
Comptes créditeurs et charges à payer	220 104	525 846	137 869	753 651
	(91 135)	76 116	(750 416)	(69 348)

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement atteignent 95 626 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2020 (1 058 131 \$ en 2019) suite à des investissements en immobilisation. Pour 2019, les acquisitions d'immobilisations avaient été de 1 482 826 \$ hormis l'encaisse acquise de 424 695 \$ lors de l'acquisition d'Axes Exploration inc.

Activités de financement

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2020, les flux de trésorerie utilisés par des activités de financement s'élèvent à 1 217 196 \$ (2 663 043 \$ en 2019) suite à l'obtention du crédit rotatif de 941 907 \$ et l'obtention de nouvelles créances locatives et de dette à long terme de 552 626 \$ (Nil en 2019) moins les remboursements en capital de 277 337 \$. Au cours de 2019, 2 663 043 \$ proviennent notamment d'émissions de débentures et d'actions.

TRANSACTIONS HORS BILAN

La Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan.

Échéances contractuelles	Moins de	De	Plus de	Total des flux
	6 mois	6 à 12 mois	12 mois	de trésorerie
	\$	\$	\$	contractuels
				\$
Crédit rotatif	941 907	-	-	941 907
Comptes créditeurs et charges à payer	1 061 818	-	-	1 061 818
Créances locatives	139 326	139 870	1 786 462	2 065 658
Dette à long terme	-	-	480 000	480 000
Débetures	429 237	-	-	429 237
	1 510 470	139 870	2 266 462	3 916 802

Le montant des créances locatives échéant à plus de 12 mois reflète en majeure partie le terme minimal du bail de 10 ans et, par conséquent, ne reflète pas l'exercice prévu de l'option d'achat d'un montant de 2 900 000 \$ en 2020. Les créances locatives excluent également les composantes non locatives telles les charges d'exploitation et les paiements locatifs variables, dont les taxes et les assurances qui sont toutes à la charge de la Société.

ÉVOLUTION DES PASSIFS FINANCIERS

Au cours de l'exercice, les passifs financiers ont évolué comme suit :

	Débetures	Créances locatives	Dette à long terme	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2019	354 561	2 938 222	-	3 292 783
Nouvelles dettes à long terme	-	-	329 672	329 672
Remboursement en capital	-	(270 000)	-	(270 000)
Intérêts effectifs – désactualisation	74 675	289 546	2 447	366 668
Solde au 30 septembre 2020	429 236	2 957 768	332 119	3 719 123

Juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie, des débetures et des comptes créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

MODE DE PRÉSENTATION ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation.

La capacité de la Corporation d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé à obtenir des fonds nécessaires, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. L'application des Normes internationales d'informations financières (« IFRS ») selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation peut être inappropriée, car il existe un doute sur le bien-fondé de l'hypothèse.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et

des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière consolidée intermédiaire si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière en vigueur au 30 juin 2020.

MODIFICATIONS AUX MÉTHODES COMPTABLES

ACTIFS BIOLOGIQUES

La Société évalue ses actifs biologiques, qui se composent de plants de cannabis et fleur séchée destinés à être vendus, à la juste valeur selon l'approche par le résultat, puis retranche le coût de vente jusqu'au moment de la récolte, ce qui lui sert ensuite de base pour déterminer le coût des stocks de produits finis après la récolte. La Corporation capitalise tous les coûts directs et indirects à mesure qu'ils sont engagés pendant la transformation des actifs biologiques, soit de la comptabilisation initiale à la récolte. Ces coûts comprennent ceux liés à la main-d'œuvre, aux pousses, aux matériaux, aux services publics, aux installations, à l'amortissement, aux charges indirectes, à la rémunération à base d'actions des employés admissibles, au contrôle qualité et aux tests. Les coûts directs et indirects capitalisés déterminés des actifs biologiques sont ultérieurement comptabilisés à titre de coûts des marchandises vendues dans l'état des résultats et du résultat global au cours de la période où le produit connexe est vendu. Les semences sont évaluées à la juste valeur. Les profits et les pertes latents de l'exercice découlant des variations de la juste valeur diminuée du coût de vente sont inclus dans les résultats d'exploitation et présentés dans un poste distinct de l'état du résultat d'exploitation et présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global de la période à laquelle ils se rapportent.

RISQUES ET INCERTITUDES

Il y a plusieurs risques variés, connus et inconnus, qui peuvent empêcher Terranueva d'atteindre ses objectifs.

Risque lié à la liquidité

Le risque lié à la liquidité consiste à ce que la Corporation ne dispose pas de liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations financières à échéance. La liquidité et les résultats opérationnels de Terranueva pourraient être affectés si l'accès aux marchés capitaux est entravé, que ce soit en raison d'un ralentissement général des marchés boursiers ou de questions spécifiques à Terranueva. En attendant la première vente, tous les flux de trésorerie proviennent des activités de financement. L'approche de Terranueva en matière de gestion de risque de liquidité consiste à s'assurer qu'elle disposera de liquidités suffisantes pour faire face à ses passifs à leur échéance. Au 30 septembre 2020, le fonds de roulement de Terranueva était déficitaire de 1 487 697 \$, toutefois en décembre 2019, la Corporation a obtenu une facilité de crédit rotatif garantie de 2 M\$ (le « Crédit rotatif ») auprès d'une institution prêteuse et dont le solde est actuellement de 941 907 \$.

La Société n'est pas dotée d'une licence lui permettant de vendre du cannabis en fleur

L'établissement est en processus d'obtenir une modification à ses licences pour ventes de produit fini en fleur. La capacité de Terranueva à vendre du cannabis en fleur à des fins récréatives ou médicales au Canada dépend de la qualification de ses processus d'emballage et d'étiquetage, et finalement à une modification de ses licences accordées par Santé Canada. Rien ne garantit que Terranueva obtienne les modifications à ses licences.

Dépendance à l'égard des licences

Une fois obtenue ou transférée à Terranueva, le non-respect des exigences d'une licence ou d'une licence ARC ou le défaut de maintenir les licences aurait une incidence défavorable considérable sur les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de Terranueva. Bien que Terranueva estime satisfaisante aux

exigences, rien ne garantit que Santé Canada accorde ces licences ou approuvera leur transfert ni que l'ARC accordera une licence ARC. Si Santé Canada n'accordait pas une licence ou son transfert ou si elle accordait une licence à des conditions différentes ou si l'Agence du Revenu du Canada n'accordait pas une licence ARC, les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de Terranueva seraient considérablement et négativement affectés.

Dépendance à l'égard de l'établissement

À ce jour, les activités et les ressources de Terranueva ont principalement été focalisées sur son établissement situé à L'Assomption, Québec. Tout changement ou développement défavorable affectant cet établissement peut avoir un effet défavorable significatif sur la capacité de Terranueva à produire du cannabis, sur ses activités, sa situation financière et ses visées.

Exigences de la réglementation

Le marché du cannabis, incluant la marijuana médicale, au Canada est régi par les lois applicables sur le Cannabis. Santé Canada est le principal organisme de réglementation de l'industrie. Les lois applicables sur le cannabis visent à traiter le cannabis comme tout autre stupéfiant en créant les conditions d'une nouvelle industrie commerciale responsable de sa production et de sa distribution.

Tout requérant qui souhaite devenir un producteur autorisé est soumis à des exigences strictes de Santé Canada en matière de licences.

Risque lié au bail de l'établissement

L'établissement est situé sur une propriété qui n'appartient pas à Terranueva. Cette propriété est sujette à un bail à long terme et à des accords similaires dans lesquels le terrain sous-jacent qui appartient à un tiers est loué à Terranueva avec des droits de rachat. Selon les termes d'un bail type, le locataire doit payer un loyer pour l'utilisation du terrain et est généralement responsable de tous les coûts et dépenses associés à l'immeuble et aux améliorations. À moins que la durée du bail ne soit prolongée, le terrain et toutes les améliorations apportées reviendront au propriétaire du terrain à l'expiration du bail. En outre, un cas de défaut de Terranueva aux termes du bail pourrait également entraîner une perte de la propriété sur le défaut n'est pas remédié dans un délai raisonnable. La réversion ou la perte de la propriété pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les opérations et les résultats de Terranueva.

Historique opérationnel limité

Terranueva prévoit entrer dans le secteur du cannabis médical. Terranueva est donc exposée à de nombreux risques communs aux entreprises en démarrage, y compris les limites en matière de ressources humaines, financières et autres ressources et manque de revenus. Rien ne garantit que Terranueva réussisse à rentabiliser les investissements de ses actionnaires et la probabilité de succès doit être prise en compte considérant que la Corporation est en démarrage. Ces risques peuvent inclure :

- Le risque de ne pas avoir suffisamment de capital pour réaliser sa stratégie ;
- Le risque de ne pas développer ses offres de produits et services de manière à être rentable et à répondre aux exigences de ses clients;
- Le risque que sa stratégie de croissance ne soit pas couronnée de succès;
- Les risques que les fluctuations de ses résultats d'exploitation soient significatives par rapport à ses revenus; et
- les risques liés à un régime de réglementation en évolution.

Gestion de la croissance

Terranueva peut être exposée à des risques liés à la croissance, y compris des contraintes de capacité et des pressions sur ses systèmes et contrôles internes. La capacité de Terranueva à gérer efficacement la croissance nécessitera la mise en place et l'amélioration continue de ses systèmes opérationnels et financiers et d'étendre, de former et de gérer ses employés. L'incapacité de Terranueva à faire face à la croissance pourrait

avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, situation financière, ses résultats d'exploitation et ses visées.

Dépendance à l'égard de la direction

Le succès de Terranueva dépend de la capacité, de l'expertise, du jugement, de la vigilance et de la bonne foi de sa haute direction. Bien que les contrats de travail et les programmes d'incitation soient habituellement utilisés comme méthodes principales pour retenir les services d'employés clés, ces contrats et programmes d'incitation ne peuvent assurer la continuité des services de ces employés. Toute perte des services de ces personnes pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, les résultats opérationnels ou la situation financière de la Corporation.

Conflits d'intérêts

Terranueva pourrait faire l'objet de divers conflits d'intérêts potentiels, car certains de ses dirigeants et administrateurs peuvent être impliqués dans diverses activités. De plus, les dirigeants et administrateurs de Terranueva peuvent consacrer du temps à leurs intérêts d'affaires externes, à condition que ces activités n'interfèrent pas de manière significative ou défavorable avec leurs fonctions auprès de Terranueva, le cas échéant. Les intérêts d'affaires externes peuvent exiger beaucoup de temps et d'attention de la part des dirigeants et administrateurs de Terranueva. Dans certains cas, les dirigeants et administrateurs peuvent avoir des obligations fiduciaires associées à des intérêts d'affaires externes susceptibles d'interférer avec leur capacité à consacrer du temps aux activités et aux affaires de Terranueva, le cas échéant, ce qui pourrait affecter les opérations de Terranueva.

De plus, Terranueva pourrait être impliquée dans des transactions qui entrent en conflit avec les intérêts de ses administrateurs et dirigeants respectifs, ces derniers pouvant, de temps à autre, traiter avec des personnes, des entreprises, des institutions ou des sociétés avec lesquelles Terranueva fait affaire ou auprès desquelles elle pourrait rechercher des investissements. Les intérêts de ces personnes, entreprises, institutions ou sociétés pourraient entrer en conflit avec ceux de Terranueva. De plus, de temps à autre, ces personnes, entreprises, institutions ou sociétés pourraient concurrencer avec Terranueva pour des opportunités d'investissement disponibles. Les conflits d'intérêt, le cas échéant, seront soumis aux procédures et recours prévus par les lois applicables. En particulier, si tel conflit d'intérêts survient lors d'une réunion du conseil d'administration de Terranueva, un administrateur qui a un tel conflit s'abstiendra de voter pour ou contre l'approbation d'une telle participation ou de telles conditions. Conformément aux lois applicables, les administrateurs de Terranueva sont tenus d'agir avec honnêteté, bonne foi et dans le meilleur intérêt de Terranueva.

Concurrence

Certains compétiteurs pourraient disposer de ressources financières plus importantes que celles de Terranueva.

Litiges

Terranueva pourrait être partie à des litiges de temps à autre dans le cours normal de ses activités, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur ses opérations. Advenant qu'un litige dans lequel Terranueva est éventuellement impliquée dû être jugé à son encontre, une telle décision pourrait avoir un effet défavorable sur la capacité de Terranueva à poursuivre ses activités et sur les actions ordinaires et puiser d'importantes ressources. Même si Terranueva a gain de cause dans des litiges auxquels elle est éventuellement impliquée, ces litiges pourraient rediriger d'importantes ressources de l'entreprise. Les litiges pourraient également créer une perception négative de la marque de Terranueva et, à terme, de la marque de la Corporation.

Risques réglementaires

Terranueva opère dans une nouvelle industrie hautement réglementée, hautement compétitive et en rapide évolution. À ce titre, de nouveaux risques peuvent émerger et la direction peut ne pas être en mesure de prédire tous ces risques ou être en mesure de prédire comment ces risques peuvent générer des résultats réels

différents des résultats contenus dans les énoncés de nature prospective. La capacité de Terranueva à cultiver, stocker et vendre du cannabis au Canada en ce qui concerne l'établissement est dépendante à l'obtention de licences de Santé Canada et d'une licence ARC de l'Agence du Revenu du Canada et du besoin de maintenir lesdites licences en règle. Le défaut (i) de se conformer aux exigences et (ii) de maintenir les licences et la licence ARC, aurait un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de Terranueva.

Terranueva engagera des coûts et des obligations continus liés à la conformité réglementaire. Le non-respect des réglementations peut entraîner des coûts supplémentaires pour des mesures correctives, des pénalités ou des restrictions sur les opérations. En outre, des modifications de la réglementation, une application plus rigoureuse de celle-ci ou d'autres événements imprévus pourraient nécessiter des modifications importantes aux activités de Terranueva, augmenter les coûts liés à la conformité ou engendrer des dettes significatives pouvant avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats d'exploration et la situation financière de Terranueva.

L'industrie est soumise à des contrôles et à des réglementations étendus, ce qui peut avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière des acteurs du marché. Le potentiel commercial de tout produit peut être affecté par de nombreux facteurs indépendants de la volonté de Terranueva et imprévisibles, tels que les modifications à la réglementation gouvernementale, y compris celles relatives aux prélèvements gouvernementaux susceptibles d'être imposés. Les modifications aux prélèvements gouvernementaux, y compris les taxes, pourraient réduire les bénéfices de Terranueva et rendre les investissements futurs ou les opérations de Terranueva non rentables. L'industrie fait également l'objet de nombreuses contestations judiciaires, qui peuvent affecter de manière significative la situation financière des acteurs du marché et qui ne peuvent être prédites de manière fiable.

Responsabilité du fait de produit

En tant que producteur et distributeur de produits conçus pour être ingérés ou inhalés par des humains, Terranueva est exposé à un risque inhérent d'exposition à des réclamations, à des mesures réglementaires et à des litiges concernant la responsabilité du fait des produits si on reproche à ceux-ci d'avoir causé des pertes ou des dommages significatifs. De plus, la production et la vente de produits comportent des risques de blessure ou de perte pour les consommateurs de produit en raison de la manipulation du produit par des tiers non autorisés, de la contamination des produits, de l'utilisation non autorisée par des inconnus, résultant de la consommation humaine de produits de Terranueva, seuls ou associés à d'autres médicaments ou substances pourraient se produire.

Terranueva peut faire l'objet de diverses réclamations en matière de responsabilité du fait du produit, reprochant notamment à Terranueva que ses produits aient causé des blessures, des maladies ou des pertes, ou comportait des instructions d'utilisation inadéquates ou des avertissements inadéquats concernant d'éventuels effets secondaires ou interactions avec d'autres substances. Une réclamation en responsabilité du fait d'un produit ou une procédure réglementaire contre Terranueva pourrait entraîner une augmentation des coûts, affecter négativement la réputation de Terranueva auprès de ses clients et consommateurs et avoir une incidence défavorable sur les résultats opérationnels et la situation financière de Terranueva.

Rappels de produits

Les producteurs et distributeurs de produits peuvent être soumis au rappel ou au retour de leurs produits pour diverses raisons, notamment des défauts aux produits tels que la contamination, des effets secondaires indésirables ou des interactions avec d'autres substances, la sécurité des emballages et l'étiquetage inadéquat ou inexact. Si l'un des produits de Terranueva fait l'objet d'un rappel en raison d'une prétendue défectuosité au produit ou pour toute autre raison, Terranueva pourrait être tenue d'engager des dépenses imprévues liées au rappel et à toute procédure judiciaire en lien avec le rappel. Terranueva pourrait perdre un volume important de ventes et ne pas être en mesure de remplacer ces ventes à une marge acceptable ou pas du tout. En outre, un rappel de produits peut nécessiter beaucoup d'attention de la part de la direction.

Risque opérationnel et couverture d'assurance

Terranueva dispose d'une assurance pour protéger ses actifs, ses opérations et ses employés. Bien que Terranueva estime que sa couverture d'assurance couvre tous les risques matériels auxquels elle est exposée et qu'elle est adéquate et habituelle dans son état actuel d'exploitation, cette assurance est sujette à des limites et exclusions de couverture et peut ne pas être disponible pour les risques et dangers auxquels Terranueva est exposée. Toutefois, Terranueva pourrait également ne pas être en mesure de maintenir une assurance couvrant ces risques à des primes économiquement viables. La couverture d'assurance peut ne plus être disponible ou ne pas être suffisante pour couvrir toute responsabilité en résultant. Terranueva pourrait être tenue responsable de la pollution ou d'autres risques qui ne seraient pas assurés ou que Terranueva pourrait choisir de ne pas couvrir pour des raisons de coûts ou autres. Les pertes résultant de ces événements peuvent entraîner des coûts importants pour Terranueva ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la performance financière et les résultats opérationnels de Terranueva.

PERSPECTIVES

Terranueva a complété ses douze premières récoltes et est en attente de Santé Canada pour l'obtention de la modification de sa licence afin d'avoir la capacité d'emballer et de ventes de produits finis. Comme mentionné au courant de l'exercice, Terranueva a amorcé l'ingénierie détaillée pour la construction de la première unité de production modulaire (UPM) sur le site de L'Assomption, mais a repoussé la construction de celle-ci, compte tenu du marché, jusqu'au moment où sa rentabilité sera jugée stable. Cette approche évolutive permet de gérer les risques d'industrialisation et assure une pérennité à l'entreprise. Terranueva vise un déploiement accéléré de vente de produit fini à grande échelle pour l'ensemble de sa clientèle captive qu'elle cherche toujours à agrandir.

ÉVENTUALITÉ

Le 14 décembre 2020, la Société a fait l'objet d'une poursuite en dommages-intérêts de la part d'un fournisseur pour rupture de contrat. En fonction des allégations reprochées par ce dernier, la Société devrait lui émettre 1 111 111 actions ordinaires à la suite de l'annonce d'une transaction potentielle avec une autre société, il réclame 113 300 \$ en dommages. La Société entend se défendre vigoureusement et considère que la poursuite est non fondée.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la Corporation et les autres informations financières contenues dans ce rapport de gestion sont la responsabilité de la direction de Corporation Terranueva et ont été approuvés par le conseil d'administration le 28 janvier 2020.

(S) Peter Polatos
Chef de la direction

(S) Dominique St-Louis
Chef de la Direction financière